

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE –KOLEA

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master
en Sciences Financières et Comptabilité**

Spécialité : MONNAIE, FINANCE ET BANQUES

THEME :

**Les déterminants de la liquidité des banques en
Algérie**

Elaboré par :

M^{elle}. BENMOUHOU B Saliha

Encadré par :

D^r. BENILLES Billel

2021/2022

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE –KOLEA

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master
en Sciences Financières et Comptabilité**

Spécialité : MONNAIE, FINANCE ET BANQUES

THEME :

**Les déterminants de la liquidité des banques en
Algérie**

Elaboré par :

M^{elle}. BENMOUHOU B Saliha

Encadré par :

D^r. BENILLES Billel

2021/2022

Remerciement

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à mon encadrant,

Mr Docteur BENILLES Billel,

Pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses précieux conseils,

Qui ont contribué à alimenter ma réflexion, pour

Le temps qu'il a consacré à m'apporter

Les outils méthodologiques indispensables à la conduite de cette étude.

Son exigence m'a grandement stimulé.

Je désire aussi remercier les professeurs de l'école supérieure de commerce,

Qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de

Mes études universitaires.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers les amis et collègues qui M'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche.

Un grand merci à t toute l'équipe de stage plus particulièrement

Mme Ait AMRANE Rafika

Pour leurs qualités d'accueil et conseils ainsi que leur aide pour le succès

De mon stage, ils ont grandement facilité mon travail.





Dédicaces

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études,

A mes chères sœurs Linda et Iness pour leurs encouragements permanents, et leur soutien moral,

A mon cher ami Nasro, pour son appuie et aide précieuse,

A Amina, mina et aya mes meilleures amies que j'aime trop

A tous mes amis et camarades

A toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire,

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux, et le fruit de votre soutien infailible,

Merci d'être toujours là pour moi.

Sommaire

Liste des tableaux	II
Liste des figures	III
Liste des abréviations	IV
Liste des annexes	V
Résumé	VI
Introduction Générale	1
Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire	
Section 1 : Généralité et concepts sur l'activité bancaire	6
Section 2 : Notions générale sur la liquidité bancaire	12
Section 3 : Mesures et ratios de la liquidité.....	21
Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques	
Section 1 : Les déterminants microéconomiques de liquidité	32
Section 2 : Les déterminants macroéconomiques de liquidité.....	43
Section 3 : Les déterminants de la liquidité des banques - Revue de la littérature empirique ----	46
Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-	
Section 1 : Secteur bancaire Algérien	65
Section 2 : Eléments méthodologiques.....	85
Section 3 : Résultats et discussion	94
Conclusion générale	104
Bibliographie	106
Annexes	122
Table des matières	132

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Le bilan de la banque centrale.-----	13
Tableau N°2 : Evolution des ressources collectées des banques -----	79
Tableau N°3 : Répartition des crédits bancaires (y compris CNEP)-----	81
Tableau N°4 : Ratios de liquidité des banques*-----	83
Tableau N°5 : Les Banque de l'échantillon-----	85
Tableau N°6 : Les variables explicatives -----	89
Tableau N°7 : Analyse descriptive des variables explicatives-----	90
Tableau N°8 : Corrélations entre les variables du modèle -----	92
Tableau N°9 : Multi-colinéarité des variables du modèle (VIF) -----	93
Tableau N°10 : Résultats du test de Fisher -----	95
Tableau N°11 : Résultats du test d'Hausman-----	96
Tableau N°12 : Test De BREUSCH-PAGAN-----	96
Tableau N°13 : Résultats du test d'Autocorrélation -----	97
Tableau N°14 : Résultats du test d'hétérosédasticité-----	97
Tableau N°15 : Résultats de l'analyse multivariée pour le modèle -----	99

Liste des figures

Figure N° 1 : Répartition des dépôts collectés -----	79
Figure N° 2 : Répartitions des crédits octroyés -----	81
Figure N° 3 : Ratios de liquidité des banques -----	83

Liste des abréviations :

Abréviations	Significations
ABEF	Association des Banques et Etablissements Financiers
AQ	Qualités des actifs
BA	Banque d'Algérie
BADR	Banque de l'agriculture et du Développement Rural
BCIA	Banque pour le Commerce et l'Industrie d'Algérie
BDL	Banque de Développement Local
CA	Cetelem Algérie
CAD	Caisse Algérienne de Développement.
CCMSA	Caisse Centrale des Mutuelles Sociales Agricoles
CCRMA	Caisse Centrale de Réassurance des mutuelles Agricoles.
CMAR	Caisse Mutuelle Agricole de Retraite.
CNEP	Caisse Nationale de l'épargne et de prévoyance.
CNRC	Centre national de registre de commerce.
EPE	Entreprises publiques économiques.
FMI	Fonds Monétaire internationale.
GIE-MONETIQUE	Groupement d'Intérêt Economique de la Monétique.
IPC	Indice des prix à la consommation.
MCO	Estimation par moindres carrées ordinaires
NPL	Non productif loans.
PIB	Produit intérieur brute.
PME	Petite et moyenne entreprise.
SATIM	Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique.
SGA	Société générale Algérie.
SPA	SPA Société par action.
VIF	Variance Inflation Factors.

Liste des annexes

Annexe N° 1 : Population de l'étude-----	123
Annexe N° 2 : Analyse descriptive des variables -----	124
Annexe N° 3 : Matrice de corrélation des variables-----	125
Annexe N° 4 : Matrice de multi-colinéarité des variables-----	126
Annexe N° 5 : Résultat du test de Breush-Pagan-----	127
Annexe N° 6 : Résultat du test d'autocorrélation-----	128
Annexe N° 7 : Résultat du test d'hétéroscédasticité-----	129
Annexe N° 8 : Résultat de la régression sur données de panel-----	131

Résumé :

La liquidité est une variable importante pour les banques et les composantes du système bancaire. Ce travail vise à analyser les déterminants de la liquidité de toutes les banques opérant en Algérie (20 banques) durant la période 2010 -2020. Pour cela, nous avons utilisé la méthode de régression des données de panel. Les résultats empiriques montrent que les charges financières (CFC), la croissance du crédit (CGR), le risque de crédit (AQ), le taux de prêt (CRE), les charges d'exploitation (CEA) et le rendement des actifs (ROA) affectent négativement la liquidité, alors que le ratio d'adéquation du capital (CAD), taux de croissance du PIB et la propriété l'affectent positivement.

Mots-clés :

les banques algériennes ; liquidité bancaire ; les déterminants macroéconomiques ; les déterminants microéconomiques ; données de panel.

Abstract:

Liquidity is an important variable for banks and components of the banking system. This work aims to analyze the determinants of liquidity of all banks operating in Algeria (20 banks) during the period 2010 -2020. For this, we used the panel data regression method. The empirical results show that finance costs (CFC), credit growth (CGR), credit risk (AQ), loan rate (CRE), operating costs (CEA), and return on assets (ROA) negatively affect liquidity, while capital adequacy ratio (CAD), growth rate (GDP) and ownership affect it positively.

Keywords:

Algerian banks; bank liquidity; macroeconomic determinants; microeconomic determinants; panel data.

Introduction générale

Introduction générale

Depuis la crise des subprimes, la gestion de liquidité est un sujet d'intérêt dans la littérature financière. En effet, dans les institutions financières, notamment les banques, la liquidité est cruciale pour le développement de leurs activités, puisque la base de leur modèle économique est la transformation des fonds des déposants en prêts émis aux clients, impliquant parfois une discordance entre l'échéance des actifs et celle des passifs. Ainsi, le risque de liquidité résulte d'une inadéquation entre l'offre et la demande de fonds. La différence entre ces derniers est appelée « position de liquidité nette » que les banques doivent gérer avec précaution afin de réduire leur risque de liquidité (Alzoubi, 2017). Pour y parvenir, les banques peuvent utiliser une variété de mécanismes et d'outils de gestion. La gestion de la liquidité est clairement un enjeu majeur de la politique de gestion des risques d'une banque, il est donc important d'analyser cette variable et les facteurs qui peuvent l'influencer.

À cet égard, une gestion efficace des liquidités réduit le coût de l'intermédiation par conséquent, améliore la rentabilité des banques. Théoriquement, les banques doivent disposer d'un niveau « suffisant » de liquidités pour couvrir le risque de liquidité (Diamond et Dybvig, 1983).

Comme les banques sont devenues l'une des composantes les plus importantes de tout système financier, assurer la stabilité du secteur bancaire devient de plus en plus important en tant qu'initiative politique mondiale. La stabilité bancaire en tant qu'indicateur économique peut être utilisée pour déterminer si l'économie est suffisamment résiliente pour résister aux chocs internes et externes. La stabilité bancaire en elle-même est une fonction de plusieurs paramètres de santé de banques individuelles. Par exemple, la qualité des actifs, le risque de liquidité, Adéquation des fonds propres, performance, etc. (Reserve Bank of India, 2013)

Dans le contexte bancaire, la liquidité peut être décrite comme la capacité de la banque à financer des actifs et à honorer les obligations de trésorerie et de garantie attendues et inattendues dans une mesure raisonnable et sans pertes inacceptables (Settlements, B. for I, 2008). Le risque de liquidité est l'incapacité d'une banque à respecter ces obligations à leur échéance, sans affecter négativement la situation financière de la banque » (RBI, 2012).

De nombreux chercheurs, comme Ratnovski (2013), signalent que le rôle principal de la banque en tant que créateur de liquidité rend les banques vulnérables au risque de liquidité.

Arif et Nauman Anees (2012) ont constaté que le risque de liquidité repose sur l'incapacité des banques à respecter leurs obligations financières sans perdre des coûts inutiles. Une telle situation dépendrait de la stabilité financière.

Introduction générale

Le comité de Bale (2009) a expliqué que l'efficacité des banques commerciales dépend de sa liquidité. Elle est nécessaire pour les opérations quotidiennes des banques, par exemple pour payer la créance de ses déposants à court terme, Si une banque ne parvient pas à répondre aux demandes du déposant, elle va perdre sa réputation et la confiance de ses clients et par conséquent moins de clients, moins de liquidité. Et finalement, les banques vont à la faillite.

En cas de récession dans un pays, les banques disposant de liquidités élevées ont plus de chances de survivre que les banques qui disposent de moins de liquidités. Cela encouragera les banques à détenir plus d'actifs liquides pour contrôler le ralentissement économique.

Pendant la crise des subprimes, les grandes banques ont fait faillite en raison d'un manque de liquidités. Après cette crise, les régulateurs ont commencé à introduire des indicateurs de liquidité ainsi que des exigences de fonds propres.

Par conséquent, les banques doivent disposer des fonds nécessaires pour honorer ses engagements de trésorerie, y compris les éléments de flux de trésorerie hors bilan à mesure qu'ils diminuent.

En Algérie, pour conduire d'une manière ordonnée la politique monétaire, la banque d'Algérie dispose d'instrumentation monétaire qui porte aussi bien sur ses opérations avec les banques et les établissements financiers hors marché monétaire que sur ses opérations de marché monétaire et le suivi de réglementation en matière des réserves obligatoires.

Le marché interbancaire algérien a enregistré deux situations de liquidité c'est-à-dire le cas de manque de liquidité de 1994 jusqu'à la fin 2001, et l'excès de liquidité de 2002 jusqu'à la fin 2014.

Dans ce cadre une problématique majeure se dégage :

Quels sont les déterminants de la liquidité des banques algériennes ?

De la problématique principale, découle Les sous-questions suivantes :

- **Quelles sont les caractéristiques du secteur bancaire Algériens ?**
- **Que signifie exactement « la liquidité d'une banque » ?**
- **Comment les facteurs internes aux banques influencent –ils leurs liquidités ?**
- **Comment les facteurs externes aux banques affectent–ils leurs liquidités ?**

Pour répondre à la question principale, un ensemble d'hypothèses peuvent être formulées comme suit :

H1 : La liquidité des banques publiques diffère à celle des banques privées

H2 : Les déterminants micro-économiques ont un impact sur la liquidité bancaire.

H3 : Les déterminants macro-économiques ont un impact sur la liquidité bancaire.

Introduction générale

Mon travail permet d'identifier les facteurs qui influencent la liquidité des banques algériennes et d'analyser et d'étudier cette relation à travers une étude empirique.

Le choix de cette thématique est fait pour plusieurs raisons :

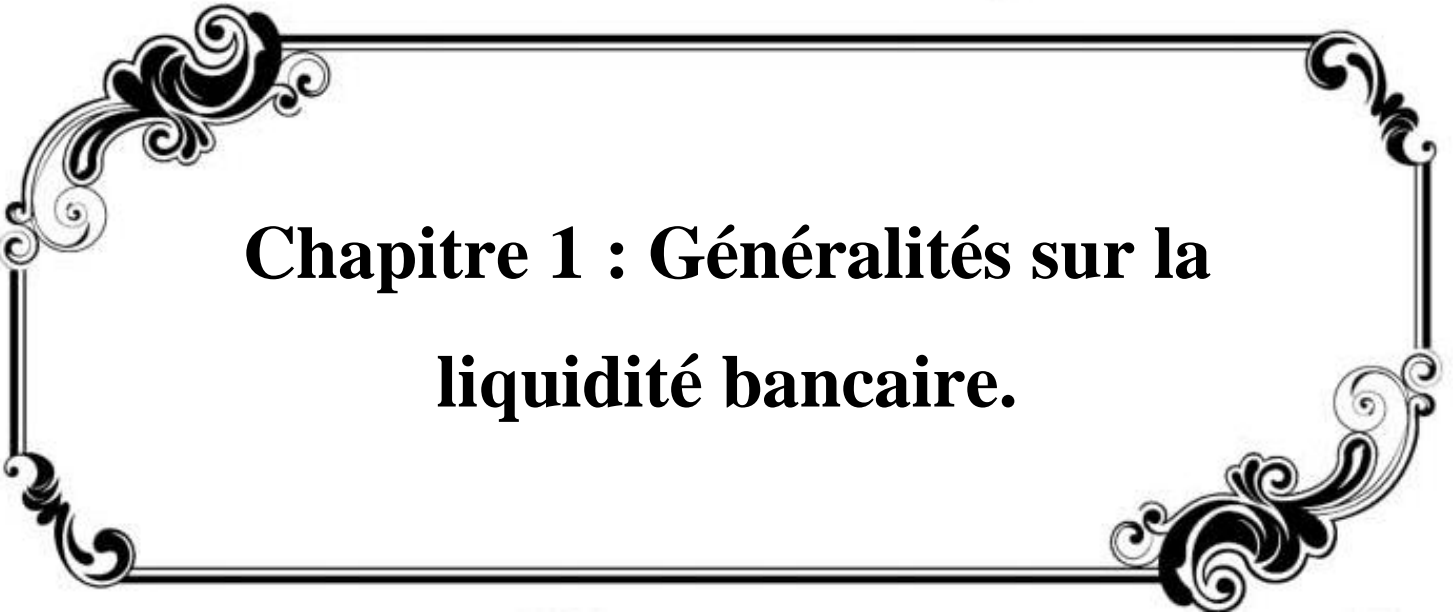
- Ce sujet fait partie de mon domaine de spécialité et il est également un sujet d'actualité dont il n'est pas encore traité dans des mémoires de fin d'études précédentes en Algérie.
- La liquidité bancaire est un sujet très important pour le fonctionnement du marché financier et du secteur bancaire.
- De nombreuses banques rentables ont rencontré des difficultés dans la gestion de leurs fonds propres en raison de l'incompréhension de risque de liquidité.

Cette étude est menée dans le but d'identifier les facteurs qui influencent la liquidité bancaire. Pour répondre aux différentes questions et tester la validité des hypothèses, nous procéderons d'abord à une analyse théorique suivie d'une analyse empirique pour créer un corpus conceptuel qui nous permettra d'appréhender plus facilement le sujet. Nous avons donc effectué une recherche bibliographique, et nous avons pu consulter et explorer divers ouvrages et supports tels que : dictionnaires, articles, revues et Internet, afin de collecter le plus d'informations possible sur notre recherche.

Sur la base d'un échantillon de vingt (20) banques, représentant toutes les banques algériennes sur une période de dix ans (2010-2020) et utilisant leurs différents états financiers, on a appliqué un modèle de régression sur données de panel pour déterminer les facteurs de liquidité.

Ce travail est scindé en trois chapitres, le premier chapitre théorique explique quelques notions sur l'activité bancaire, ensuite, on s'est intéressé à définir le concept de la liquidité, enfin nous avons présenté les mesures de la liquidité bancaire.

Dans le second chapitre, on s'est concentré en premier lieu sur la présentation détaillée des déterminants microéconomiques de la liquidité. Ensuite, on s'est intéressé aux indicateurs macroéconomiques susceptibles d'affecter la liquidité. A la fin de cette partie théorique, nous avons effectué une revue de littérature concernant les études théoriques et empiriques antérieures liées à notre sujet. Le troisième chapitre, empirique, on a fait une brève présentation du secteur bancaire algérien avec quelques indicateurs chiffrés, et nous avons examiné l'impact des déterminants microéconomiques et macroéconomiques sur la liquidité à travers une analyse empirique et la réalisation d'un modèle économétrique.



**Chapitre 1 : Généralités sur la
liquidité bancaire.**

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Introduction :

Les banques remplissent de diverses fonctions économiques. Elles réalisent rapidement et efficacement les transactions des particuliers et des entreprises, financent les achats des consommateurs et les investissements des entreprises et fournissent des produits et services financiers qui aident les agents économiques à gérer les risques.

Ainsi, les banques créent de la liquidité via l'octroi de crédits à des agents économiques à besoin de financement, et la collecte de dépôts alimentés par l'épargne

La création de liquidité par les banques constitue un élément central au bon fonctionnement de l'économie. Les théories récentes de l'intermédiation bancaire mettent l'accent sur cette fonction de production de liquidité bancaire (ex. Berger et Bouwman, 2009 ; Diamond et Rajan, 2001).

A travers ce chapitre intitulé « Généralités sur la liquidité bancaire », nous présenterons d'une part les concepts de base de l'activité bancaire, et définirons d'autre part la notion de liquidité bancaire et nous conclurons par la présentation de ses différentes mesures et ratios.

Ce chapitre est subdivisé donc en 03 sections :

Section 01 : Généralités et concepts sur l'activité bancaire.

Section 02 : Notions générales sur la liquidité bancaire.

Section 03 : Mesures et ratios de la liquidité.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Section 1 : Généralités et concepts sur l'activité bancaire

Le système bancaire est défini comme suit : « Toutes les banques d'une même zone monétaire forment un système bancaire contrôlé par une banque particulière, qui contrôle toutes les banques, émet des billets et détermine la politique monétaire » (Guy et Montier, 1999).

Le système bancaire est un outil majeur grâce auquel les décideurs économiques peuvent évaluer la santé des entreprises, les marchés monétaires, le commerce extérieur, la dette (publique et privée) et l'investissement en général (Lacheb, 2001).

1. Définition de la banque

La banque c'est un intermédiaire financier, sa fonction classique est d'octroyer des crédits et de collecter des dépôts. En général elle réalise ces activités grâce à un réseau d'agences implantées sur le territoire national.

La banque aussi est un établissement financier qui joue le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques qui ont trop de disponibilités et ceux qui n'ont pas assez. Elle a pour principale tâche de relier entre le trésor public et les entreprises publiques.

Elles managent les dépôts et collectent l'épargne des clients, accordent les prêts, dirigent les instruments de paiement comme le carnet de chèque, la carte bancaire et offrent des services financiers. Elles assurent pour l'état la traçabilité des opérations financières et aident à la lutte contre le trafic » (Scialom, L, 2007).

1.1. Le rôle et L'activité de la banque

Les définitions ci- décrit les différents services offerts par les banque, cependant elles expliquent bien le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs et les demandeurs de capitaux et les personnes qui ont besoin de fonds.

Le rôle de la banque consiste à collecter les capitaux disponibles pour son propre compte et les utiliser sous sa responsabilité à des opérations de crédit (Guy et Montier, 1999).

1.2. Les opérations de la banque

Les opérations de la banque comprennent la réception des fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition du client des moyens de paiement et la gestion (Brakbi et

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Cherdouane, 2015).

1.2.1. La collecte des dépôts :

Les déposants sont représentés par des particuliers et des entreprises (commerçants, industriels...).

- Les dépôts à vue (compte cheque, compte courant, et les comptes d'épargne).
- Les dépôts à terme (compte à terme, bon de caisse...).

1.2.2. Répartition des crédits :

Les fonds que les banques collectent auprès de leurs clients sous forme de dépôts à vue représentent une ressource importante qui ne devrait pas être immobilisées dans ses caisses.

La loi lui permet de les utiliser en partie sous son entière responsabilité pour accorder des crédits aux agents économiques dignes de confiance qui ont besoin de capitaux pour investir, produire et consommer (Guy et Montier, 1999).

1.2.3. Moyens de paiement :

La banque est obligée d'offrir à la clientèle des facilités pour « les mouvements de fond ». Elle doit être en mesure de traiter valablement les versements et les retraits d'espèces, les paiements et encaissements de chèque. A cet effet, les banques recourent à diverses techniques de paiement :

1.2.3.1. Ordre de virement :

Le virement est le contrat par lequel une personne donne l'ordre à son banquier de débiter son compte d'une somme déterminée et de la porter au crédit d'un autre compte en contrepartie d'une commission (Nammour, 2019).

1.2.3.2. Chèque :

Le paiement par chèque met en jeu trois opérateurs : celui qui établit le chèque, le tireur, généralement titulaire du compte ; celui qui reçoit le paiement du chèque, le bénéficiaire ; celui qui doit payer le chèque, le tiré, c'est-à-dire la banque (Nammour, 2019).

1.2.3.3. Effets de commerce :

L'effet de commerce encore appelé traite, est un ordre de payer une certaine somme, à une personne déterminée, à une échéance donnée. Généralement, le porteur d'un effet de commerce

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

ne procède pas personnellement à la présentation au paiement : il en charge sa banque (Nammour, 2019).

1.2.3.4. Avis de prélèvement :

C'est un mandat constitue ce qu'il convient d'appeler la convention de prélèvements ; un mandat donné par le débiteur au banquier en vertu duquel il l'autorise à passer des ordres de débit au fournisseur. Ce mandat porte le nom « d'autorisation de prélèvement » (Nammour, 2019).

1.2.3.5. Titre interbancaire de paiement :

C'est un ordre de paiement écrit et préétabli par le créancier que le débiteur doit retourner, signé et daté, à un centre de paiement qui sert d'opérateur avec, pour la première utilisation, son identifiant unique. Son fonctionnement est alors identique au prélèvement (Nammour, 2019).

1.2.3.6. Cartes de crédit et de paiement :

Le paiement effectué par la carte magnétique met en présence trois opérateurs économiques : le titulaire de la carte comme adhérent, le commerçant comme fournisseur et l'établissement financier comme émetteur (Nammour, 2019).

1.2.4. Opérations bancaires connexes :

Les établissements de crédit peuvent effectuer d'autres opérations « connexes » à leur activité. Parmi celles-ci :

- Les opérations de change ;
- Les opérations sur or, métaux précieux et pièces ;
- Le placement, la souscription, l'achat, la gestion, la garde et la vente de valeurs mobilières et de tout produit financier ;
- Le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine ;
- Le conseil et l'assistance en matière de gestion financière ;
- Les opérations de location simple de biens mobiliers ou immobiliers pour les établissements habilités à effectuer des opérations de crédit-bail (Nammour, 2019).

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

1.3. Les typologies de la banque

La typologie des banques nous permet de souligner l'existence de plusieurs types de banques :

1.3.1. Les Banques commerciales

Les banques commerciales sont en contact direct avec les agents économiques, elles collectent leurs épargnes, et dirigent leurs dépôts, leurs offrent de nombreux services bancaires.

Pour cela, elles disposent d'un réseau d'agences réparties sur le territoire dans lesquelles ils opèrent.

D'un point de vue économique, la banque est un établissement qui consiste à mobiliser l'argent des agents économiques ayant un excès de financement sous forme de dépôt (à vue et à terme), pour les distribuer aux agents a besoin de financement sous forme de crédit (à court terme, à moyen et long terme) (Beiontone et *al*, 2010).

1.3.3. Les banques de dépôts

Elles reçoivent des dépôts et distribuent des prêts à toutes les échéances, mais elles ont une activité limitée dans la participation au capital de l'entreprise non bancaire (Pupion, 1999).

1.3.3. Les banques d'affaires

Les banques d'affaires sont engagées dans le financement des entreprises. Elles accompagnent les grandes entreprises en fournissant divers services bancaires tels que des conseils stratégiques et financiers. Ce type de banques accompagne également les entreprises dans des projets de fusions-acquisitions (Schiff et Akouche, 2018).

1.3.4. Les banques d'investissements

Les banques d'investissement opèrent sur les marchés financiers. Ces banques achètent et vendent des actions en permanence, des obligations ou des produits dérivés sur le marché financier. Elles peuvent également prendre en charge les activités de financement des sociétés nouvellement cotées ou gérer les opérations de change (Schiff et Akouche, 2018).

1.3.5. Les banques d'épargnes ou de prévoyances :

Spécialisées dans la collecte des ressources des petits épargnants, leurs dépôts sont la plupart des

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

cas à court terme et qui prennent la forme de livret d'épargne, ils peuvent être des dépôts à terme en prenant la forme des bons de caisse ou d'obligations (Schiff et Akouche, 2018).

1.3.6. Les banques mixtes

Ce sont des banques qui partagent les caractéristiques des banques de dépôt et des banques d'affaires (Schiff et Akouche, 2018).

1.3.7. Les banques centrales

La banque centrale est un établissement qui contrôle le système bancaire d'un pays. Appeler encore « banque des banque » ou « banque de l'état ». Elle est un organisme d'émission qui assure rémission et la mise en circulation des billets et des pièces de monnaie, celle-ci met en rouvre la politique monétaire pour préserver la stabilité des prix (Schiff et Akouche, 2018).

1.4. Les ressources de la banque :

Il existe plusieurs types de ressources, parmi elles : les fonds propres et les dépôts clientèle, la banque centrale (Maretau et De La Chaise, 1981)

1.4.1. L'épargne

L'épargne est le moteur du développement, elle représente la principale source des revenus des banques commerciales. Elle est composée des dépôts à vue et des dépôts à terme.

1.4.2. Les fonds propres

Il s'agit du capital social et des réserves constituées par des emplois durables de la banque. Un fond propre élevé sert à gagner la confiance de ses clients.

1.4.3. La trésorerie bancaire

La trésorerie est la différence entre les actifs disponibles de l'entreprise (comptes bancaires, liquidités) et les passifs courants.

1.5 Clients de la Banque

La clientèle d'une banque se compose de deux groupes d'agents : les entreprises et les particuliers.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

1.5.1. Les entreprises :

Les entreprises sont des agents économiques qui ont un rôle principal de produire des biens et services et les mettre à la disposition des demandeurs. Elles peuvent être classées en entreprises industriels et commerciales et de prestations de services. L'entreprise a besoin de biens divers (immobilisations, matière première, produits finis.) pour pouvoir fonctionner et garder son activité.

1.5.2. Les particuliers :

C'est les personnes physiques, quel que soit leurs situations sociales et professionnelles.

Les particuliers procèdent pour leur propre compte, de ce fait, les actes et les opérations qu'ils effectuent sont par nature non commerciales.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Section 2 : Notions générales sur la liquidité bancaire

La possession de l'argent liquide s'avère importante pour faire face à des exigences immédiates, plutôt que d'avoir des placements nécessitant une mobilisation ou transformation en argent liquide (cession de titres).

La banque comme les différents opérateurs économiques est confrontée quotidiennement à des opérations qui exigent de la monnaie liquide qu'elle utilise sous différentes formes.

Elle collecte des ressources, elle octroie des crédits et assure des opérations de change. Elle doit gérer de manière rationnelle ses avoirs pour éviter les situations d'incapacité de régler ses engagements dans l'immédiat. Mais que ce que la liquidité bancaire et d'où provient-elle ?

Nous essayerons dans cette section d'expliquer le concept de la liquidité pour mieux cerner les déterminants de la liquidité dans le chapitre 2.

1. La liquidité d'une banque

La notion de liquidité est indissociable de la notion d'actifs : un actif est un objet matériel ou immatériel qui a pour son propriétaire une valeur monétaire actuelle et/ou future. Mais, cet actif peut être plus au moins difficile à transformer en monnaie, d'où la notion de liquidité.

1.1. La définition de la liquidité bancaire

D'après BEZIADE. Monique : « la liquidité d'une banque comprend les disponibilités de la banque en monnaie centrale, c.à.d. le montant de son compte- courant créditeur à la banque centrale, les billets en caisse ainsi que le montant de ses comptes-courants créditeurs dans d'autres banques et aux comptes courants postaux (ccp) dont-elle peut toujours exiger la contrepartie en monnaie centrale. La liquidité bancaire comprend tous ces éléments moins les comptes courants bancaires, qui s'annulent pour l'ensemble agrégé des banques. » (BOUMENDJEL, 2003)

Elle correspond aux « Comptes- Créditeurs d'agents financiers » du passif du bilan de la Banque Centrale. Elle constitue en grande partie des réserves obligatoires des banques.

La liquidité bancaire est généralement considérée comme étant la possibilité à faire face à ses obligations de trésorerie suivant leur date d'échéance Sous ce mot, on comprend deux réalités (BEZIADE, 1986).

La première réalité est :

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

« Liquidité de financement » : La littérature bancaire soutenait initialement une définition étroite de la liquidité. Le terme comprend les liquidités, c'est-à-dire les espèces ou les actifs susceptibles d'être convertis rapidement en espèces, nécessaire pour répondre aux demandes de retrait de fonds à court terme émanant des contreparties ou pour convertir leurs opérations, cette dimension est vraisemblablement prédominante dans le cadre de l'activité de transformation telle qu'elle est traditionnellement exercée par les banques (BEZIADE, 1986).

La deuxième réalité :

« La liquidité du marché », plus large de la liquidité bancaire, indique que les banques peuvent être profondément impliquées dans la négociation d'actifs, la gestion actuelle de la liquidité par les banques les conduise de plus en plus à ne pas porter les crédits jusqu'à leurs échéances et à les vendre au marché, la banque fait des crédits et de plus en plus, des produits de marché ex : titrisation (DEMEY, 2003).

La liquidité bancaire est considérée comme la capacité de financer les actifs bancaires et de rembourser les dettes prises, enregistrées à son passif au moment où ses financements et ses remboursements apparaissent.

Et selon FERRANDIER.R et KOEN.V, deux auteurs qui distinguent entre :

- La liquidité bancaire potentielle : elle correspond à l'ensemble des actifs mobilisables auprès de l'institut d'émission.
- La liquidité bancaire immédiate : ce sont les comptes- courants créditeurs des banques de second rang auprès de la Banque Centrale. La liquidité bancaire immédiate représente les éléments de réserve et les billets en circulation qui sont émis par la banque centrale et qui figurent au passif du bilan de la banque centrale (FERRANDIER et KOEN, 1991)

Tableau N° 1 : le bilan de la banque centrale.

Actif	Passif
Or et devises	Réserves
Créances sur le trésor	Billets
Refinancement	

Source : Robert FERRANDIER, Vincent KOEN « Marchés de capitaux et techniques financiers », Ed économique. 1991. p100.

A l'actif du bilan de la banque centrale on trouve :

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

- « Or et devises » : inclut l'ensemble des réserves de changes nettes.
- « Créance sur le Trésor » : la somme des créances nettes détenues par la Banque Centrale sur l'Etat.
- « Refinancement » : le montant des concours qu'elle accorde aux banques commerciales par ses interventions sur le marché interbancaire.

Au passif du bilan : il existe deux types de monnaie émise par la banque centrale :

- « Réserves » ce sont des comptes courants créditeurs des banques de second rang auprès de « la Banque des banques », constituant la liquidité bancaire immédiate.
- Le passif du bilan de la Banque Centrale indique le montant des billets en circulation, ce montant dépend du mode de règlements du public. Le niveau de liquidité de ce dernier est indiqué par la maturité des éléments d'actifs- ci-dessus. (FERRANDIER ET KOEN, 1991)

Cela permet aux banques de respecter les engagements et les retraits à court terme et de répondre aux demandes de crédit. En général elle doit assurer la concordance en termes des emplois et des ressources c'est-à-dire, actifs et passifs. (FERRANDIER ET KOEN, 1991)

1.2. Les actifs liquides d'une banque

Après avoir saisi les différentes définitions de liquidité, nous nous concentrons dans notre analyse sur les actifs les plus liquides, c'est-à-dire ceux qui sont plus faciles à convertir en monnaie. Ces actifs sont classés par ordre de liquidité décroissant :

1.2.1. Les actifs liquides propres à la banque

Ces ressources constituent le gage des créanciers et la mesure de son indépendance vis-à-vis des nous pouvons citer (AFTIS, 2013) :

- Caisse, institut d'Emission, Trésors public, CCP ;
- Bon de trésor et assimilées ; selon DEBELS et al, 1992, il s'agit des titres représentatifs d'une créance sur le Trésor public, dématérialisés et inscrits au compte courant auprès de la banque centrale.
- Titre de placement immédiat : Contrairement au titre de participation, il s'agit d'un terme utilisé pour désigner la valeur mobilière détenue par une entreprise (banque) pour réaliser un bénéfice à long terme (DEBELS et al. 1992).

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

1.2.2. Les actifs liquides provenant des opérations avec la clientèle

Selon AMMOUR.B, Ces ressources sont principalement constituées de Dépôts, les bons de caisse et les comptes d'épargne.

- Les dépôts : selon DEBELS et al, (1999) ; AMMOUR, 2013, Il s'agit de liquidités confiées à une banque par des personnes physiques ou morales, il existe deux catégories de dépôts : les dépôts à vue et les dépôts à termes (Les dépôts à terme est un placement simple et peu risqué, sauf en cas de défaillance de la banque)

- bon de caisse : Possède les mêmes caractéristiques qu'un dépôt à terme mais est classé comme valeur mobilière de placement au bilan et les intérêts ne sont comptabilisés qu'au moment du paiement. On spécifie deux catégories de bon de caisses : les bons de caisse nominatifs et les bons de caisses anonymes.

- comptes d'épargnes : Ce sont des comptes qui se caractérisent par l'existence d'un livret analogue à celui délivré par les caisses d'épargne avec une réglementation spécifique.

Ces comptes sont réservés qu'aux personnes physiques et ne font pas l'objet de la délivrance de carnet de chèque.

1.2.3. Les actifs liquides provenant de transactions avec d'autres établissements de crédit

Ces actifs apparaissent des relations et des opérations que la banque effectue avec d'autre banque (opérations interbancaires), organismes et établissement financiers à savoir :

- Comptes à vue des établissements de crédits ;
- Comptes et prêts à terme d'une durée de trois mois et plus d'échéance ;
- Valeurs reçues en pension au jour le jour ;
- Valeurs non mobilisables reçues en pension à terme, achetées à trois mois ou plus d'échéance.

La banque rétablit sa liquidité pour émettre de nouveaux prêts. Soit par le réescompte des effets auprès de la banque centrale, soit par le recours au marché monétaire.

1.2.4. Le recours au réescompte auprès de la banque centrale :

Le réescompte est un type de refinancement bancaire qui consiste en l'achat par une banque (généralement une banque centrale) de titres de crédit à court terme à une autre banque.

Les banques détiennent, en portefeuille, plusieurs catégories d'effets (effets de commerce, effets financier, bon de Trésor) dont certains font l'objet d'une mobilisation.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

1.2.5. Le recours au marché monétaire :

Les marchés monétaires sont des marchés où les banques négocient entre les banques, leurs besoins et leurs ressources en capitaux à court terme.

Les transactions réalisées sur ces marchés sont souvent qualifiées d'Operations de « refinancement », et peuvent fournir des liquidités à court terme. La plupart des refinancements à court terme se font soit par l'émission de titres primaires ou par cession temporaire de titres.

2. Le financement de besoin de liquidité bancaire

En premier lieu nous allons présenter :

2.1. Les sources de la liquidité bancaire :

La banque trouve des ressources futures en achetant des titres à long terme, en empruntant des fonds auprès d'autres institutions financières ou autres sources.

2.1.1. Les sources prévisionnelles :

Les crédits octroyés par les banques auparavant, qui arrivent à échéance, on distingue :

2.1.1.1. Les Actifs Quasi-Echus

Ce sont des actifs détenus par des banques qui arrivent à échéance.

Selon la taille de la banque, ils sont regroupés comme suit :

- Le principal de certains prêts qui arrivent à échéance et non renouvelable ;
- Un portefeuille de prêts qui fournit des liquidités aux banques au fur et à mesure que les échéances tombent par les remboursements des crédits (principal et intérêts échus).
- Une partie du principal qui est remboursée régulièrement.
- Titres et les instruments sur le marché monétaire : les Bons de Trésor, les certificats de dépôts des autres banques et les prêts d'excédents de réserves, ...

2.1.1.2. Les Actifs à Court Terme

D'une part, Ce sont les titres à long terme qui arrivent à échéance et qui sont considérés comme les titres à court terme.

D'autre part, ce sont les actifs utilisés comme des instruments du marché monétaire, qui sont d'une grande importance surtout en phase de stabilité de taux d'intérêt ou les ventes de titres se font avec gains, mais ils peuvent causer des pertes lorsque les taux d'intérêt sont instables.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Actuellement, les banques jouent un rôle très important sur le marché financier avec l'achat et la vente des valeurs mobilières, ces titres occupent une place importante à l'actif du bilan de la banque, consommant d'énormes quantités de liquidités à l'échéance.

Donc, les liquidités provenant des ventes d'actifs sont en fonction de trois paramètres :

- Le volume des actifs détenus ;
- la flexibilité des taux d'intérêt et le rendement ;
- la Capacité à absorber les pertes attendues (gestion des risques).

2.1.2. Sources immédiates ou quasi-immédiates

Selon sa taille, les banques peuvent contracter des emprunts ou ouvrir des lignes de crédit auprès de l'Institut d'émission ou d'autres banques. La source dite immédiate est donc :

2.1.2.1. L'aptitude à emprunter :

Une autre source de liquidité est l'accès facile à divers marchés de capitaux et la capacité de lever des fonds sur les marchés. Cette source dépend de la notoriété de la banque, de sa taille, de la solvabilité, de la qualité de son actionnariat (qualité de sa signature) et de la réputation de la banque.

Par conséquent, les banques qui parviennent à répondre aux critères ci-dessus peuvent gagner la confiance des créanciers, accéder facilement au marché monétaire, assurer la rentabilité et profiter des opportunités du marché

2.1.2.2. L'aptitude de l'établissement à attirer une nouvelle épargne

La capacité des unités commerciales à attirer une nouvelle épargne sous forme de dépôts est une source de liquidité très intéressante, car celle-ci est gratuite (hors les frais de gestion et des moyens mis en place pour les attirer).

2.1.2.3. L'ouverture de ligne de crédits stand-by auprès de la Banque Centrale et d'autres banques :

Les lignes de crédit stand-by, également appelées « crédits de soutien », sont souvent utilisés et accordées aux banques étrangères pour couvrir leurs besoins de liquidités en devises étrangères.

La banque peut solliciter la Banque Centrale comme prêteur en dernier ressort, mais ce comportement cause des désagréments à la banque.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

2.2. Fonctions de la liquidité

La liquidité remplit à travers l'activité bancaire un certain nombre de fonctions présentées ci – après :

2.2.1. Fonction d'engagement :

Les obligations de la banque envers ses clients et ses créanciers sont conclues, permettant à la banque de rentabiliser ses fonds.

La banque doit honorer ses engagements grâce à sa solvabilité qui est une fonction de sa position qu'elle essaye de rendre flexible.

La fonction d'engagement permet de :

2.2.1.1. Sécuriser les créanciers :

La fonction principale de la liquidité est de donner des assurances de solvabilité (de remboursement) aux créanciers et que la banque est en mesure de payer ses dettes et d'honorer ses engagements quant aux demandes de retraits à vue ou à échéance. Tant que la banque dispose de liquidités suffisantes, ces prêteurs n'auront aucune crainte à prêter ou à placer leurs fonds auprès de cette banque.

2.2.1.2. Rembourser les emprunts

La deuxième fonction est de rassurer la banque elle-même qu'elle remboursera ses dettes sans être obligée de les renouveler. Par exemple : une banque couvrant le financement de ses actifs à échéance de six (06) mois par des passifs à la même échéance n'aura pas de problèmes de liquidité puisque les fonds nécessaires au remboursement des emprunts proviendront des actifs arrivant à échéance. Par contre, financer un actif à échéance de douze (12) mois par des certificats de dépôts de six (06) mois peut créer des problèmes de liquidité.

2.2.1.3. Garantir les lignes de crédits

Il y a deux lignes de crédit.

- Ligne de crédit ferme : Accompagnée d'un engagement « écrit » de la banque « prêter en contrepartie d'une commission que le client s'engage à payer et qui peut ensuite utiliser sa ligne de crédit à n'importe quel moment.
- Ligne de crédit non ferme : elle n'est assortie d'aucun engagement légal de prêter.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Refuser d'accorder de crédit à un client qui a ouvert une ligne de crédit risque de lui faire perdre celui-ci et sa réputation, c'est la raison pour laquelle, les banques ont tendance à mettre en place des politiques de fidélisation de sa clientèle en considérant toutes les lignes de crédits comme étant des engagements fermes de prêter, sauf dans certains cas suspects.

Pour cela, elle doit être en mesure de satisfaire ses clients si jamais n'ils font- usage de leurs lignes de crédits. La banque ne pourra honorer ses engagements que si elle détient une certaine liquidité obtenue des marchés.

2.2.2. Fonction de Prévision :

L'aptitude de la banque à prévoir les situations de retraits massifs des dépôts ou de fortes demandes de crédits des clients, lui permet d'y faire face et de préparer les fonds nécessaires pour satisfaire sa clientèle.

Cette fonction joue un rôle très important dans la gestion de la liquidité permettant aux banques de faire face à des menaces potentielles telles que : la vente de ses actifs, supporter des taux d'intérêt élevés ou plus encore le recours à la Banque Centrale. Nous savons pour cela, que la liquidité a pour fonction de Prévision essentielle :

2.2.2.1. Éviter la vente forcée d'actifs :

Lorsque les banques deviennent illiquides et incapables de renouveler leurs prêts à échéance, elles seront dans l'obligation de vendre leurs actifs, de vendre des titres bancaires à bas prix, engendrant ainsi des déficits tellement élevés qu'elles peuvent porter atteinte à l'intégralité de son capital.

Par conséquent, les banques doivent anticiper le besoin de fonds pour faire face à leurs obligations afin d'éviter la vente forcée de ses actifs.

2.2.2.2. Prévenir le paiement d'intérêts élevés

Pour couvrir son besoin de liquidité, la banque fait recours au marché de capitaux, elle sollicite des emprunts avec un taux d'intérêt élevé.

Pour se protéger, la banque achetée des fonds à long terme, mais il est souhaitable à la banque de détenir des liquidités suffisantes pour ne pas subir le paiement de taux d'intérêt élevé.

2.2.2.3. Éviter le recours à la banque centrale

La banque fait recours aux services de la banque centrale dans deux cas :

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

- Le taux d'intérêt appliqué par la banque centrale (taux d'escompte) est inférieur à celui du marché monétaire, ce qui incite les banques, et les pousse à avoir une aptitude spéculative en prêtant à un taux élevé que celui de l'escompte.
- Quand la banque est face à un risque d'illiquidité, elle se réfère donc à la banque centrale qui l'obligera à vendre ses titres à des prix bas, et l'incitera à une restructuration de son bilan.

2.3. Le besoin de liquidité

Le besoin de liquidité est l'écart à identifier ou à prévoir en terme de fonds nécessaires au financement de l'activité bancaire, son évolution et son financement se font par le service de la trésorerie qui doit fournir au département de crédit l'estimation du besoin de liquidité pour financer des opérations de prêts en déterminant leur degré de risque et de rentabilité.

L'offre de crédit est déterminée par le besoin de liquidité qu'elle crée, en d'autre terme : En d'autres termes, les banques anticipent les besoins de liquidité qui résultent d'un crédit éventuellement octroyé.

2.3.1. La logique de la création monétaire

Tout intermédiaire financier crée de la monnaie qu'il enregistre, a son passif, en contrepartie de l'octroi de crédit, de l'acquisition de créances enregistrées à son actif. Donc, cette création monétaire provient de l'utilisation d'un droit, d'un privilège donné par les autorités monétaires. Contrairement à ce que l'on imagine souvent, un octroi de crédit par la banque n'exige pas une réserve préalable, on pourrait penser que la capacité d'octroi de crédit « création monétaire » d'une banque est infinie, hors des périodes d'encadrement de crédits.

La banque qui n'ayant rien et qui octroie un crédit se crée un besoin de liquidité et la capacité de créer un besoin de liquidité dépend d'une part de l'ampleur de ce crédit, d'autre part, de la plus ou moins grande facilité à le satisfaire, et assurer leur financement.

Section 3 : Mesures et ratios de la liquidité

La crise de liquidité de 2007-2009, a fait prendre conscience de la nécessité d'évaluer ce risque afin de mieux maîtriser l'exposition des banques. Des indices agrégés de la liquidité bancaire ont été développés parallèlement à l'établissement de normes de régulation du risque de liquidité. Ces exigences prudentielles en termes de risque de liquidité font peser une contrainte sur la composition du bilan bancaire.

1. Mesures de la liquidité bancaire :

La littérature relative à l'évaluation du risque de liquidité bancaire considère essentiellement deux types d'indices distincts par leur niveau d'analyse. D'une part, des mesures bilancielle du risque de liquidité sont utilisées au niveau individuel des banques. D'autre part, il existe des indices des conditions de liquidité communes à toutes les banques sur les marchés interbancaires ou monétaires. Enfin, la littérature a développé quelques mesures synthétiques. (JEAN-LOUP, 2017)

1.1 Les mesures bilancielle de liquidité

Banks (2005) utilise trois méthodes pour évaluer la liquidité, à savoir la méthode de l'indice de liquidité, la mobilisation et l'utilisation du capital et la méthode de la structure du capital.

La méthode du capital et la méthode de la structure du capital sont des estimations subjectives, largement basées sur l'expérience et le jugement des gestionnaires sur les questions de risque.

La littérature évalue l'exposition potentielle des banques aux chocs de liquidité en utilisant trois types de mesures bilancielle : l'indice de liquidité, la stabilité des financements et l'impasse de liquidité entre l'actif et le passif du bilan. (JEAN-LOUP, 2017)

1.1.1. L'indice de liquidité :

Banks (2005) utilise quatre indices de liquidité, notamment l'indice de la liquidité de l'actif, l'indice de liquidité des actions, indice de rotation des crédits et encours de crédits sur les dépôts pour examiner la liquidité bancaire. Cet auteur constate que plus l'indice de position de trésorerie (liquidité de l'actif) est élevé et l'indice de liquidité des actions, plus la liquidité des banques est élevée. Il signale en outre que le chiffre d'affaires des prêts et l'encours des prêts par rapport aux dépôts sont négativement liés à la liquidité des banques. Certains auteurs comme Rychtarik (2009), Fola (2015), et Vodova (2011, 2012) évaluent la liquidité bancaire en se concentrant sur quatre indicateurs comme suit :

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

1.1.1.1. Liquidité de l'actif LATA :

Ce ratio indique la proportion d'actifs liquides à l'actif total. Plus ce ratio est élevé, meilleure est la liquidité bancaire car cela signifie que les banques détiennent plus d'actifs liquides sur l'actif total. Constituent un premier élément du bilan des banques qui rende compte de leur exposition potentielle au risque de liquidité. En effet, les actifs liquides constituent un coussin qui amortit le risque de refinancement. Toutefois, la liquidité des actifs est étroitement liée à la liquidité de marché. Lorsque la liquidité de marché se dégrade, les banques peuvent éprouver des difficultés à céder certains actifs sans perte trop importante ou à les proposer en collatéral de refinancement pour une marge raisonnable (Brunnermeier et Pedersen, 2009).

$$LATA = \frac{\text{Liquidité}}{\text{totale actif}}$$

1.1.1.2. Liquidité des actions LADST :

Ce ratio indique si le total des actifs liquides des banques est suffisant pour faire face à leur obligation de paiement de la dette à court terme. Lorsque le ratio est faible, les banques sont plus sensibles au retrait des dépôts par les clients. Cette mesure permet d'identifier la vulnérabilité des banques aux sources de financement. Un ratio plus élevé indique une meilleure capacité de la banque à absorber le choc de liquidité.

$$LADST = \frac{\text{Totale des liquidités}}{\text{dépôts à court termes et capitaux mobilisés}}$$

1.1.1.3 Indice de rotation des crédits NLTA :

Ce ratio indique le pourcentage d'actifs relatifs aux prêts qui sont des actifs illiquides. Plus-le Ratio est élevé, plus la liquidité de la banque est mauvaise car la banque est plus vulnérable au risque de liquidité. Cette variable dépendante a été utilisée par Lucchetta (2007).

$$NLTA = \frac{\text{Totale crédits}}{\text{totale actifs}}$$

1.1.1.4. Indice de crédits sur les dépôts (Total des prêts) NLDST :

Ce ratio indique le pourcentage du total des dépôts et des fonds à court terme qui sont liés à des actifs.

$$NLDST = \frac{\text{Totale des prêts}}{\text{dépôts à court termes et capitaux mobilisés}}$$

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Différents ratios évaluent couramment la liquidité tels que par exemple la part des disponibilités ou la part des crédits dans le total actif (ex. Pagratis et Stringa, 2009), les réserves auprès de la banque centrale (Acharya et Merrouche, 2012) ou encore les changements quotidiens dans les réserves auprès de la banque centrale (Cocco et al, 2009).

D'autres mesures de la liquidité de l'actif sont plus construites telles que la mesure de la liquidité du portefeuille de crédit proposée par Loutskina (2011). L'auteur développe un indice du potentiel de titrisation des crédits d'une banque, compte tenu de la composition du portefeuille de crédit de la banque et de l'état du marché de la titrisation. Il rend ainsi compte de la liquidité de l'actif bancaire pouvant résulter de la titrisation. (Jean-Loup, 2017).

1.1.2. La stabilité des financements

Représente un deuxième élément bilanciel de l'exposition potentielle des banques aux chocs de liquidité. Elle se définit comme la proportion des ressources stables utilisées par les banques afin de financer leurs actifs. Le retrait par les déposants de leurs avoirs ou les décisions de créanciers de court terme de ne pas renouveler leurs financements représentent une perte de financements. La probabilité d'occurrence d'un tel événement constitue un risque de refinancement (Acharya et al, 2011). Dans cette acception, le risque de liquidité renvoie à la capacité de lever dans fonds immédiatement à coût raisonnable. Des ratios bilanciels évaluent la stabilité des financements comme la part des financements de court terme sur le total des financements ou encore le flux d'intérêts versés par la banque sur le total des dépôts. Ce dernier ratio permet d'approcher le coût des financements (Dietrich et al, 2014).

1.1.3. L'impasse de liquidité

Appelée également impasse de refinancement, constitue le troisième indice bilanciel d'exposition potentielle aux chocs de liquidité. Il est défini comme la différence entre la proportion d'actifs illiquides financée par un passif exigible. Les ratios utilisés se calculent notamment comme le rapport de la différence entre les crédits et l'endettement à court terme, et les crédits (ex. Aikman et al., 2011), les fonds prêtés aux autres banques et les fonds empruntés auprès d'autres banques, les crédits et l'endettement à court terme, les actifs liquides et l'endettement à court terme, ou encore les actifs liquides et l'endettement total (ex. Pagratis et Stringa, 2009). Deep et Schaefer (2004) proposent en outre une impasse de transformation de liquidité mesurée comme le rapport de la différence entre les passifs exigibles et les actifs liquides, et le total bilan. Toutefois malgré l'apparence d'une mesure complète, Deep et Schaefer (2004) ne tiennent pas compte des

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

engagements de hors-bilan et obtiennent par conséquent un montant relativement faible de création de liquidité.

1.1.4. Les limites des mesures bilancielle :

Quel que soit l'indice retenu, ces trois types de mesures bilancielle de liquidité ne rendent compte que du potentiel d'une banque à faire face à une dégradation des conditions de liquidité. Elles souffrent de quatre limites :

Premièrement, ces mesures bilancielle ne rendent pas compte de la capacité des banques à accéder aux sources de financement durant les chocs de liquidité. En effet, la capacité de refinancement des banques n'est pas exprimée en totalité au bilan. Elle dépend notamment de la réputation des banques, de la diversification de leurs sources de financement, ou encore de la politique de la banque centrale. Deuxièmement, la comparaison de ces mesures bilancielle entre banques et au cours de temps est malaisée. Un même niveau pour une mesure donnée entre plusieurs banques ne signifie pas nécessairement le même degré d'exposition au risque de liquidité. De la même manière, une même valeur pour un indicateur à deux moments différents au cours du temps ne traduit pas nécessairement la même exposition au risque de liquidité. (Jean-Loup, 2017)

Troisièmement, les mesures bilancielle manquent de fréquence, en raison de leur base annuelle ou trimestrielle, et traduisent une situation passée. Elles ne peuvent donner une évaluation précise de l'exposition individuelle au risque de liquidité, particulièrement en période de stress de liquidité sur les marchés financiers. En effet, ces événements durent en général quelques semaines ou quelques mois.

Enfin, ces mesures ne rendent pas compte des interactions entre les différents aspects du risque de liquidité tels que la liquidité de l'actif ou le risque de refinancement. Chaque mesure ne souligne qu'un aspect différent de l'exposition potentielle au risque de liquidité. (Jean-Loup, 2017)

1.2. Les mesures des conditions systémiques de liquidité

En second lieu, la littérature a développé des mesures des conditions de liquidité communes à l'ensemble des banques. Ces indices sont généralement qualifiés de mesures systémiques de liquidité ou de mesures du risque systémique de liquidité. Les plus couramment utilisés sont les écarts (spreads) de taux entre l'Euribor ou le Libor et le rendement des obligations souveraines bien notées de même maturité (ex. Cornett et al, 2011 ; Hong et al, 2014 ; Hong et Wu, 2012) ou entre les taux interbancaires et les taux de l'Overnight Indexed Swap (OIS). Certaines études du risque de liquidité utilisent les marges de refinancement des repos (Gorton et Metrick, 2012).

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Enfin, Schwarz (2017) propose de mesurer la liquidité de marché comme le spread de taux entre les obligations souveraines allemandes et les celles de l'agence gouvernementale allemande de développement Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW). Les deux types d'obligations ont en effet le même risque de crédit dans la mesure où elles sont explicitement garanties par le gouvernement fédéral allemand. Par conséquent, le spread reflète les conditions de liquidité agrégées¹². Ces mesures ont une fréquence plus élevée que les indices bilanciers. Toutefois, elles se situent au niveau macro de l'ensemble du secteur bancaire.

Enfin, la littérature a développé quelques mesures individuelles du risque de liquidité bancaire qui rendent à la fois compte des caractéristiques bilancielles individuelles et des conditions de liquidité sur les marchés monétaires. Certains auteurs utilisent le prix individuel de la liquidité bancaire demandé ou payé lors des opérations principales de refinancement hebdomadaire de l'Eurosystème (MRO) (ex. Abbassi et al, 2013 ; Craig et al, 2015 ; Drehmann et Nikolaou, 2013). Toutefois, les données utilisées dans ces études ne sont pas disponibles publiquement.

Brunnermeier et al. (2012) développent une mesure synthétique, le Liquidity Mismatch Index (LMI). Cet indice est utilisé par les auteurs pour évaluer le risque de liquidité d'une banque ou d'un secteur bancaire, et pour identifier les institutions financières d'importance systémique. Il se calcule comme la liquidité des actifs à laquelle est soustraite la liquidité promise à travers les passifs. Les éléments du bilan sont classés selon leur catégorie et pondérés selon leur liquidité de marché.

Les pondérations en liquidité pour chaque type d'actif ou de passif sont calculées à l'aide des spreads de taux d'intérêt obligataires selon la méthode présentée par Krishnamurthy et Vissing-Jorgensen (2012). Elles mesurent l'apport d'un actif en termes de liquidité, c'est-à-dire de donner sa valeur équivalente en cash.

Berger et Bouwman (2009) développent une mesure de création de liquidité bancaire dans une logique similaire. Ils considèrent qu'un maximum de liquidité est créé par les banques lorsque les actifs illiquides sont transformés en passifs exigibles et que les garanties au hors-bilan sont illiquides ou exigibles. A l'inverse, un maximum de liquidité est détruit lorsque les actifs liquides sont transformés en passifs non exigibles ou en capitaux propres et que les garanties au hors-bilan sont liquides.

2. Ratios prudentiels de liquidité

Les théories de création de liquidité bancaire permettent de mettre en perspective les enjeux et les problématiques de la régulation du risque de liquidité des banques prévus par Bâle III.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Les superviseurs bancaires considéraient déjà le risque de liquidité bancaire, avant la crise de liquidité de 2007-2009. Ainsi, le rapport du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de 2000, revu en 2008, intitulé « Principes de saine gestion et de surveillance du risque de liquidité » soulignait l'importance du risque de liquidité et recommandait à « toutes les banques (de) disposer d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller, contrôler le risque de liquidité [...] (c'est-à-dire d'un) mécanisme de projection complète des flux de trésorerie [...] selon divers horizons temporels appropriés ». Il était conseillé aux banques de pouvoir calculer leurs positions de liquidité au jour le jour pour les horizons les plus rapprochés.

Le but était de leur permettre de gérer effectivement et de surveiller leurs contraintes de financements. Toutefois, ce rapport ne faisait pas mention de techniques spécifiques de mesure de ces risques.

La proposition du Comité de Bâle – Basel III : International Framework for Liquidity Risk Measurement, Standards and Monitoring – publiée le 16 décembre 2010, introduit deux mesures du risque de liquidité via deux ratios de liquidité : le Liquidity Coverage Ratio (LCR) à un mois et le Net Stable Funding Ratio (NSFR) à un an. La directive européenne sur les fonds propres réglementaires (Capital Requirement Directive – CRD) IV du 27 juin 2013 introduit ces ratios en droit européen. Ces ratios montrent que leur logique est celle des mesures bilancielle d'exposition aux chocs de liquidité.

2.1. Liquidity Coverage Ratio (LCR)

A pour objectif la résistance à court terme des banques face au risque de liquidité. Il vise à s'assurer que chaque banque ait suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (ALHQ) – qui puissent être convertis facilement, immédiatement et sans ou avec peu de perte de valeur, en cash sur les marchés privés afin de satisfaire les besoins de liquidité de la banque. (Jean-Loup, 2017)

Le LCR est construit comme le rapport entre le stock d'actifs liquides de haute qualité d'une banque et le total de ses sorties nettes de cash à 30 jours :

$$LCR = \frac{\text{stock d'actifs liquides de haute qualité}}{\text{totales de sorties nettes de cash à 30 jours}} \geq 100\%$$

Au numérateur du ratio, les actifs liquides d'une banque sont pondérés en fonction de leur qualité puis comptabilisés au stock d'ALHQ de la banque. Ainsi, les disponibilités ou les obligations souveraines bien notées sont considérées comme très liquides et pondérées à 100%. La pondération

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

décroît ensuite avec la liquidité des actifs éligibles au ratio. En effet, pour être éligibles au stock d'ALHQ, les actifs doivent être disponibles, c'est-à-dire libres de toute restriction légale, de régulation, contractuelle ou autre qui empêcherait une banque de les liquider ou de les transférer.

Au dénominateur du LCR, le total des sorties nettes de cash à 30 jours sont calculées comme le total des sorties de cash anticipées auquel est soustrait le total des entrées de cash anticipées à dans la limite de 75% des sorties de cash anticipées :

Total des sorties nettes de cash à 30 jours

= totales des sorties de cash anticipé

– Min{total des entrées de cash anticipées ; 75% du total des sorties de cash anticipés}

Les sorties de cash anticipées totales sont calculées en multipliant les différentes catégories de passif et d'engagements de hors bilan par des taux auxquels ils sont estimés. (Jean-Loup, 2017)

2.2. Le Net Stable Funding Ratio (NSFR)

Encadre le financement des crédits de long terme par des ressources de court terme et incite les banques à financer leurs activités avec des ressources de maturité plus grande. L'objectif est d'obtenir une structure de maturité des actifs et des passifs plus stables à un horizon d'un an. Le NSFR se calcule comme suit :

$$NSFR = \frac{\text{Ressources stables}}{\text{Besoins de financements stables}} > 100\%$$

Contrairement au LCR, un ratio en flux qui ne considère que certains éléments du bilan, le NSFR est un ratio en stock qui tient compte de tous les éléments du bilan. Au numérateur, les ressources stables renvoient à l'exigibilité des éléments du passif du bilan d'une banque. Moins une ressource est exigible, plus elle est considérée comme stable. Au dénominateur, les besoins de financement stables apprécient la liquidité des éléments de l'actif du bilan et du hors-bilan d'une banque. Moins un actif ou un élément de hors-bilan est liquide, moins un établissement peut s'en défaire et donc plus il représente un besoin de financement stable. Les ressources stables doivent être au moins égales aux emplois non liquides.

La liquidité des emplois et l'exigibilité des ressources du bilan d'une banque sont évaluées suite à la pondération des différents types d'actifs, de passifs et d'éléments de hors-bilan, selon des coefficients définis par le Comité de Bâle et qui font actuellement l'objet de discussions. Au numérateur, les éléments du passif sont pondérés de manière croissante en fonction de leur stabilité. Cette dernière est évaluée selon le type de produit/contrepartie mais également au regard d'un

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

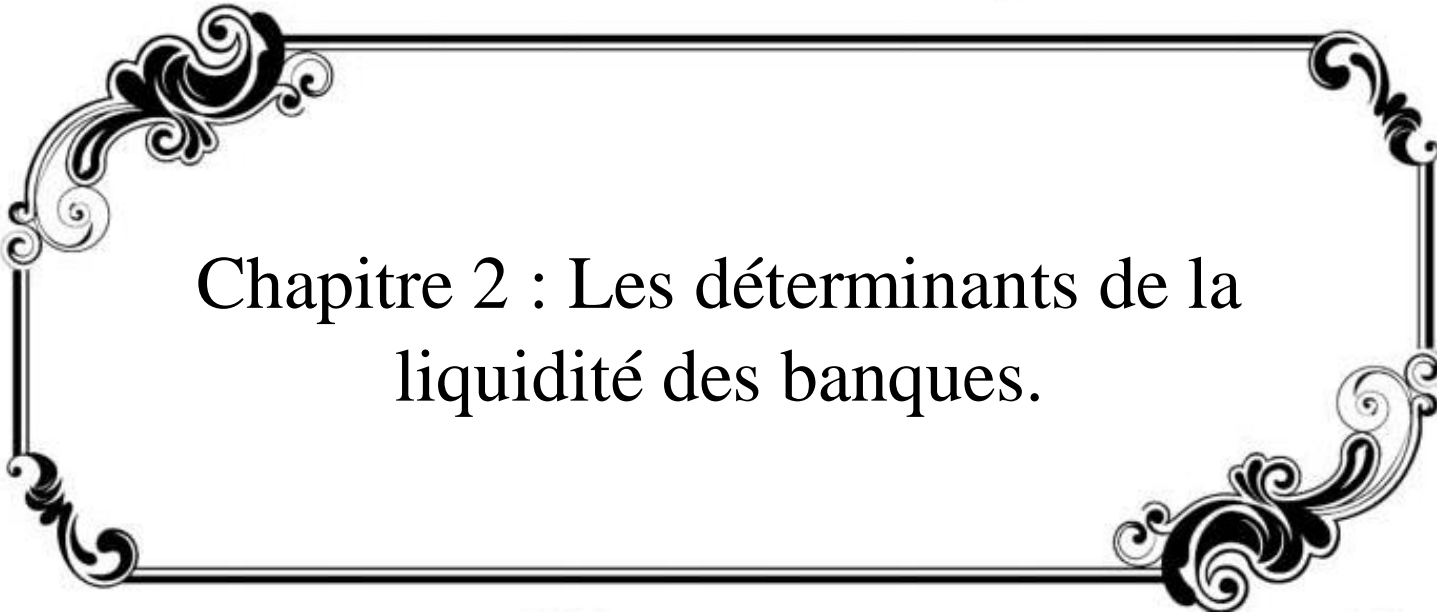
horizon d'un an pour les éléments qui ont une maturité contractuelle. Dans la proposition du Comité de Bâle, le NSFR favorise la captation de ressources au niveau de la clientèle de particuliers et de PME au détriment au circuit institutionnel puisque les dépôts des institutions financières ne sont pas considérés comme des ressources stables. Au dénominateur, le principe est que moins un actif au bilan ou un élément au hors-bilan d'une banque est liquide, plus il est fortement pondéré et donc considéré comme un besoin de financement.

Chapitre 1 : Généralités sur la liquidité bancaire

Conclusion :

À la fin de ce chapitre, nous concluons que nous avons clarifié certains concepts bancaires qui peuvent être définis comme un ensemble de mécanismes permettant le bon fonctionnement des banques. Ces banques gagnent de la monnaie en collectant des ressources et en prêtant des crédits. Ce qui mène à la création de liquidité qui représente un élément important pour la stabilité de la banque et donc le bon fonctionnement de l'économie.

L'existence d'un système bancaire efficace et solide c'est un facteur principal dans le succès des politiques de progrès et de prospérité mondiales. Afin de mieux expliquer le secteur bancaire, en particulier la liquidité, le chapitre suivant explore divers facteurs internes et externes à l'environnement bancaire qui peuvent influencer ce comportement.



Chapitre 2 : Les déterminants de la
liquidité des banques.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

Introduction :

Le développement rapide du système financier a entraîné des moyens financiers de plus en plus diversifiés et complexes. Dans le cadre de ce processus, l'évolution du secteur financier semble avoir joué un rôle de plus en plus important dans la formation et parfois l'amplification de la volatilité macroéconomique et de l'émergence de divers risques.

Le risque de liquidité est l'un des préoccupations majeures du système bancaire, mis en évidence la nécessité de prendre des mesures dans les domaines de la réglementation prudentielle, de la comptabilité, de la mesure du risque ou de la politique monétaire afin de renforcer le système bancaire et la stabilité macroéconomique.

La liquidité bancaire est généralement considérée comme étant la capacité à faire face à ses obligations de trésorerie suivant leur échéance et pour les besoins de la stabilité bancaire, Par conséquent, une banque est illiquide si elle est victime d'une insuffisance de trésorerie, c'est-à-dire si elle n'est plus en mesure d'honorer ses engagements immédiats (décaissements) grâce à ses encaissements. Il semble donc utile de comprendre les déterminants des liquidités des banques.

Dans ce chapitre, on va, premièrement, s'intéresser aux déterminants microéconomiques de liquidité, ensuite on va étudier les autres facteurs macroéconomiques qui peuvent impacter sur la liquidité bancaire. Enfin, on va entamer quelques recherches antérieures sur l'analyse des déterminants de liquidité, dans ce contexte le chapitre est composé de 03 sections :

Section 01 : Les déterminants microéconomiques de liquidité.

Section 02 : Les déterminants macroéconomiques de liquidité.

Section 03 : Les déterminants de la liquidité des banques - Revue de la littérature empirique -

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

Section 1 : Les déterminants microéconomiques de liquidité

Cette section vise à éclairer et à comprendre les facteurs qui pourraient expliquer les déterminants microéconomiques de liquidité dans les banques en Algérie. Elle vient d'attirer l'attention des managers dans les banques sur l'intérêt de la compréhension de ces déterminants et qui pourraient maintenir la stabilité et l'efficacité des banques.

1. La rentabilité :

La rentabilité est un indicateur dont une institution pourrait utiliser les actifs liés à son activité principale en vue de générer des bénéfices (Greenwood et Jovanovic, 1990). Il s'agit d'une mesure générale de la santé financière d'un établissement sur une période donnée. La relation entre la rentabilité et la liquidité de la banque a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche où la rentabilité bancaire est généralement mesurée par le rendement des capitaux propres (Return On Equity -ROE), le rendement des actifs (Return On Asset - ROA) et la marge nette d'intérêt (Net Interest Margin - NIM) :

1.1. ROA (return on asset) Le rendement des actifs :

Ce ratio donne une idée sur la capacité de la banque à générer du profit à partir de ses actifs. En effet, certains auteurs ont démontré que le ROA a un impact positif et significatif sur le risque de liquidité du fait que les banques les plus rentables peuvent investir d'avantage et disposent donc d'une liquidité limitée, ce qui accroît leur risque de liquidité (Akhtar et al., 2011; Al-Harbi, 2020; Alzoubi, 2017; Ben Jedidia et Hamza, 2015; Boukhatem et Djelassi, 2020; Chowdhury et al., 2019; Gafrej et Boujelbene, 2017; Iqbal, 2012).

C'est l'un des indicateurs financiers qui montre la performance des banques. Avec un ROA élevé, la banque génère une bonne réputation et attire les déposants et les emprunteurs, réduit les retraits anticipés et augmente le fonds de roulement à partir des bénéfices non répartis. Par conséquent, un ROA accru augmente la liquidité (El-Chaarani, 2019 ; Aldeen et al. 2020).

Les recherches précédentes menées en ce sens suggère également l'existence d'une relation négative et significative avec le risque de liquidité (Shen et al. 2009 ; Al Khouri, 2011 ; Ghenimi et Omri, 2015). Par ailleurs, le modèle de régression utilisé par Anam et al (2012), Anjum Iqbal (2012), Muharam et Kurnia (2012), Akhtar et al. (2011), Rahman et Banna (2015) a mis en évidence que le rendement des actifs est positivement lié à ce risque (QUAMAR Tarik et ALL).

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

En appliquant la théorie des performances de mise à l'échelle pour expliquer la relation entre le taux de changement de ROA par rapport au taux de changement de taille, lorsque la taille augmente, le ROA augmente. En parallèle, de nombreuses études empiriques ont démontré que la relation entre le ROA et la liquidité bancaire est positive (El-Chaarani, 2019), négative (Wójcik-Mazur & Szajt, 2015) et non linéaire (Vodova, 2011).

Signification : Un ROA plus élevé indique la performances plus élevées. Studies Vodová, 2011a; Vodová, 2011b; Al Khouri, 2012; Tseganesh, 2012; Vodová, 2013; Moussa, 2015; Abdul Rahman and Saeed, 2015.

1.2. ROE :

- Le rendement des capitaux propres (ROE) : peut être mesuré en utilisant le rapport entre le résultat net et le total des capitaux propres. Ce ratio permet d'appréhender la capacité de la banque à générer du profit à partir des apports des actionnaires.

Le ROE représente le rendement des capitaux propres uniquement au moment de la clôture de l'exercice, c'est-à-dire en fin d'année. Donc, il ne prend pas en compte les variations pouvant intervenir au cours d'une même année. A cet égard, la relation entre le ROE et la liquidité a été examinée dans différentes études dont certaines ont démontré que cette relation est négative et statistiquement significative du fait que les banques qui disposent d'un ratio de rendement des capitaux propres élevé ont la possibilité d'utiliser leurs revenus pour faire face à leurs engagements à court terme (Abdullah et Khan, 2012; Anam et al., 2012).

Le ROE reflète la capacité de la banque à utiliser ses fonds propres pour générer des profits (Yilmaz (2013).

Le rendement des capitaux propres est également considéré comme une mesure de l'efficacité avec laquelle la direction utilise les actifs d'une banque afin de générer des bénéfices au profit des actionnaires. Selon Shen et al. (2018), les banques ayant un risque de liquidité plus élevé ou qui ont un déficit important de fonds, devraient recourir à des actifs liquides provenant de sources externes afin de répondre à cette demande de fonds. Cette source de financement peut être coûteuse et il en résultera donc une baisse du ROE.

Dans le même ordre d'idées, l'étude menée au Pakistan par Abdullah et Khan (2012) a conclu que le rendement des capitaux propres a une relation négative non significative avec le risque de

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

liquidité. Anam et al. (2012) et Muharam et Kurnia (2012), quant à eux, ont trouvé une influence significativement négative.

D'autre part, Anjum Iqbal (2012), Akhtar et al. (2011) et Ghenimi et Omri (2015) ont montré que le ratio de rentabilité a un impact positif sur le risque de liquidité. Cet impact est également constaté dans l'étude menée sur les banques conventionnelles et islamiques au Bangladesh (Shafir et Ashadul, 2019) et au niveau des banques conventionnelles (Rahman et Banna, 2015). En effet, lorsque les banques ont un rendement des capitaux propres plus élevé, cela signifie qu'elles ont des revenus importants qui peuvent soutenir leurs obligations à court terme.

1.3. La marge nette d'intérêt (NIM)

La marge nette d'intérêt constitue également un ratio de performance permettant d'avoir une idée sur la rentabilité bancaire. Ce ratio est calculé en rapportant les revenus nets d'intérêt à l'actif productif, c'est-à-dire celui qui génère des intérêts.

Ghenimi et Omri (2018) ont conclu que la marge nette d'intérêt a un impact significativement négatif sur le risque de liquidité en se basant sur le fait que la réalisation d'une marge nette importante peut aider la banque à faire face à ses dates d'échéances.

2. La taille de la banque :

La taille de l'actif total (SIZE) est l'un des facteurs clés contribuant à une bonne image pour une banque. La banque dispose d'un capital mobilisé à grande échelle et facile à attirer, sélectionner des emprunteurs, de développer des services bancaires, etc.

La taille peut montrer les économies d'échelle. Les grandes banques bénéficient d'économies d'échelle qui réduisent les coûts de production et de collecte d'informations (Boyd et Runkhle, 1993).

La relation entre la taille de la banque et la liquidité a été largement débattue dans la littérature financière.

Selon l'hypothèse du « too big to Fail », la taille d'une banque peut avoir un impact négatif sur sa liquidité et donc positif sur son risque de liquidité. Contrairement aux petites banques, certains établissements de crédit considèrent qu'elles sont suffisamment grandes pour ne pas faire faillite et sont donc moins motivées pour détenir des niveaux de liquidité élevés (Al-Harbi, 2020). De plus, une taille importante peut rendre délicate la gestion des risques au sein de la banque. A cet

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

effet, de nombreux travaux de recherche ont approximé ce facteur par le logarithme naturel de l'actif total et ont conclu que la taille de la banque influence positivement son risque de liquidité (Anam et al. 2012 ; Boukhatem et Djelassi, 2020 ; Ghenimi et Omri, 2015, 2018 ; Iqbal, 2012 ; Ramzan et Zafar, 2014).

Ce ratio représente la propriété des actifs par les banques. Plus cette propriété est élevée, plus les banques ont la capacité d'offrir des services financiers à faible coût. L'évaluation de la taille des banques est une question épineuse car il existe un grand nombre d'indicateurs différents ayant des caractéristiques assez divergentes. Conformément aux études antérieures sur la gouvernance d'entreprise, la taille des banques est mesurée par le logarithme naturel de l'actif total à la fin de l'exercice financier. Dans leurs études, un certain nombre de chercheurs ont abordé la question de la taille et de la liquidité des banques.

C'est ainsi que Sawada (2010), Akhtar et al. (2011), Zolkifli et al (2015), Ghenimi et Omri (2015) ont conclu que la taille est positivement liée à la gestion du risque de liquidité. Par contre, Anam et al. (2012) ont trouvé des effets négatifs. En effet, plus la taille est importante, plus il est difficile pour une banque de gérer ses risques, y compris le risque de liquidité. Cette taille peut résulter d'une stratégie de croissance agressive, qui ne conduit pas nécessairement à l'amélioration de la performance de la banque (Mbatchou Ntchabet A. Y. & al, 2020).

L'étude s'attendait à ce que les grandes banques aient moins de besoins en liquidités que les petites banques parce que ils ont un accès plus facile aux dépôts des clients et aux marchés des capitaux et donc plus liquide. (KAMOYO ELIAS MAORE et All).

(El-Khoury, 2015; Umar, 2016; Pham & Nguyen, 2019). Selon la théorie de la convertibilité, les banques commerciales peuvent augmenter la liquidité en convertissant des actifs tels que des bons du Trésor et des contrats dérivés en bourse.

Cet impact négatif de la taille des banques sur le niveau de liquidité a été examiné par de nombreux chercheurs. Vodová (2013) a étudié les déterminants de la liquidité du secteur bancaire en Hongrie de 2001 à 2010. L'étude a montré que la taille des banques est négativement liée au niveau de liquidité. Ce résultat a également été soutenu par l'étude de Cucinelli (2013) dans le cadre des banques européennes, l'étude de Hackethal et al (2010) en Allemagne et l'étude de Bunda et Desquilbet (2008) dans les économies émergentes. De nombreux autres chercheurs ont constaté que la taille de la banque affecte positivement son niveau de liquidité. Les petites banques mettent l'accent sur des activités d'intermédiation et de transformation plus traditionnelles et, par

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

conséquent, elles détiennent des ratios de liquidité plus faibles (Chagwiza, 2014 ; El Khoury, 2015 ; Moussa, 2015 ; Melese et Laximikantham ; 2015).

Il n'y a pas de consensus dans la littérature sur la relation entre la banque taille et liquidité. Valla et al. (2006), Lucchetta (2007) et Vodova (2011, 2012) ont suggéré que le plus le total des actifs est élevé, plus le risque de liquidité est faible.

Les grandes banques pourraient avoir de nombreux avantages. Par exemple, il est plus facile pour ces banques de lever des capitaux auprès des clients, de prêter sur le marché interbancaire ou de recevoir le soutien de la banque centrale en tant que prêteur en dernier ressort. Cependant, Bunda et Desquilbet (2008) trouvent des résultats opposés. En particulier, ces auteurs signalent que les grandes banques commerciales bénéficient généralement d'avantages implicites et d'un faible coût de mobilisation des capitaux. Par conséquent, ces banques investissent souvent de manière agressive dans de nombreux projets de capital-risque, en particulier en accordant des prêts qui sont exposés à un risque élevé mais qui ont également des rendements attendus élevés. Par conséquent, le risque de liquidité des grandes banques est également plus élevé que celui des petites banques. (Nguyen, 2019).

3. L'adéquation du capital CAD :

Les CAD montrent la solidité des fonds propres des banques face aux aléas de l'environnement économique et financier.

L'équité au total des actifs (CAD) est une source importante de capital qui montre le degré d'autonomie dans la gestion de la banque. Plus le ratio fonds propres/total de l'actif est élevé, moins la banque utilise d'autres sources de financement, réduisant ainsi le coût du capital. De plus, le ratio élevé des fonds propres sur le total des actifs aide également la banque à instaurer la confiance et à attirer les clients dans tous les aspects de ses activités.

C'est un indicateur du niveau des fonds propres dans une banque. Deux hypothèses sont retenues pour expliquer la relation entre le ratio CAD d'une banque et sa liquidité :

La première suppose que le niveau du capital a un impact positif sur le risque de liquidité. Pour Menicucci et Paolucci (2016), un ratio d'adéquation des fonds propres élevé est un bon indicateur de la stabilité et de la liquidité d'une banque, ce qui suppose un risque de liquidité relativement maîtrisé (Menicucci et Paolucci, 2016). Repullo (2004) a confirmé ce principe en indiquant que l'augmentation du niveau de capital peut conduire les banques à augmenter leur niveau de liquidité

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

en vue d'absorber leur risque de liquidité (Repullo, 2004). De nombreuses études ont confirmé cette hypothèse en indiquant que le ratio CAD affecte positivement le risque de liquidité dans les banques islamiques (Ben Jedidia et Hamza, 2015 ; Mohammad et al. 2020 ; Muharam et Kurnia, 2012 ; Shamas et al. 2018 ; Yaacob et al. 2016).

La capitalisation bancaire est calculée comme le ratio des capitaux propres au total des actifs. Les recherches précédentes menées par Akhtar et al. (2011) et Iqbal (2012) montrent que le ratio de l'adéquation des capitaux propres a un impact positif et significatif sur le risque de liquidité, ce qui suggère un grand CAD signifie que les banques ont un grand capital, ce qui signifie que le capital peut être utilisé pour couvrir leurs dates d'échéance et la banque aura moins de difficultés.

Bunda et Desquilbet (2008) et Waemustafa et Sukri (2016) ont déclaré que la CAD a une relation positive avec la liquidité ; alors que Moussa (2015) et Nguyen (2019) en ont trouvé une relation négative. : Hanh Thi Van NGUYEN, Dut Van VO

La théorie des échanges et de la liquidité a été clarifiée car la différence entre la durée du capital mobilisé et la durée du prêt rend les banques commerciales moins liquides. Avec un ratio fonds propres/actif total élevé, une banque aura moins d'écarts temporels dus au capital actif. Forte proportion de fonds propres, augmentation de la liquidité de la banque : Hanh Thi Van NGUYEN, Dut Van VO

El Khoury (2015) a étudié les déterminants de la liquidité dans le secteur bancaire libanais en utilisant les données de 23 banques commerciales entre 2005 et 2013. Elle a confirmé l'hypothèse d'absorption des risques et a constaté que le niveau de capital a un impact positif et statistiquement significatif à la fois sur le ratio actif liquide sur total actif et sur le ratio actifs liquides sur dépôts des clients. Dans le cas de 36 économies émergentes, Bunda et Desquilbet (2008), ont trouvé qu'un niveau de capital élevé a une influence positive sur la liquidité de 1107 banques.

L'étude de Bonfim et Kim (2011) soutiennent également l'idée que les banques avec une meilleure adéquation des fonds propres présentent une exposition au risque de liquidité plus faible. De nombreux autres chercheurs ont trouvé la même association positive entre le ratio actif liquide sur totale actif et le niveau de capital des banques (Munteanu, 2012 et Vodová, 2013).

La deuxième hypothèse traite la relation entre le niveau de capital et la liquidité bancaire indique qu'un niveau de capital plus élevé peut entraver la création de liquidité en fragilisant la structure du capital des banques. Par conséquent, cette hypothèse indique qu'il existe une relation négative entre la liquidité bancaire et le niveau de capital.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

De nombreuses études ont confirmé la deuxième hypothèse en indiquant que le CAD des banques affecte négativement la liquidité bancaire (Chagwiza, 2014 ; Moussa, 2015).

Ce ratio est mesuré comme la proportion des fonds propres par rapport au total des actifs. Un ratio faible indique que la banque utilise une stratégie à fort effet de levier, ce qui est risqué et peut réduire les bénéfices de la banque alors que le coût d'emprunt est élevé. Les études précédentes de Bunda (2008), Vodova (2011, 2012) et Fola (2015) ont rapporté des résultats cohérents sur la relation positive entre le ratio de fonds propres et la liquidité bancaire.

4. Taux de prêts (CRE) :

CRE indique le ratio de la réserve de liquidité sur le total des actifs : c'est le pourcentage des prêts par rapport au total des actifs.

Les banques ayant un ratio de réserve de liquidité élevé seront confrontées à un faible risque de liquidité car les banques utiliseront les réserves de liquidité pour compenser le déficit de liquidité. Par conséquent, nous attendons une relation positive entre le ratio de réserve de liquidité et la liquidité des banques en Algérie

5. Croissance crédit (CGR) :

La hausse de la demande de prêts s'appelle la croissance du crédit. C'est un indicateur important de l'activité économique. Car les entreprises empruntent auprès des banques lorsqu'elles démarrent de nouveaux projets. Ils sont l'un des plus gros clients des prêts aux banques, qui réalisent des bénéfices importants.

La croissance du crédit (CGR) est la variation en pourcentage de l'encours total des crédits de cette année (t) par rapport à l'année précédente (t - 1). La croissance du crédit aide les banques à accroître leurs revenus d'intérêts, mais une croissance excessive du crédit aura un impact négatif sur la liquidité bancaire (El-Khoury, 2015). Pour les banques commerciales vietnamiennes, l'expansion du crédit a toujours été l'un des objectifs les plus importants. Par conséquent, la plupart des banques sont toujours en concurrence sur les taux d'intérêt des prêts, en particulier pour les prêts immobiliers. La croissance du crédit avec une importante structure de prêts à moyen et long terme conduira à la différence de durée entre les prêts et les fonds mobilisés, ce qui à son tour affecte la liquidité (Hanh Thi Van NGUYEN1 , Dut Van VO).

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

6. Qualité d'actif (AQ) :

La qualité des actifs fait référence à l'évaluation du risque de crédit associé à un actif particulier, tel qu'un portefeuille d'obligations ou d'actions. Le niveau d'efficacité avec lequel un gestionnaire d'investissement contrôle et surveille le risque de crédit influence fortement la notation attribuée. Parce que la qualité des actifs est un déterminant important du risque qui a un impact profond sur la liquidité et les coûts, les analystes se donnent beaucoup de mal pour s'assurer qu'ils émettent les évaluations les plus précises possibles.

En effet, leurs déclarations peuvent grandement affecter l'état général d'une entreprise, d'une banque ou d'un portefeuille pour les années à venir.

Provision pour risques de crédit, dans les activités de crédit, les impayés et les créances douteuses constituant un enjeu majeur pour les banques. Plus le ratio des créances sur l'encours total des prêts est élevé, plus le risque de crédit est élevé. Les impayés ont encouragé la rotation du capital et l'efficacité de l'entreprise.

La provision pour risques de crédit sera la source financière de soutien, aidant la banque à faire face à ses obligations de paiement lorsqu'elle rencontre des risques de crédit. Une provision accumulée pour risques de crédit augmente la liquidité de la banque (Mai & Bui, 2018 ; Nguyen, 2019). Cependant, avec un grand capital retenu comme fonds de réserve pour risques, cela signifie une baisse des revenus, affectant la performance et altérant la liquidité (Rashid et al. 2017).

Pour Bloem et Gorter (2001), l'augmentation du niveau des prêts par rapport au total des prêts (ratio de la qualité des actifs) diminuera la confiance des clients, conduisent à un niveau élevé de retraits et augmentent le problème de liquidité. Growe et al., (2014) ont confirmé cette association entre la liquidité et la qualité des actifs en indiquant que la mauvaise qualité des prêts entraîne une mauvaise qualité des actifs, et des actifs médiocres la qualité conduit à un faible niveau de liquidité. D'après Mèlèse et Laximkantham (2015), une mauvaise qualité des prêts entraînerait un problème d'efficacité. Par conséquent, les banques diminueraient leur détention de liquidités, entraînant ainsi la défaillance du système bancaire.

Un rapport AQ plus élevé indique baisse de la qualité des actifs (Vodová, 2011a ; Vodová, 2011b ; Tseganesh, 2012; Vodová, 2013; El Khoury, 2015).

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

7. Dépôt:

Le dépôt est une opération dans laquelle une institution financière garde l'argent d'un client. C'est-à-dire qu'il économise son argent, de sorte qu'en retour il paiera le client selon le terme et le montant pour avoir son argent immobilisé.

En échange d'économiser votre argent, l'institution financière facture une commission, bien que beaucoup le fassent gratuitement et donnent même un retour sur l'argent que le client a déposé. Ce rendement peut être fixe ou variable et sous forme d'argent ou en nature.

D'un autre point de vue, nous pourrions définir un dépôt comme un petit prêt que le client accorde à la banque. Par conséquent, la banque paie un retour au client.

Les dépôts comprennent les dépôts à vue et les dépôts à terme :

Le dépôt à terme : désigne une somme d'argent mise en dépôt et bloquée sur un compte bancaire. Cette somme ne peut être retirée par son propriétaire qu'après un certain laps de temps fixé à l'avance dans un contrat, signé par les personnes concernées par le dépôt. Le dépôt à terme se différencie par cet aspect du dépôt à vue, qui permet de retirer l'argent à n'importe quel moment. En contrepartie du blocage de l'argent, le dépôt à terme fait bénéficier son détenteur d'un taux d'intérêt plus élevé. Le taux d'intérêt qui régit ce type de dépôt est librement fixé par les établissements bancaires ; il peut ou non être indexé au marché monétaire. Si le contrat de dépôt à terme est rompu avant l'échéance, des pénalités peuvent être appliquées.

Dépôt à vue fait dans un organisme bancaire et que l'on peut retirer à tout moment, sans qu'il soit soumis à un délai, au contraire du dépôt à terme. Les fonds peuvent être retirés totalement ou en partie.

Les dépôts réduisent les incitations pour la banque à avoir des actifs liquides dans son bilan. D'autre part, ils ont montré que la diminution du flux d'argent en proportion des dépôts du secteur bancaire entraîne une diminution du ratio (crédits/dépôts) Kamau et al. (2013).

8. Charges financières (CFC) :

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts dues aux emprunts contractés sur le marché monétaire et le capital marché par les banques. Le CFC indique la part des frais financiers par rapport au total des crédits.

En économie d'entreprise, les charges financières correspondent au coût des ressources d'emprunt obtenu auprès des différents créanciers bancaires et financiers.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

Le montant de ces charges financières varie selon le niveau d'endettement d'une entreprise et du montant des taux d'intérêt.

En comptabilité, les intérêts dus au titre de ces moyens de financement ont un impact sur le compte de résultat : ce sont des charges financières.

La charge financière d'une entreprise ne se calcule pas en fonction du montant total de son endettement, mais du coût de cette dette.

On les sépare généralement en en 2 postes :

Les charges des dettes, charges en intérêts et commissions et frais liés aux dettes.

Les autres charges financières et comptes résiduels.

9. Charges d'exploitation d'actif CEA :

Elle correspond aux dépenses courantes réalisées par l'entreprise pour le bon fonctionnement de ses différents services. Elles peuvent varier selon le volume d'affaires ou au contraire être fixes, indépendamment de la demande exprimée par la clientèle.

Les charges d'exploitation peuvent témoigner de la qualité de gestion de l'entreprise, de la même manière qu'elles peuvent mettre en lumière les failles. En comptabilité, elles rassemblent les dépenses liées aux :

Charges externes ;

Prélèvements obligatoires ;

Charges sociales ;

Rémunération du personnel ;

Dotations aux amortissements.

Dépenses de fonctionnement incluant les dépenses personnelles et autres dépenses.

Le CEA montre le poids de charges d'exploitation par rapport au total de l'actif.

10. Gestion d'actifs (AM) :

Les ratios de gestion des actifs sont la clé pour analyser l'efficacité avec laquelle la banque gère ses actifs pour générer des gains. Les ratios de gestion d'actifs sont également appelés ratios de rotation ou ratios d'efficacité.

Et ces ratios comparent directement les actifs de la banque avec le chiffre d'affaires total de la banque. De plus, l'objectif est d'analyser l'efficacité avec laquelle l'entreprise est capable de

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

déployer de manière productive ses actifs pour générer ses revenus. Ainsi, ces ratios donnent une image de l'efficacité et de l'efficience avec lesquelles la direction et l'entreprise sont capables d'exploiter ses actifs pour atteindre l'objectif ultime de générer un maximum de revenus de vente.

11. NII : Revenus autres que d'intérêts :

Il représente le rapport des revenus autres que d'intérêts sur le total des actifs (Tan et Floros (2012), Wu, Chen et Shiu (2007) et Ahamed (2017)).

12. La propriété :

La banque se divise en termes de propriété en deux catégories : banque publique ou banque privée. Une banque publique est une société bancaire dont l'État ou des acteurs publics sont propriétaires. Elle se distingue d'une banque commerciale par son type d'actionnariat, mais aussi souvent par certaines missions qui lui sont confiées par la puissance publique. Par ailleurs, Une banque privée est une banque qui offre des services personnalisés et étendus. Elle est surtout spécialisée dans la gestion des portefeuilles financiers et du patrimoine. Historiquement, les banques privées étaient des banques familiales. Aujourd'hui, une banque privée peut être une banque spécialisée ou être un département à part d'une banque généraliste.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

Section 2 : Les déterminants macroéconomiques de liquidité

La recherche de la stabilité a toujours été la préoccupation majeure de tous les organismes opérant dans le domaine bancaire. Pour atteindre un tel objectif, les financiers s'est intéressé au départ à la solvabilité. Mais avec la survenance de la crise financière en 2008, le comité s'est rendu compte de l'importance de la liquidité, considérée comme facteur déterminant de la viabilité d'une banque. Cette section consiste donc à présenter les déterminants macroéconomiques de la liquidité.

1. Taux d'intérêt :

Le taux d'intérêt changera afin d'assimiler la demande de monnaie à son offre. Les forces de l'offre et de la demande déterminent le prix des obligations et leur intérêt. Une baisse du prix d'obligations signifie une hausse du taux d'intérêt.

Wahiu (1999) indique qu'une augmentation des taux d'intérêt a un impact négatif sur la liquidité de tous les secteurs, à l'exception des secteurs commercial et secteur des services où une corrélation positive s'est avérée existé. Études antérieures : Ongore et Kusa (2013), Perera et Wickramanayake (2016), Almaqtari et al. (2018), et Aspachs et al. (2005). Al-Homaidi et al.

2. Taux d'inflation :

Taux d'inflation (INF) est le Taux de variation du déflateur du PIB, Croissance plus élevée du déflateur du PIB indique une inflation plus élevée (Demirguç-Kunt et Huizinga, 1999 ; Peters et al. 2004 ; Growe et al. 2014 ; Petria et al. 2015)

Cette mesure explique la variation annuelle en pourcentage des prix à la consommation par prix à la consommation de l'année précédente, il est calculé sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC)

Le taux d'inflation est l'augmentation générale des niveaux de prix. L'impact du taux d'inflation sur la liquidité bancaire a fait l'objet de débats littérature antérieure. Certains auteurs trouvent qu'une augmentation du taux d'inflation fera baisser le pouvoir d'achat des individus, qui aura alors besoin de plus d'argent pour acheter les mêmes produits. Par conséquent, la demande de prêts augmentera et ainsi, la liquidité bancaire diminuer (Trenca et al. 2015). De plus, des taux d'inflation plus élevés détériorent les conditions macroéconomiques globales et réduire la liquidité (Vodavá, 2011b). Moussa (2015) a étudié les déterminants de la liquidité dans le marché tunisien

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

secteur bancaire de 2000 à 2010. Il a trouvé une relation négative entre inflation et liquidité bancaire.

Selon Tiesset. (2005), l'inflation est négativement liée à la liquidité des banques. Cela est probablement dû au fait que l'inflation pourrait affecter la valeur de l'argent, le pouvoir d'achat et le taux d'intérêt réel que les banques facturent et reçoivent.

Bunda et Desquilbet (2008) ont confirmé l'impact négatif d'un taux d'inflation élevé sur liquidité des banques dans les économies émergentes. Un résultat similaire a été également trouvé par Vodová (2011b) dans Czech Banks ; Malik et Rafique,

(2013) dans les banques pakistanaises et El Khoury (2015) dans les banques libanaises. D'autres chercheurs affirment qu'une inflation plus élevée diminuerait le taux de rendement réel, ce qui découragera les banques de donner plus de prêts et les inciter à détenir davantage de liquidités. Par conséquent, une relation positive existe entre le taux d'inflation et la liquidité (Trenca et al. 2015). Enfin, Chagwiza (2014) et Vodová (2013) n'a trouvé aucune relation significative entre liquidité et inflation.

Perry (1992) a constaté que les effets de l'inflation sur la liquidité bancaire dépendent de l'anticipation de la banque concernant l'inflation dans un futur proche.

Si l'inflation devrait augmenter, les banques ajusteront les taux d'intérêt peut augmenter plus rapidement les revenus d'intérêts que le taux des intérêts débiteurs. En réalité, les banques n'ont pas toujours des prévisions précises sur l'inflation. Cet échec non seulement augmente les coûts, réduit le bénéfice net de la banque, mais crée également des défis qui mobilise des fonds.

Bunda et Desquilbet (2008), Vodova (2011, 2012) et Fola (2015) rapportent une relation positive entre l'inflation et la liquidité risque. Les auteurs prédisent un résultat similaire entre ces variables.

3. Taux de croissance réelle du PIB (GDP) :

Cette variable représente la variation annuelle relative du volume du PIB en %. Il reflète l'augmentation (ou la diminution en cas de croissance négative) du niveau de l'activité économique d'un pays.

C'est un indicateur souvent utilisé lorsque l'on veut faire des prévisions à court et moyen terme sur la situation économique d'un pays.

La santé d'une économie et celle de ses banques sont étroitement liées. Une relation à double sens : quand l'économie va bien, les banques font des affaires ; Lorsque les banques se portent bien, les

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

ménages et les entreprises peuvent facilement obtenir le financement dont elles ont besoin, ce qui soutient l'activité.

Croissance économique (PIB) est un indicateur de la santé économique. Les banques ont tendance à détenir d'avantage de réserves de liquidités pendant les périodes de récession en raison des risques liés aux prêts. Inversement, en période de croissance économique avec des taux d'intérêt plus élevés, les banques réduisent leurs réserves de liquidités pour augmenter les prêts.

Fola (2015), Bunda et Desquilbet (2008) rapporte que la croissance économique est positivement liée à la liquidité, tandis que les études de Valla et al. (2006) et Vodova (2011, 2012) trouvent une relation négative entre ces deux variables.

PIB Produit intérieur brut (GDP)= Le taux d'augmentation/diminution du PIB est par rapport au chiffre du même période de l'année précédente (%) (Fola, 2015 ; Vodova, 2011, 2012)

Taux de croissance du PIB plus élevé indique une économie croissante Bordeleau et Graham, 2010 ; Vodova, 2011a ; Vodova, 2011b ; Al-Khoury, 2012 ; Vodova, 2013 ; Moussa, 2015. Tiré de : Aspach, Nier et al. (2005) constatent que les réserves de liquidité des banques britanniques sont négativement liées à la croissance du PIB réel et au taux directeur. Agénor, Aizenmann et Hoffmaister (2000) et Dinger (2009) constatent que les liquidités détenues sont négativement liées à la croissance du PIB réel et PIB réel par habitant.

4. Taux de chômage :

Ce facteur macro-économique a été largement pris en compte dans la littérature. Certains auteurs ont confirmé qu'une augmentation du taux de chômage diminuera la demande de prêts et augmentera ainsi la liquidité bancaire (ElKhoury, 2015). De plus, les banques refuseraient de garantir le paiement versements et ainsi ils seraient découragés de fournir des prêts. Par conséquent, il existe une relation positive entre taux de chômage et liquidité bancaire.

Ce résultat de l'impact négatif du chômage sur la liquidité bancaire est détecté dans le secteur bancaire roumain (Munteanu, 2012) et dans le secteur bancaire libanais (El Khoury, 2015)

Cependant, Trenca et al. (2015) ont constaté qu'une augmentation du taux de chômage diminuerait la liquidité bancaire.

Enfin, certains auteurs ont constaté que le taux de chômage n'est pas significatif dans la détermination de la liquidité bancaire (Vodavá, 2011b ; Vodavá, 2013).

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

5. Les crises financières :

L'instabilité financière se manifeste par des mouvements importants et parfois brutaux des variables financières, notamment les cours boursiers et les taux de change. Elle prend la forme de phases haussières (les booms) ou baissières (les dépressions). Dans ces phases, les variables tendent à s'éloigner d'une manière significative et durable de leur valeur d'équilibre fondamental. Les crises financières désignent des perturbations sur les marchés bancaires et financiers qui conduisent au « risque systémique ». On peut parler de crise financière lorsque l'une au moins des trois fonctions clés du système financier est mise en danger. Ce sont : l'allocation du crédit et des capitaux, la circulation des moyens de paiement et l'évaluation des actifs financiers. (Marouani, 2018).

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

Section 3 : Les déterminants de la liquidité des banques - Revue de la littérature empirique -

Une revue de la littérature et des références croisées fait apparaître de nombreuses études sur les déterminants de la liquidité des banques. Dans cette section, nous passons brièvement à présenter quelques travaux antérieurs des chercheurs, qui se sont intéressés sur les déterminants de liquidité des banques pour déterminer les politiques de liquidité

Il existe plusieurs études sur la liquidité bancaire :

L'étude d'Aikaeli (2006) a noté que le risque de crédit, le niveau de financement adéquat, la volatilité des dépôts sont des déterminants fondamentaux de la liquidité.

L'étude de Valla et SaerEscorbia (2006) a étudié la liquidité pour les banques en Angleterre. Ils ont constaté que la rentabilité, la croissance du crédit, du PIB, de la monnaie politique, les taux d'intérêt ont un impact négatif sur la liquidité bancaire.

L'étude de Vodova (2011) a montré que des variables spécifiques et macroéconomiques déterminent sensiblement la liquidité bancaire. Après la crise financière mondiale, les banques ont commencé à examiner le problème de liquidité et son importance pour la performance globale du secteur bancaire et financier.

L'étude de Rauch et al. (2010) a étudié les déterminants de la liquidité bancaire. Ils ont constaté que la taille de la banque, la rentabilité et le taux d'intérêt de la politique monétaire sont négativement associés à la banque.

L'étude de Gauley (2004) a montré que l'absorption de la liquidité par les autorités monétaires et l'utilisation des instruments monétaires tels que le titre de la banque centrale qui ont un intérêt majeur conduit à une transmission inefficace de la politique monétaire.

L'étude de Brio (1997, 2001) a fait valoir que le solde de liquidité ex-ante avant l'intervention de la banque centrale devrait être différente de la liquidité ex post sur le solde après l'intervention de Banque centrale.

L'étude de Chen et Phuong (2013) a montré que la titrisation et les crédits de synergie, les dépôts réduisent les incitations pour la banque à avoir des actifs liquides dans son bilan.

L'étude de Choun et al. (2013) a étudié les déterminants de la liquidité de 15 banques commerciales en Malaisie dans la période (2003-2012). Ils ont utilisé des facteurs spécifiques (taille de la banque, adéquation des fonds propres, rentabilité, crédit), facteurs macroéconomiques (PIB, taux interbancaire, crise financière). Ils ont utilisé des données de panel (effet fixe modèle

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

avec données annuelles). Les résultats empiriques montrent que tous les facteurs inclus sont significatifs sauf Taux interbancaire.

Les facteurs qui influencent positivement la liquidité bancaire sont (prêts non performants, rentabilité, PIB). Autres facteurs affectant négativement la liquidité (taille de la banque, adéquation des fonds propres, crise financière).

L'étude de Hovarth et coll (2012) a étudié un échantillon de banques tchèques entre 2000 et 2010. Ils ont observé une relation entre la création de liquidité et le capital bancaire. Cela montre que Bâle III réduit création de liquidités, mais la création de liquidités élevées peut réduire la solvabilité des banques.

L'étude de Shachera (2012) a étudié la relation entre la liquidité et la rentabilité des banques en Iran sur la période (2002-2009), il a trouvé une relation non linéaire entre rentabilité et la liquidité. Des études approfondies dans différents pays du monde ont été menées pour étudier les facteurs qui impactent la Liquidité d'une banque.

Les études antérieures sur la liquidité d'une banque peuvent être classées en trois catégories :

Premièrement, des études empiriques liées aux déterminants de la liquidité des banques qui ont été exploitées dans différents pays du monde. Par exemple, Trenca, Petria et Corovei (2015) qui ont étudié 6 pays, Roman et Camelia (2015) qui ont étudié 27 pays de l'UE et Delechat, Henao, Muthoora et Vtyurina (2012) qui ont étudié 7 pays d'Amérique centrale, Parameswar (2012) qui a étudié 6 pays.

Deuxièmement, des études comparant les facteurs de la liquidité des banques entre différentes banques de la même région (par exemple Trenca et al. (2015) qui ont étudié le pays d'origine, Parameswar (2012) qui a étudié GCC, Ghenimi, Chaibi et Omri (2017) qui ont étudié la région MENA, Roman et Camelia (2015) qui ont étudié 27 pays de l'UE, et Delechat et al. (2012) qui ont étudié l'Amérique centrale.

Enfin, les études qui ont examiné les déterminants de la liquidité des banques et se sont concentrées uniquement sur un seul pays. Par exemple, Singh et Sharma (2016) et Sopan et Dutta (2018) qui ont étudié l'Inde.

Rashid et Jabeen (2016) et Awais et Khursheed (2016) qui ont étudié le Pakistan, Munteanu (2012) qui a étudié la Roumanie, Horváth, Seidler et Weill (2014) qui a étudié la République tchèque, Moussa (2015) qui a étudié la Tunisie, Vodová (2011) qui a étudié la République tchèque, Thi,

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

Diep et Nguyen (2017) qui ont étudié le Vietnam, Trabelsi (2015) qui a étudié le Royaume de Bahreïn, Cucinelli (2014) qui a étudié la zone euro, Marozva (2015) qui a étudié l'Afrique du Sud. La majorité des études précédentes mesurent la liquidité des banques en actifs liquides par rapport aux actifs totaux (Almaqtari, Al-Homaidi, Tabash et Farhan, 2018 ; Delechat et al, 2012 ; Singh et Sharma, 2016 ; Sopan & Dutta, 2018). Cependant, les études de la liquidité des banques par des recherches antérieures examinées en fonction des facteurs internes et externes.

Les facteurs internes sont associés aux résultats directs de décisions managériales d'une banque (ex. Moussa, 2015 ; Munteanu, 2012 ; Roman & Camelia, 2015 ; Singh et Sharma, 2016 ; Sopan et Dutta, 2018 ; Trabelsi, 2015).

Plusieurs études ont examinés les facteurs internes comprennent des variables telles que la taille de la banque, la rentabilité (par exemple, Moussa, 2015 ; Romain & Camélia, 2015 ; Singh et Sharma, 2016 ; Sopan et Dutta, 2018 ; Trabelsi, 2015 ; Trenca et al, 2015 ; Yahya, Akhtar et Tabash, 2017).

Ratio d'adéquation du capital (Par exemple, Ghenimi et al, 2017 ; Munteanu, 2012 ; Roman & Camelia, 2015 ; Singh et Sharma, 2016 ; Trabelsi, 2015), ratio de dépôts (Par exemple, Rashid & Jabeen, 2016 ; Singh et Sharma, 2016 ; Sopan et Dutta, 2018 ; Thi et al, 2017 ; Trabelsi, 2015), qualité d'actif (e.g. Cucinelli, 2014 ; Munteanu, 2012 ; Sopan & Dutta, 2018).

Gestion des actifs, ratio d'efficacité opérationnelle (Rashid & Jabeen, 2016), tandis que les facteurs macroéconomiques sont activité économique (PIB), taux d'inflation (Par exemple, Cucinelli, 2014 ; Ghenimi et al., 2017 ; Moussa, 2015 ; Munteanu, 2012 ; Rashid & Jabeen, 2016 ; Singh et Sharma, 2016 ; Sopan & Dutta, 2018 ; Trenca et al., 2015), taux de change et taux d'intérêt (ex. Delechat et al., 2012 ; Vodova & République, 2011).

Bien que des études globales ont été réalisées sur les déterminants de la liquidité des banques dans différents pays, des études empiriques complètes des pays émergents et en développement ont encore donné des preuves ambiguës ou des résultats mitigés (Singh & Sharma, 2016).

L'étude de Singh et Sharma (2016) a étudié les déterminants internes et externes qui déterminent la liquidité des banques commerciales indiennes. Ils ont révélé que la propriété de la banque a un impact sur la liquidité des banques commerciales.

Ils ont suggéré que tous les facteurs propres à la banque, à l'exception du (coût du financement) et les déterminants macroéconomiques sauf (chômage) ont un impact significatif sur la liquidité des banques commerciales.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude d'Almaqtari et al. (2018) a étudié les facteurs internes et externes qui influencent la rentabilité des banques commerciales en Inde.

L'étude de Sopan et Dutta (2018) a étudié les facteurs spécifiques aux banques et les facteurs macroéconomiques qui influencent la liquidité des banques en Inde.

Les déterminants spécifiques à la banque comprennent la taille de la banque, le taux de dépôt, la rentabilité, la qualité des actifs, le coût de financement et le taux de capitalisation d'une banque. Alors que les facteurs macroéconomiques comprennent le PIB et le taux d'inflation.

Les résultats ont indiqué que parmi les facteurs internes (spécifiques à la banque), la taille, le niveau de rentabilité, le coût de financement et la qualité des actifs ont un impact négatif sur le risque de liquidité des banques commerciales indiennes. Alors que le taux des dépôts et le taux de capitalisation a une influence positive. Parmi les déterminants macroéconomiques, le taux d'inflation et le taux de croissance du PIB ont une relation positive et négative respectivement avec la liquidité.

Deux études menées respectivement par Akhtar et al. (2011) (étude effectuée sur six banques conventionnelles et six banques islamiques entre 2006 et 2009) et Iqbal (2012) (étude effectuée sur cinq banques conventionnelles et cinq banques islamiques entre 2007 et 2010), ont examiné la gestion du risque de liquidité à travers une analyse comparative de banques islamiques et conventionnelles au Pakistan [(Akhtar et al, 2011) ; (Iqbal, 2012)] et ont approximé le risque de liquidité par le ratio trésorerie / total des actifs.

L'étude empirique d'Akhtar et al. (2011) a montré que les banques conventionnelles réussissent à assurer une meilleure gestion des ratios de rentabilité et du risque de liquidité par rapport à leurs consœurs islamiques.

L'étude d'Iqbal (2012) a fait valoir que la position de liquidité dans les banques islamiques est meilleure que celle affichée par les banques conventionnelles.

Les auteurs ont conclu que les banques islamiques sont plus sensibles à ces facteurs que les banques conventionnelles.

L'étude de Gafrej et Boujelbene (2017) a exploré l'influence de déterminants aussi bien internes que macroéconomiques sur la liquidité de 86 banques islamiques et 110 banques conventionnelles dans 20 pays différents sur la période allant de 2007 à 2013. Deux mesures ont été utilisées comme indicateurs de la liquidité bancaire, à savoir le ratio actifs liquides / total des actifs et le ratio des actifs liquides rapportés à la somme des dépôts et du financement à court terme.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude a conclu que les banques islamiques détiennent davantage de liquidités ce qui leur permet de mieux absorber les retraits massifs de fonds comparativement aux banques conventionnelles. Les auteurs ont également soulevé que la liquidité dans les banques conventionnelles est plus sensible aux facteurs bancaires internes.

L'étude de Boukhatem et Djelassi (2020) a étudié le secteur bancaire saoudien entre 2008 et 2018, et ce, en comparant les banques islamiques avec les banques conventionnelles en matière de gestion du risque de liquidité. Le principal constat de ces auteurs fut que les banques islamiques ont tendance à détenir plus d'actifs liquides que les banques conventionnelles, ce qui leur permet d'assurer une meilleure gestion de leur risque de liquidité.

L'étude de Zaghdoudi et Hakimi (2017) a testé un échantillon de dix banques tunisiennes au cours de la période de 1980 à 2015 sur la base d'une analyse de données de panel pour identifier les facteurs clés impactant le risque de liquidité bancaire. Ce dernier a été approximé par le ratio des prêts / total des dépôts, tandis que les variables explicatives adoptées sont le risque de crédit, la taille de la banque, le ratio d'adéquation des fonds propres, la croissance économique et le taux d'inflation. Les résultats de l'étude ont montré que les principaux déterminants du risque de liquidité sont en grande partie les facteurs spécifiques à la banque et qu'une petite taille exposerait les banques tunisiennes à un risque de liquidité plus élevé en raison du faible taux de surveillance.

L'étude de Chowdhury et al. (2019) entre 2012 et 2016, sur la relation entre les facteurs spécifiques à la banque et le risque de liquidité au niveau de six banques islamiques au Bangladesh. Les facteurs spécifiques à la banque employés par les auteurs sont la taille, le NPL, le ROA, le ROE, le CAR et le ratio investissement / total dépôts (ITD) et la variable dépendante a été approximée par le ratio actifs liquides / total des actifs.

A l'issue de cette analyse, les auteurs ont recommandé aux banques islamiques de diversifier leurs sources de financement et ont reconnu la nécessité de concevoir des titres compatibles avec la charia pour fournir d'avantage de liquidité au marché.

L'étude de Mennawi et Ahmed (2020) a étudié, au cours de la période 2012-2018, les déterminants du risque de liquidité en se basant sur un échantillon de 11 banques islamiques soudanaises. Parmi les variables explicatives utilisées par les auteurs nous retrouvons la trésorerie (CASH), l'investissement en titres à court terme (SECA), le risque de crédit (NPL), en plus d'un facteur qualifié d'ordre macroéconomique qui est le produit intérieur brut (PIB).

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude de **Horne et Wachowicz (2000)** ont déclaré qu'une plus grande création de liquidités pour le grand public peut entraîner un risque plus élevé parce qu'un risque de transformation d'échéance peut survenir et ne peut pas satisfaire la créance de la demande du déposant.

L'étude de **Bryant (1980), Diamond et Dybving, (1983)** ont présenté le premier modèle concernant l'assurance des dépôts, la liquidité et exploré que le rôle principal des banques est de fournir des liquidités.

L'étude de **Moore, (2009)** a exploré qu'il est essentiel pour les banques de conserver suffisamment de liquidités, afin que les banques puissent répondre à la demande des déposants sans aucune barrière, sinon la banque s'enfuit.

L'étude de **Kiyotaki & Moore, (2008)** ont expliqué que les grandes banques préfèrent une faible liquidité parce que dans une situation de pénurie de liquidités, la banque centrale leur accorde une avance.

L'étude de **Louzic, Vouldis et Metaxas, (2011)**, l'aléa moral de l'hypothèse "too big to Fail" (trop grand pour faire faillite) stipule que les grandes banques prennent des risques excessifs, c'est-à-dire qu'elles investissent dans des actifs risqués et accordent d'avantage de prêts aux emprunteurs.

Keeton et Morris (1987) ont été les premiers à proposer l'hypothèse du "risque moral". Ils ont dit que les banques augmentent leur portefeuille de prêts par rapport à l'investissement en capital, de sorte que leurs prêts non performants augmentent et qu'en définitive les grandes institutions financières font faillite.

Bloem et Gorter, (2001), ont enquêté sur le fait que les NPL peuvent perturber toutes les unités commerciales, mais l'influence la plus considérable s'exerce sur les institutions financières qui sont susceptibles d'avoir des portefeuilles de prêts importants.

L'augmentation des prêts non performants reflète la perte des déposants et des investisseurs étrangers, ce qui entraîne problèmes de liquidité et, en fin de compte, cela peut créer une faillite. Par conséquent, les NPL ont une influence négative sur la liquidité des banques.

L'étude de **Molyneux & Thorton, (1992) ; Goddard et al. (2004)** ont conclu que si les banques détiennent des liquidités élevées, cela entraîne un coût d'opportunité élevé et finalement une faible rentabilité pour les banques. Hampel et al. (1994) soutiennent également cet argument.

L'étude de **Myers et Rajan, (1998)** ont déclaré qu'il ne fait aucun doute qu'une plus grande liquidité augmente la capacité d'une banque à répondre à la demande des déposants.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude de Paineira, (2010) affirme que la liquidité des banques commerciales diffère selon les cycles économiques. Le chercheur affirme que pendant les expansions économiques, les opportunités d'investissement augmenteront dans le pays. Les banques commerciales ont une plus grande confiance dans les unités commerciales. Par conséquent, la préférence pour la liquidité diminuent et augmentent les fonds disponibles pour les emprunteurs. D'un autre côté, les banques détiennent plus de liquidités en cas du ralentissement économique.

L'étude de Pilbeam, (2005) en ligne avec la relation théorique ci-dessus a soutenu qu'il y a une hausse de prêt lorsque l'économie d'un pays spécifique est en hausse.

L'étude de Gil-Diaz, (1994) explique que le rôle classique d'une banque est d'accepter des dépôts. Dans une situation économique déséquilibrée où le taux d'inflation est élevé à tendance à augmenter le taux d'intérêt et dans une telle situation, les emprunteurs ne peuvent pas rembourser les prêts parce que les revenus réels chutent. Par conséquent, cela peut entraîner la chute de l'activité économique d'un pays spécifique.

L'étude de Huybens et Smith, (1998, 1999), ont exploré que si l'inflation augmente dans un pays qui tend à diminuer les rendements de toutes les unités de l'entreprises. Dans une telle situation spécifique, les banques accordent moins de prêts, l'allocation des ressources est moins efficace, ainsi que réduit les activités d'intermédiation des banques. Par conséquent, la hausse de l'inflation dans un pays augmentera la liquidité bancaire.

L'étude de Landskroner et Paroush (2008) ont souligné qu'il existe une vaste discussion académique et réglementaire sur les différents risques bancaires majeurs : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'exploitation et le risque de liquidité.

Auparavant, les premières contributions théoriques à l'analyse du risque de liquidité se sont focalisées principalement sur les défaillances bancaires. Ce n'est qu'au cours de ces dernières années et surtout après le resserrement du crédit de 2007, que l'on a pris conscience de l'importance de ce risque auquel sont confrontées les banques et autres institutions financières. Dès lors, plusieurs auteurs se sont intéressés à l'analyse du risque de liquidité et ses déterminants (Almumani, 2013 ; Jedida et al. 2015 ; Zaghoudi et Hakimi, 2017)

Nous avons remarqué qu'un consensus sur la définition du risque de liquidité demeure insaisissable en grande partie en raison de son ambiguïté et de son imprécision. Cette apparente ambiguïté découle de la possibilité que le terme a des significations multiples.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude de **Borio (2004)**, ' la genèse d'une crise de marché est assez proche de celle d'une crise bancaire '. C'est ainsi que 'le risque de liquidité de financement' s'entend du risque qu'un établissement soit incapable d'honorer ses obligations à leurs échéances, en raison de son incapacité à liquider des actifs ou d'obtenir des ressources de financement adéquates. Selon une autre acceptation courante, il réside dans l'insuffisance de liquidité bancaire, autrement dit, les actifs disponibles ne semblent pas suffisants pour faire face aux passifs exigibles.

L'étude de **Rauch et al. (2010)** a évalué les différents déterminants du risque de liquidité et ont tenté également d'identifier ceux liés à la création de liquidité. Leurs résultats ont permis de mettre l'accent sur les déterminants les plus importants à savoir : les variables macroéconomiques et les instruments de la politique monétaire.

L'étude d'**Ayaydin et Karaaslan (2014)** qui ont également montré l'importance des indicateurs macroéconomiques dans la détermination du risque de liquidité au niveau des banques en Turquie.

L'étude de **Feifei et Zhang (2017)** stipulent que les facteurs internes ont un impact plus important que les facteurs externes sur le risque des banques chinoises.

L'étude de **Horvath et al. (2012)** a analysé l'impact du capital réglementaire sur la création de la liquidité des banques tchèques. Leurs conclusions ont engendré deux implications pour les banques de petite taille. Premièrement, ils suggèrent que les normes instaurées par Bâle III (des exigences de fonds propres plus strictes) pourraient induire à une réduction de la capacité de création de ces dernières. Deuxièmement, ils avancent l'idée selon laquelle une création accrue de liquidité peut entraîner des conséquences préjudiciables pour ces banques.

L'étude de **Ghenimi et al. (2017)** a également montré que le risque de liquidité affecte négativement la stabilité des banques.

L'étude de **Bonfim et Kim (2012)**, pour leur part, ont mené une étude sur les banques européennes et nord-américaines sur une période allant de 2002 à 2009 dans laquelle ils ont illustré la manière dont les banques gèrent le risque de liquidité tout en mettant le point sur les déterminants de ce dernier. Les résultats de ce travail montrent que le type de relation qu'entretient le risque de liquidité avec la taille, le rendement et le rapport prêt/dépôt dépend de la mesure du risque de liquidité utilisée.

L'étude de **Ghenimi et Omri (2015)** a examiné les facteurs qui influencent le risque de liquidité d'un échantillon de 11 banques islamiques et 33 banques conventionnelles dans les pays du Golf sur la période (2006 - 2013). En appliquant l'approche des données de panel, ils ont montré qu'au

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

niveau des banques conventionnelles, la taille, le rendement des capitaux propres, la marge d'intérêt nette, le ratio d'adéquation des fonds propres, la croissance du PIB et le taux d'inflation ont un impact positif, tandis que le rendement des actifs et les prêts non productifs ont un impact négatif sur le risque de liquidité.

L'étude de Zolkifli et al. (2015) a étudié les déterminants du risque de liquidité et son impact sur les banques islamiques et conventionnelles de Malaisie et du Bahreïn. Les résultats ont montré que la liquidité a un impact important sur la gestion du risque. L'étude a également mis en évidence une relation positive entre la croissance totale des actifs, le ratio prêt/dépôt, la taille des banques et le risque de liquidité, ainsi qu'une relation négative entre la volatilité des dépôts et la capitalisation des banques avec ce risque.

D'autres études empiriques sur le risque de liquidité ont été menées au Pakistan (Akhtar, Ali et Sadaqat, 2011 ; Anam et al. 2012 ; Iqbal, 2012 ; Abdullah et Khan, 2011 ; Shaikh, 2015). Ainsi, Abdullah et Khan (2012) en utilisant la méthode des moindres carrées, ont pu montrer l'existence d'une relation négative et significative de la taille et du ratio d'endettement avec le risque de liquidité.

L'étude de Mohammad et al. (2020) a comparé le niveau du risque de liquidité auquel sont exposées les banques islamiques avec les banques conventionnelles et hybrides dans le cas d'un échantillon de 145 banques commerciales pour la période allant de 1996 à 2015. Ils ont examiné les facteurs qui déterminent l'exposition des banques à ce risque en employant un modèle de régression des données de panel suivant la méthode d'effet aléatoire et en prenant en considération la spécificité de chaque banque, la macroéconomie, la gouvernance et les variables liées à la propriété. Les résultats obtenus ont montré que la réglementation stricte en matière de fonds propres et le risque de crédit ont un impact négatif et significatif sur le risque de liquidité. En revanche, les actifs liquides et les dettes à long terme sont positivement liés à ce risque.

L'étude de Boukhatem et Djelassi (2020) se sont intéressés à l'impact des variables spécifiques aux banques conventionnelles et islamiques saoudiennes sur 3 mesures complémentaires du risque de liquidité. Ils ont appliqué l'estimateur à effet fixe (LSVD) sur la période s'étalant du 1er trimestre 2008 au 2ème trimestre 2018. Leur analyse suggère que les indicateurs du risque de liquidité au niveau des banques islamiques sont influencés différemment de ceux des banques conventionnelles.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude de Duttweiler (2009) soutient que l'une des principales causes du risque de liquidité est l'inadéquation de la durée entre l'actif et le passif de la banque, c'est-à-dire la mobilisation et l'emprunt de fonds à court terme tout en prêtant et en accordant des crédits à long terme. Le déséquilibre entre la maturité des actifs et la dette conduit au déséquilibre entre la source et l'utilisation du capital, qui est l'une des raisons de la perte de liquidité.

La deuxième source de risque de liquidité provient des passifs. Le risque de liquidité peut survenir chaque fois que la banque a un décalage entre les passifs et les actifs, ce qui oblige les banques à emprunter davantage ou à vendre des actifs pour répondre à leurs besoins de liquidité. En raison de la vente en incendie d'un bien, son prix peut être inférieur à la valeur réelle. Par conséquent, un certain nombre de biens seront convertis en espèces avec une valeur inférieure à leur valeur réelle s'ils ont suffisamment de temps pour se vendre (Duttweiler, 2009).

Une autre cause de risque de liquidité bancaire provient de ses actifs relatifs aux engagements de crédit. Les banques permettent généralement aux emprunteurs de retirer de l'argent à tout moment pendant une certaine période. Lorsqu'un engagement de crédit est créé, les banques doivent être en bonne santé financière pour répondre aux besoins immédiats des clients. Sinon, la banque perdra de la liquidité.

L'étude de Nguyen (2013) suggère que la sensibilité des actifs financiers à la volatilité des taux d'intérêt affecte également la liquidité. Lorsque les taux d'intérêt sur les marchés financiers fluctuent, les déposants ont tendance à retirer de l'argent des banques qui paient des taux d'intérêt bas et à déposer auprès de banques qui paient des taux d'intérêt plus élevés. Pendant ce temps, les clients qui ont une demande de crédit peuvent tenter de retarder le paiement de la dette qui arrive à échéance ou de retirer plus de fonds des banques qui offrent un engagement de crédit avec des taux d'intérêt plus bas. En conséquence, la fluctuation des taux d'intérêt affecte négativement les flux de trésorerie entrants et sortants des banques.

Effet domino : les banques entretiennent des relations étroites entre elles par le biais de transactions sur le marché interbancaire. Lorsqu'une banque perd des liquidités et fait face à un risque de faillite, d'autres banques seront également affectées. Le degré de contagion dépend de la taille de la transaction entre les banques.

En outre, lorsque les déposants retirent de l'argent d'une banque, d'autres peuvent supposer que toutes les autres banques seront également confrontées à des difficultés de liquidité et retirer tout l'argent de ces banques. Ce phénomène déclenche l'effet domino qui perturbe l'ensemble du

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

système bancaire. Le risque et les bénéfices attendus sont étroitement liés. Le risque fait partie de l'activité bancaire. Les banques doivent accepter, gérer et quantifier les risques afin de pouvoir étendre leurs activités, augmenter leurs bénéfices et garantir la sécurité opérationnelle. La sécurité opérationnelle des banques dépend de la gestion des risques en général et de la gestion du risque de liquidité en particulier.

L'étude de Valla et al. (2006) a étudié si un certain nombre de facteurs internes et de variables macroéconomiques affectent la capacité à la liquidité bancaire en France pendant une période de 12 ans, à partir de 1993. Les résultats de l'analyse de régression ont confirmé que la taille de la banque a un impact positif sur la liquidité. Les facteurs restants sont la croissance du produit intérieur brut, le crédit, les taux d'intérêt à court terme, la croissance des profits et du crédit qui ont une relation inverse avec la mobilité des banques commerciales en France.

L'étude de Lucchetta (2007) a examiné les déterminants affectant le risque de liquidité de 5 066 banques européennes de 1998 à 2004. Contrairement aux **études de Valla et al. (2006)**, le document ne s'est pas concentré sur les variables internes et macroéconomiques telles que la taille de la banque, le taux d'intérêt du gouvernement, les prêts sur le total des actifs et le taux de créances irrécouvrables, etc., mais les a utilisées comme variables de contrôle pour examiner la relation entre les banques.

Sur le marché interbancaire par le biais du processus de prêt interbancaire. **Lucchetta** a démontré que le taux d'intérêt interbancaire a affecté la liquidité des banques. **Bunda et Desquilbet (2008)** ont interprété l'influence des facteurs sur le risque de liquidité de la banque pour un ensemble de données de banques commerciales dans 36 pays émergents de 1995 à 2000.

Cette étude vise à connaître l'effet du taux de change sur la liquidité des banques commerciales. Les auteurs estiment que la liquidité de la banque dépend des facteurs suivants : le total des actifs comme mesure de la taille des banques, les taux d'intérêt sur les prêts comme mesure des bénéfices des prêts, la crise financière et l'inflation qui ont un impact négatif sur la liquidité des banques. Pendant ce temps, le ratio des capitaux propres aux actifs comme mesure de la sécurité du capital et le produit intérieur brut comme mesure de la croissance économique et du taux de change ont un impact positif sur la liquidité.

L'étude de Vodova (2011) a démontré que la liquidité bancaire dépend à la fois de facteurs internes et externes. En utilisant le modèle de régression sur EViews 7, l'étude se concentre sur la période de 8 ans de 2001 à 2009 en République tchèque. Le résultat a prouvé qu'il existait une

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

relation positive entre la liquidité d'une banque et le ratio d'adéquation des fonds propres, le ratio de créances douteuses et le taux d'intérêt interbancaire.

De plus, la recherche a trouvé une corrélation inverse entre le taux d'inflation, le taux de croissance économique et la crise financière avec la liquidité. Vodova a constaté que la relation entre la taille des banques et la liquidité n'était pas très claire.

L'auteur a également conclu que le taux de chômage, la rentabilité et les taux d'intérêt de la politique monétaire n'ont aucune signification statistique affectant la liquidité des banques commerciales tchèques.

L'étude de Vodova (2012) a ré-implémenté cette étude mais s'est concentrée sur la Slovaquie et a également montré des résultats similaires.

L'étude de Fola (2015) a étudié les facteurs affectant la liquidité des banques commerciales en Éthiopie de 2002 à 2013. L'auteur a supposé que les bénéfices, la croissance du crédit, la croissance économique, les taux d'intérêt marginaux ont une relation inverse avec la liquidité des banques.

Fola suppose que les créances douteuses et l'inflation aient une relation positive avec le statut de liquidité. L'auteur s'attend également à ce que la taille des banques et le ratio de fonds propres aient un impact incertain sur la liquidité.

Après avoir exécuté le modèle, Belete Fola a conclu que la croissance du crédit était négativement corrélée tandis que les actions, l'inflation et les taux d'intérêt marginaux étaient positivement corrélés avec la variable dépendante. Contrairement aux attentes de l'auteur, des variables telles que le taux de créances douteuses, les bénéfices, la taille des banques et la croissance économique ont peu ou pas d'impact sur l'état de la liquidité en Éthiopie.

L'étude de Calomiris et al. (2013) ont prouvé qu'il faut détenir plus de liquidités, ce qui joue un rôle important dans le soutien des banques commerciales pour qu'elles conservent un état de liquidité stable, car la banque a la capacité de faire face à des retraits massifs, ce qui entraîne une illiquidité de la banque.

L'étude de Young et al. (2018) a également démontré qu'il existe une relation entre le capital et la liquidité dans les banques américaines. Les chercheurs ont conclu qu'une obligation de capital minimum atténue considérablement le risque de liquidité pour les banques.

Au Vietnam, il y a eu très peu de documents de recherche concernant les facteurs affectant la liquidité des banques commerciales. La recherche la plus importante est celle de Vu (2012).

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude de Vu (2012) a considéré que les variables internes des banques commerciales affectent la liquidité avec l'échantillon de 37 banques commerciales vietnamiennes dans la période de 2006 à 2011. Grâce à une analyse statistique, une corrélation disproportionnée et une régression des données avec l'effet fixe, l'étude a révélé l'impact de certains facteurs sur la liquidité.

Plus précisément, le ratio de fonds propres, le ratio de créances douteuses et le ratio de profit sont positivement corrélés tandis que le ratio des prêts sur les dépôts était négativement corrélé avec la liquidité des banques commerciales vietnamiennes. Cette enquête n'a pas détecté l'impact de la provision pour pertes sur prêts et de l'échelle de la banque sur l'état de la liquidité.

Bien que plusieurs études examinent les facteurs affectant la liquidité des banques commerciales, la plupart d'entre elles utilisent des données de banques dans des pays étrangers.

Il y a eu quelques études récentes utilisant des données vietnamiennes. Cependant, les auteurs de ces études n'examinent que l'influence des variables internes sans tenir compte des variables macro-économiques, ce qui n'est pas cohérent avec les arguments théoriques et les preuves empiriques antérieures montrant que la liquidité bancaire dépend à la fois de facteurs internes et externes.

Par conséquent, la recherche actuelle contribue à la littérature en déterminant non seulement les facteurs internes des banques mais également les facteurs externes, tels que les variables macroéconomiques, puis fournit une évaluation complète des facteurs affectant la liquidité des banques au Vietnam.

L'étude de Kosmidou et al. (2005) a identifié un impact positif de l'augmentation du niveau de liquidité sur le rendement moyen des actifs et la marge nette d'intérêt des banques commerciales britanniques.

L'étude de Pasiouras et Kosmidou (2007) a confirmé l'impact positif de la gestion du risque de liquidité sur la performance des banques nationales et étrangères opérant dans 15 pays de l'Union européenne.

Shen et al. (2009) a révélé que le risque de liquidité est négativement lié au rendement moyen des actifs et au rendement moyen des fonds propres des banques dans 12 pays différents (États-Unis, Canada, France, Taïwan, Royaume-Uni, Allemagne, Japon, Luxembourg, Italie, Pays-Bas, Suisse et Australie).

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude de **Bloem et Gorter (2001)**, l'augmentation du niveau des prêts improductifs par rapport au total des prêts (ratio de qualité des actifs) diminuera la confiance des déposants, conduira à un niveau élevé de retraits et augmentera le problème de liquidité.

L'étude de **Grove et al, (2014)** a confirmé cette association entre la liquidité et la qualité des actifs en indiquant qu'une mauvaise qualité des prêts conduit à une mauvaise qualité des actifs, et qu'une mauvaise qualité des actifs conduit à un faible niveau de liquidité.

L'étude de **Melese et Laximkantham (2015)**, une mauvaise qualité des prêts conduirait à un problème d'efficience. Par conséquent, les banques réduiraient leurs avoirs en liquidités, entraînant ainsi la défaillance du système bancaire.

De nombreuses études ont confirmé l'association négative entre la qualité des actifs et la liquidité bancaire (Munteanu, 2012 ; Deléchatet al. 2012). Beaucoup d'autres ont également révélé un impact négatif ou non significatif du ratio de qualité des actifs sur la liquidité bancaire.

L'étude de **Roman et Sargu (2015)** a étudié les déterminants de la liquidité dans les pays d'Europe centrale et orientale entre 2004 et 2011. Ils s'attendaient à ce que la qualité des actifs, mesurée par le ratio des prêts improductifs au total des prêts, affecte négativement et significativement la liquidité bancaire. Ils ont expliqué que transformer davantage de prêts en prêts non performants réduirait les opérations de prêt des banques et, par conséquent, affecterait la liquidité globale.

La relation négative significative attendue n'a été prouvée dans aucun pays. Roman et Sargu, (2015) ont trouvé dans la même étude une relation positive significative entre la qualité des actifs et la liquidité bancaire en République tchèque, en Lituanie et en Roumanie. Ils ont également révélé que les organismes de réglementation de ces pays ont obligé les banques à augmenter leurs ratios de liquidité en période de crise financière.

L'étude de **Vodavá (2013) et Melese et Laximkantham (2015)** a constaté que la qualité des actifs n'a pas d'impact statistiquement significatif sur la liquidité bancaire.

Le ratio de fonds propres est un indicateur du niveau des fonds propres dans le secteur bancaire. Deux hypothèses sont utilisées pour expliquer la relation entre le CAR d'une banque et la liquidité.

La première hypothèse suppose que le niveau de capital a un impact positif sur la liquidité bancaire.

L'étude de **Menicucci et Paolucci (2016)**, un ratio de capital élevé est un bon indicateur de la stabilité et de la liquidité d'une banque.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

L'étude de **Repullo (2004)** a confirmé ce principe en indiquant que l'augmentation du niveau de capital conduira les banques à augmenter le niveau de liquidité et à absorber le risque de liquidité.

L'étude d'**El Khoury (2015)** a étudié les déterminants de la liquidité dans le secteur bancaire libanais en utilisant les données de 23 banques commerciales entre 2005 et 2013. Il a confirmé l'hypothèse d'absorption des risques et a constaté que le niveau de capital a un impact positif et statistiquement significatif à la fois sur les actifs liquides et ratio total des actifs et ratio actifs liquides/dépôts de la clientèle.

Dans le cas de 36 économies émergentes, **Bunda et Desquilbet (2008)**, ont trouvé qu'un niveau de capital élevé a une influence positive sur la liquidité de 1107 banques.

L'étude de **Bonfim et Kim (2011)** soutient également l'idée que les banques avec une meilleure adéquation des fonds propres présentent une exposition au risque de liquidité plus faible.

De nombreux autres chercheurs ont trouvé la même association positive entre le ratio des actifs liquides sur le total des actifs et le niveau de capital des banques (**Munteanu, 2012 et Vodová, 2013**). La deuxième hypothèse traitant la relation entre le niveau de capital et la liquidité bancaire indique qu'un niveau de capital plus élevé peut freiner la création de liquidité en fragilisant la structure du capital des banques. Par conséquent, cette hypothèse indique qu'il existe une association négative entre la liquidité bancaire et le niveau de capital.

L'étude d'**Argenti (1976)**, les facteurs qui influencent le risque de liquidité des entreprises peuvent être classés en facteurs internes et en facteurs externes.

Les facteurs internes sont dus à une mauvaise gestion et se manifestent par un manque de réactivité aux changements technologiques, une mauvaise communication, des malversations et des fraudes, une prise en compte insuffisante des facteurs de coût, en particulier la recherche et le développement, une mauvaise connaissance des questions financières et une position de levier élevée.

Les facteurs externes comprennent les syndicats (ententes sur les salaires élevés) et les réglementations gouvernementales.

L'étude de **Gardener et Mills (1994)** a observé que les facteurs qui influencent l'état de liquidité des banques commerciales peuvent être regroupés en facteurs tels que la taille de l'institution, sa stabilité financière, son secteur d'activité et la préférence de risque-rendement des dirigeants et des propriétaires.

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

Conclusion :

Dans le présent chapitre, nous avons touché aux différents déterminants de la liquidité bancaire, les déterminants internes aux banques (microéconomiques) tels que : la taille de la banque, le volume des dépôts, le taux de prêts, la qualité des actifs, la capitalisation bancaire, l'adéquation du capital, et des déterminants externes (macroéconomiques) tels que : le produit intérieur brut, le, l'inflation, le taux d'intérêt et les crises financières.

Et on s'est basé sur les études antérieures de différents chercheurs qui ont utilisé une analyse descriptive, corrélationnelle à travers la régression sur données de panel dans leurs travaux.

Les résultats ont été regroupé en deux différents avis, ceux qui trouvent un impact positif de ces déterminants sur la liquidité, et ceux qui trouvent un impact négatif de ces variables. Dans le troisième et le dernier chapitre, on va étudier ces déterminants microéconomiques et macroéconomiques de la liquidité des vingt (20) banques algériennes à travers une régression sur données de panel.



Chapitre 3 :

Les déterminants de la liquidité des banques en
Algérie

- Etude empirique -

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

1. Introduction :

Dans le deuxième chapitre, nous avons parlé sur les déterminants de la liquidité des banques. Ces déterminants sont regroupés en deux catégories : le premier englobe les déterminants internes de la banque, le deuxième regroupe les variables externes. Ensuite, on a présenté quelques études empiriques antérieures sur les déterminants de la liquidité dans différents contextes.

Cette étude a été menée pour analyser ces déterminants à travers une modélisation empirique. Ce chapitre utilise des méthodes de régression sur données de panel pour décrire l'impact de chaque déterminant sur la liquidité des banques algériennes.

Notre étude est basée sur les données comptables et financières de toutes les banques opérantes en Algérie sur une durée de 10 ANS, allant de 2010 jusqu'à 2020.

Ce chapitre est subdivisé en trois sections principales :

Section 01 : Secteur bancaire Algérien.

Section 02 : Eléments méthodologiques.

Section 03 : Résultats et discussion.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Section 1 : Secteur bancaire algérien

Le système bancaire algérien est aujourd'hui le résultat d'un changement continu déterminé par l'évolution des besoins de financement de l'économie nationale.

Comme le souligne J. Denizet « Parmi les problèmes qui se posent aux hommes de ce temps, il est permis de dire que les problèmes monétaires sont à la fois les plus graves ... ». Ainsi, l'état algérien s'est vu contraint au fil des années, d'engager une série de réformes dont la finalité est sous tendue par les objectifs ci-dessous :

- Renforcer la stabilité et la rentabilité des secteurs financier et bancaire,
- Renforcer les marchés du crédit et réduire les frais de l'intermédiation,
- Modernisation des systèmes d'information et de paiement pour améliorer la qualité des services bancaires,
- Développement du crédit pour financer les besoins des particuliers (crédit immobilier et crédit à la consommation).

Dans ce sens, les spécialistes du Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que les représentants de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) affirment que la réforme du système bancaire algérien doit obligatoirement se focaliser sur la modernisation des systèmes de paiement ainsi que le cadre réglementaire régissant ce secteur.

Dans la présente section, notre objectif est de présenter le cadre réglementaire et la structure du secteur bancaire algérien, et d'analyser son état actuel en présentant quelques indicateurs chiffrés reflétant sa solidité financière.

1. Historique du secteur bancaire Algérien :

Le secteur bancaire et financier algérien s'est constitué en deux grandes phases :

La mise en place d'un système bancaire national propre au pays après l'indépendance puis la libéralisation du secteur privé, tant national qu'international. (ABOURA, 2022)

1.1. Système bancaire national :

En 1962, l'Algérie s'est dotée de la monnaie nationale, le dinar algérien, et de la banque centrale, dont la mission est de créer et de maintenir les conditions les plus favorables au développement de l'économie nationale dans les domaines du crédit, de la monnaie et des changes. Son but était

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

d'établir la souveraineté monétaire dans un pays nouvellement indépendant après plus de 132 ans de colonialisme français. (Le BAD, 1972)

En 1963, les pouvoirs publics ont exprimé sa volonté de briser l'économie coloniale en adoptant un modèle de développement économique, ce qui a conduit à la création de la Caisse Algérienne de Développement CAD fondé sur le dirigisme de type socialiste tout en priorisant les industries lourdes qui étaient censées entraîner le développement des autres secteurs de l'économie. Cette caisse sera jusqu'à 1970 utilisée comme un instrument d'exécution du budget de l'Etat et accessoirement, de quelques projets d'investissement. (BENACHENHOU, 1994)

En 1964, la Caisse Nationale de l'Épargne et de Prévoyance CNEP avait été créée pour gérer le système de collecte de l'épargne populaire dans le but de la redistribuer sous forme de prêts pour le financement de logements.

La nationalisation des banques en Algérie entre 1966 et 1968 a doté l'Etat d'important outil de développement qui était auparavant dominé par le capital étranger. Cette nationalisation s'est imposée à l'Etat algérien qui, en plus de la volonté d'orienter son économie vers le pôle socialiste, a fait face au refus des banques étrangères de financer l'économie de l'Algérie post indépendance. Ainsi, le secteur public était contrôlé par l'État via le Trésor Public et l'organe de planification mis en place à l'époque aussi bien pour la Banque Centrale que les banques primaires. Ainsi, la nationalisation des banques étrangères a commencé entre 1966 et 1967, et trois banques commerciales publiques ont vu le jour : la Banque Nationale d'Algérie BNA, (d'après FAGC), le Crédit Populaire Algérien CPA (d'après PFCAS) et La Banque Extérieur d'Algérie BEA (d'après PAEOCI).

A cette époque, le plus important pour le secteur public était de nationaliser à court terme la structure de financement de l'économie afin de construire un système bancaire algérien à part entière qui aiderait le pays à se développer.

C'est ensuite en 1970, via la promulgation d'une loi de finance et la mise en application du premier plan quadriennal 1970-1973 avec le sacrement du choix définitif de la planification centralisée comme système d'organisation de l'économie nationale et ainsi, la mise en place de la planification de la distribution de crédit comme un instrument de mobilisation et d'affectation des ressources disponibles vers le financement des investissements productifs du secteur public (CNES, 2005) .

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Pendant cette période, le système bancaire algérien devenu exclusivement public, le secteur devient également spécialisé en étant organisé par activité. Ainsi, les entreprises publiques se sont vues imposées la concentration de leurs opérations bancaires auprès d'une seule et même banque (ABOURA, 2022).

1.2. Privatisation du secteur :

En 1988, l'Etat algérien a entrepris une importante réorganisation des grandes entreprises publiques par la promulgation de la loi n°88-01 du 12 janvier 1988 relative à l'orientation des entreprises publiques économiques (EPE) sous la forme juridique de sociétés par actions ou à responsabilité limitée.

Les banques ont également été concernées par ces évolutions, régies par la loi 88-06 du 12 janvier 1988, modifiée et complétée la loi n°86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit. Ainsi, elles ont été soumises au code du commerce. Deux nouvelles banques furent créées : la Banque de l'agriculture et du Développement Rural (BADR) et la Banque du Développement Local (BDL) issues respectivement du démembrement de la BNA et du CPA. Cette volonté de libérer le secteur bancaire et financier algérien a été accompagnée par la promulgation de la loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

Par cette loi, le législateur a ouvert le secteur bancaire national aux investisseurs privés nationaux et étrangers, ce qui a conduit à la création de plusieurs banques et institutions financières internationales.

1.3. L'établissement de partenariats :

C'est la loi de finances complémentaire de 2009 a ouvert la voie aux partenariats dans le secteur bancaire algérien. En fait, la loi a établi le partenariat 51/49 comme le seul moyen d'implantation de tout nouvel investisseur étranger et dont les dispositions ont été cadré lors de l'établissement de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit de 2003 modifiée et complétée en 2010 via l'ordonnance n°10-04 du 26 août 2010.

2. Cadre réglementaire du secteur bancaire algérien :

Cette partie se concentre sur les principales lois, ordonnances et décisions réglementaires, visant d'encadrer l'activité bancaire en Algérie.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

2.1. Les lois de finances de 1970 et 1971,

La loi n°80-05 modifiée et complétée relative à l'exercice des fonctions de contrôle de la Cour des comptes. C'est la suite de l'effondrement du régime socialiste et l'avènement en force du mondialisme accompagnés par le choc pétrolier de 1986 et l'amplification de ce fait, de la dette extérieure du pays que la poursuite de la gestion administrative de l'économie nationale était devenue impossible.

Ainsi, en août 1986, la loi bancaire a été promulguée dans le but de définir un nouveau cadre institutionnel et fonctionnel pour les systèmes bancaires et de crédit et les activités bancaires. Ainsi, en 1986, le système bancaire algérien a été construit par une loi dont l'objet principal était de coordonner les modes de financement de l'économie nationale. La loi a renouvelé le principe selon lequel le système bancaire est un moyen de mettre en œuvre les politiques déterminées par le gouvernement à travers l'allocation de ressources financières et monétaires dans le cadre de la réalisation des plans nationaux de crédit.

2.2. Loi du 12 janvier 1988 :

Depuis 1988, les autorités algériennes ont mis en œuvre plusieurs réformes dont la plus importante vise à donner aux sociétés cotées une autonomie administrative après le passage d'une économie dirigée à une économie de marché plus libérale.

Ainsi, par la loi de 1988, l'Etat algérien a délégué ses prérogatives à des fonds de participation érigés en sociétés par action afin de gérer la nouvelle catégorie d'entreprises créées sous l'appellation « entreprise publique économique dite EPE » et dont l'entreprise bancaire en faisait partie.

Selon la loi de 1988, la banque a été définie comme une personne morale commerciale destinée à disposer d'une plus grande autonomie dans la conduite de ses activités.

2.3. La loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990 :

La promulgation de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 avait pour but de promouvoir le fonctionnement du système bancaire national, de créer la concurrence et de développer les intermédiaires bancaires en ouvrant le champ aux capitaux privés nationaux et étrangers.

Cette loi vise également, l'autonomisation de la banque centrale et sa libération de la gestion administrative de l'Etat et du Trésor Public d'une part et de la séparation de la sphère

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

monnaie/crédit de la sphère des entreprises publiques ou privées d'autre part substituant ainsi les rapports de commercialité à ceux du dirigisme.

Le législateur a également établi les principes des agréments bancaires, mettant l'accent sur la qualité des actionnaires, leurs relations et la notion d'actionnaire de référence.

2.3.1. Les grands axes de la loi 90-10 sont les suivants.

- Instauration de l'autonomie de la Banque d'Algérie,
- Régulation du système bancaire algérien par des autorités administratives indépendantes de l'Etat,
- Séparation des superviseurs bancaires et des autorités d'agrément et de supervision,
- Monopole bancaire sur les transactions bancaires.
- Libéralisation des conditions bancaires,

Les acteurs économiques pouvant exercer cette activité sont : les banques et les établissements financiers, D'autres lois visant à accompagner cette libéralisation du secteur bancaire, telles que la loi de finances de 1994, l'ordonnance n°95-06 du 25 janvier 1995 sur la concurrence et le décret législatif n°93-10 du 23 mai 1993 portant institution de la Bourse des valeurs

2.4. Ordonnance n°01-01 du 27 Février 2001 :

Cette ordonnance est venue modifier et compléter la loi n°90-10 via des aménagements qui concernent principalement, le conseil de la monnaie et du crédit qui a de ce fait, été divisé en deux organisations :

- Le premier établissement est constitué d'un conseil d'administration chargé de la direction et de l'administration de la Banque d'Algérie,
- La deuxième organisation est formée par le Conseil de la monnaie et du crédit, qui agit en tant qu'autorité financière.

2.5. Ordonnance n°03-11 du 26 Aout 2003 :

Cette année fut marquée par la mise en faillite de deux banques privées à savoir : EL KHALIFA BANK et la Banque pour le Commerce et l'Industrie d'Algérie (B.C.I.A). Le scandale financier a incité les autorités à demander des amendements aux lois sur les changes et le crédit.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Trois principaux objectifs ont été recherchés via ce nouveau texte législatif : permettre à la Banque d'Algérie de mieux exercer ses missions, renforcer la collaboration entre la Banque d'Algérie et le gouvernement sur les questions financières du pays et permettre une meilleure protection des acteurs financiers de la place ainsi que de l'épargne publique.

Ainsi, la mission attribuée à la Banque d'Algérie a été plus détaillée, la libéralisation du secteur bancaire a été assignée à la Banque d'Algérie, maintenu la libéralisation du secteur bancaire, renforcé les conditions de création de nouveaux établissements et introduit de nouvelles exigences en matière de structure de contrôle et de gestion.

2.6. Ordonnance n°10-04 du 26 Aout 2010

La présente ordonnance a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions de l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

La mission de la Banque d'Algérie a été plus élargie, celle du conseil de la monnaie et du crédit a été actualisée et celle des banques et établissements financiers a intégré de nouvelles opérations connexes.

Par ailleurs, comme déjà évoqué, la loi complémentaire de financement de 2009 impose aux investisseurs étrangers du secteur bancaire de respecter des règles de répartition du capital d'au moins 51% pour les actionnaires nationaux résidents dans le cadre du partenariat.

Elle soutient également la mise en place de systèmes de contrôle interne et de conformité au niveau des banques et établissements financiers qui composent le marché bancaire national et est tenue de prendre en compte tous les risques liés à ses activités.

2.7. Loi N° 17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance N° 03-11 de 26 août 2003 relative à la Monnaie et au Crédit

Cette loi complète l'article 45 de l'ordonnance N°03-11 de 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit

L'article 45 bis stipule que la Banque d'Algérie procède, dès l'entrée en vigueur de la présente disposition, à titre exceptionnel et durant une période de cinq (5) années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment, à la couverture des besoins de financement. Du trésor, financement de la dette publique intérieure, au financement du Fonds National d'Investissement (FNI). Ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements.

2.8. Règlement n°2018-02 du 04 novembre 2018 portant conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance participative par les banques et établissements financiers

Informations transmises en application du règlement Banque d'Algérie n°18-02 du 4 novembre 2018 Fixer les conditions des opérations bancaires en matière de finance participative Banques et institutions financières. C'est considéré comme une transaction bancaire Toutes les affaires liées à la finance participative, aux institutions bancaires et financières que recevoir des fonds, des placements, des financements et Les investissements qui n'entraînent pas la réception ou le paiement d'intérêts, et Les transactions portent sur les catégories de produits suivantes : Mourabaha, Moucharaka, Moudaraba, Ijara, Istisna'a, Salam et dépôts sur compte d'investissement.

2.9. Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers

Cette loi annule la loi n° 2018-02 du 4 novembre 2018, portant notamment innovation et détails manquants dans les réglementations précédentes, notamment :référence explicite à la finance islamique, financement participatif ,définir la banque comme finance islamique comme tous Les transactions bancaires qui n'entraînent pas de frais d'intérêts ou de paiements et délimiter le périmètre d'intervention à Murabaha, Moucharaka, Moudaraba, Ijara, Salam et Istisna'a ,ainsi Les banques sont tenues d'obtenir l'autorisation de la Banque d'Algérie avant d'entreprendre toute action.

3. La structure du système bancaire algérien :

Le système bancaire algérien comprend :

la Banque d'Algérie, vingt banques commerciales et neuf établissements financiers, cinq bureaux de représentation de grandes banques internationales, une bourse des valeurs, une société de clearing chargée des fonctions de dépositaires, une société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), une association des banques et des établissements

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

financiers (ABEF) , avec environ 1200 agences bancaires réparties sur le territoire national, concentrées dans la partie nord du pays, les agences bancaires publiques étant estimées à 99%.

3.1. Banque d'Algérie :

La Banque centrale d'Algérie a été créée par la loi 62-144 adoptées par l'assemblée constituante le 13 Décembre 1962, portant création et constitution des statuts de la Banque Centrale.

Plusieurs ajustements ont été apportés dans les années 1970 et au début des années 1980 pour amorcer le processus de réforme du système financier du pays. Cependant, c'est la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit de 1990 qui a donné à la Banque d'Algérie l'indépendance de toute surveillance. Par conséquent, la direction, le contrôle et la supervision de la banque sont assurés respectivement par le gouverneur, le conseil d'administration présidé par le gouverneur et deux censeurs. Le conseil d'administration est composé de trois vice-gouverneurs et de trois hauts fonctionnaires dont les compétences dans les domaines économique et financier doivent être avérées.

Le Gouverneur ainsi que les trois vice-gouverneurs sont nommés via décret présidentiel. Les autres membres du conseil d'administration sont nommés par décret. Les censeurs sont nommés par arrêté présidentiel sur proposition du ministre des Finances.

3.2. Les banques et les établissements financiers :

L'environnement bancaire en Algérie se compose aujourd'hui de deux types d'organisations : les « banques » et les « établissements financiers ».

Il existe deux différences principales entre ces deux institutions financières. :

L'Ordonnance 03-11 du 26 aout 2003, relative à la Monnaie dans son article 71 : Les établissements financiers ne peuvent ni recevoir de fonds du public, ni contrôler les moyens de paiement ou les mettre à la disposition de la clientèle. Et dans l'article 70, il est indiqué que seules les banques sont habilitées à effectuer ces opérations à titre de profession habituelle.

La décision n°17-01 du 02 janvier 2017 a publié son seul article, que la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie ont été publiées :

3.2.1. Les banques publiques :

Elles sont six (06) au total et que nous allons présenter par date de leur création :

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

- La BNA : première banque nationale créée en juin 1966 Celle-ci est devenue une SPA2 et obtient son agrément en 1995 après les réformes engagées par les pouvoirs publics. Depuis 1982, elle s'est spécialisée dans le financement du secteur économique et industriel du pays.

- La BEA : créée sous forme d'une société nationale en 1967 via l'ordonnance n°67-204, Depuis 1970, elle est devenue la banque des grandes entreprises industrielles nationales avec pour objectif principal, la facilitation des rapports commerciaux et financiers internationaux.

Dans le but principal de promouvoir les relations commerciales et financières internationales. En 1989 elle devient SPA et conserve la même activité. C'est en 2002 que la Résolution 02-04 du 23 septembre 2002 a officiellement homologué l'exécution des différentes opérations bancaires autorisées.

- Le CPA : banque créée en 1966 via l'ordonnance n°66-366 du 26 décembre 1966. CPA devient SPA en 1988 et obtient, son agrément de banque en 1997. Sa mission s'inscrit dans la promotion et le financement du secteur BTPH, secteur santé et soins, commerce, distribution, hôtellerie et tourisme, médias, PME/PMI et artisanat.

- La (BADR) Banque de l'Agriculture et du Développement Rural : cette banque a été créée à partir du démembrement de la BNA en 1982 par le décret n°82-106 du 13 mars 1982.

Sa principale mission est le financement du secteur de l'agriculture, de la pêche et des ressources halieutiques ainsi que la promotion du développement rural.

- (BDL) La Banque du Développement Local : la restructuration du CPA en 1982 a fait la création de cette banque. Son activité est le financement des PME/PMI, du commerce au sens large, des professions libérales, des particuliers et des ménages.

- La CNEP : Créée en 1964, la mission principale du CNEP était de collecter l'épargne auprès de la population. En 1997, elle a été transformée en banque. Elle est également chargée d'accorder des prêts pour l'achat de logements, de promouvoir le secteur de la promotion immobilière et de fournir des services liés au logement tels que des bureaux d'urbanisme.

Une particularité de cette banque est qu'elle existe dans le réseau postal pour collecter l'épargne des particuliers.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

3.2.2. Les banques privées :

Elles sont quatorze (14) au total et que nous citerons par l'ordre la date de leur agrément pour l'exercice de leurs activités en Algérie :

- El Baraka Banque : elle est implantée en Algérie en 1991, la première banque à vocation « islamique ». Ses actionnaires sont le groupe Saoudien Dalla El Baraka et la BADR. Ses activités sont régies par la Shari'a et comprennent la mesure sociale et solidaire, elle s'intéresse à la gestion du fonds de la Zakat et propose des modes de financement tels que la Mourabaha, la Moucharaka, El Ijar, El Moudharaba ou encore El Istisn'a.
- Citibank Algérie : Après avoir ouvert le bureau de liaison, elle a été officiellement agréée à partir de 1992 et a obtenu l'autorisation d'ouvrir une succursale en 1998. Ses activités se concentrent sur les prêts d'investissement à l'étranger, la gestion de trésorerie, les dépôts et les services bancaires en ligne
- ArabBanking Corporation-Alegria (ABC-Algérie) : c'est une filiale d'Arab Banking Corporation Bahreïn elle a débuté ses activités en Algérie en 1995 par l'ouverture d'un bureau de représentation avant de s'installer, elle a obtenu son agrément en 1998. Cette banque propose l'accompagnement des grandes entreprises, les PME, les entrepreneurs individuels et même les particuliers avec différentes solutions de financement.
- Natixis Algérie : c'est la première banque française agréée en 2000, elle est à 100% à capital étranger qui s'est installée en Algérie. C'est la filiale du groupe BPCE adossée à Natixis. Elle contribue dans le financement des grandes entreprises, des PME/PMI et également dans celui des particuliers.
- Société Générale Algérie (SGA) : c'est une banque commerciale avec un capital détenu à 100% par le groupe Société Générale (France), agréée en 2000, ses missions sont le financement des entreprises de tous secteurs d'activités compris ainsi que l'octroi de crédit aux ménages additivement aux différents services de banque.
- Araba Bank PLC-Alegria « succursale de banque » : elle est agréée en 2001, son siège social Est Amman. Son rôle principal est le financement des entreprises de secteurs d'activité confondus ainsi que dans celui des particuliers.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

- BNP Paribas EIDjazAir : Filiale à 100 % de BNP Paribas (France). Elle ouvre un bureau de représentation en 2000 et obtient en 2002 son agrément lui permettant d'effectuer toutes sortes d'opérations bancaires.
- Gulf Bank Algérie (AGB) : membre de la Kuwait Project Compagnie Créée en vertu de la loi algérienne approuvée en 2004, elle propose des produits bancaires financiers traditionnels et alternatifs.
- Trust Bank Alegria : membre du groupe NestInvestment Holding, LTD qui est basée à Chypre et dont le capital est détenu par des privés. Agréée depuis 2002, elle est présente en Algérie à travers 05 autres entreprises dont l'une est présente dans le secteur des assurances.
- The Houssine Bank For Trade and Finance-Alegria : c'est une banque agréée en 2003, il s'agit d'une filiale de la Houssine Bank For Trade and Finance, son capital est détenu par deux institutions financières : The Houssine Bank for Trade & Finance/Jordanie à hauteur de 85% et LibyanArabForeignInvestment Holding Company-Algeria à raison de 15%. Elle active dans le financement de deux marchés : celui des entreprises et des particuliers.
- Fransabank El-Djazair SPA : Il s'agit d'une banque à capitaux mixtes dont la majorité libanais, créée en 2006 et obtient son agrément en 2010, ses clients sont des PME ainsi que de grands groupes nationaux et internationaux et offre tous les produits et services d'une banque commerciale a vocation universelle.
- Crédit Agricole Corporatif et Investîmes Bank-Algérie : agréée en 2007, c'est une filiale à 100% de groupe français Crédit Agricole. Elle active comme banque d'investissement.
- H.S.B.C - Alegria « Succursale de Banque » : elle a obtenu son agrément en 2008 autant que succursale de banque et en 2010, elle propose des services bancaires aux entreprises et aux particuliers.
- Al Salam Bank-Alegria : c'est une banque qui a pour mission la promotion des produits de la finance alternative que ce soit dans les investissements immobiliers ou dans celui du financement des entreprises, elle a obtenu son agrément en 2008.

3.3. Les établissements financiers :

Il existe neuf (09) établissement et son activité principale est le crédit-bail et le financement d'acquisition de logements.

On peut les citer comme suit :

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

- Société de Refinancement Hypothécaire (SRH) : agréée en 1997, c'est un établissement financier dont capital est détenu par des sociétés et des institutions publiques : le Trésor public, la BNA ou encore la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR).

Sa fonction principale est l'octroi de crédits pour le refinancement de logements consentis par des intermédiaires financiers agréés.

- Société Financière d'investissement, de Participation et de Placement - Spa- (Cofinance-Spa) : agréée en 2001, elle a pour but le financement des entreprises par différents types de crédit comme le crédit-bail, la participation au capital, l'octroi de crédit par signature en apportant conseil et assistance aux entreprises. Elle cible trois secteurs : le BTPH et le transport.

- Araba Leasing Corporation (ALC) : créée en 2001, ALC est la première société privée spécialisée dans le crédit-bail en Algérie. Son capital est mixte entre nationaux et étrangers. Ses produits sont à destination des entreprises du secteur du BTPH, du transport, des services ainsi que les professionnels de la santé.

- Maghreb Leasing Algérie (MLA) : établissement financier créée en 2006 par Tunisie Leasing elle Groupe Amen, c'est une SPA dotée d'un capital social de 3 milliards 500 millions dinars algériens. MLA est spécialisé dans le crédit-bail et cible plusieurs secteurs d'activités comme le secteur médical, celui du BTP ou celui des transports, il offre la possibilité du financement d'équipements, de l'immobilier ou encore du matériel roulant.

- Cetelem Algérie (CA) : agréées en 2006, c'est une filiale du groupe BNP Paribas. Elle active dans les crédits à la consommation.

- Caisse Nationale de Mutualité Agricole « établissement financier » (CNMA) :

Il s'agit d'une institution créée au début siècle dernier et régie jusqu'en 1972 par les dispositions de la loi 19-01 concernant sur les associations professionnelles à caractère non commercial et à but non lucratif. Elle est issue d'unification à partir de 1972 de trois caisses en activités : la Caisse Centrale de Réassurance des mutuelles agricoles (CCRMA), la Caisse Centrale des Mutuelles Sociales Agricoles (CCMSA) et la Caisse Mutuelle Agricole de Retraite (CMAR).

Conformément à l'ordonnance 72-64 du 02 Décembre 1972, la CNMA est classée en caisse nationale et régionale avec pour but, la protection des biens et des personnes évoluant dans le monde rural. Aujourd'hui, la CNMA s'attèle à travers son réseau composé de caisses régionales

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

et de bureaux locaux à offrir des services à ses clients qui représente la population agricole et rurale et des investisseurs dans le secteur de l'agriculture et dans celui des assurances des biens.

- Société Nationale de Leasing-Spa (SNL) : établissement financier créé en 2010, spécialisé dans l'octroi de crédit-bail, un capital de 3 milliards 500 millions de dinars algériens et dont les actionnaires sont la BNA et la BDL.

La SNL a pour but le développement du secteur de la PME/PMI et des professions libérales en Algérie et propose des solutions de financement dans le cadre de l'acquisition et le renouvellement de biens d'équipements industriels, de production et de transformation, de matériel roulant, de BTPH, d'équipements médicaux et de tourisme.

- Iar Leasing Algérie-Spa :
- El DjazairIjar-Spa :

3.3.1. L'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) :

Cette association a été créée pour deux raisons principales :

- Pour représenter des intérêts communs de ses membres auprès des pouvoirs publics
- Pour informer et sensibiliser ses adhérents ainsi que le grand public.

Le rôle de l'ABEF consiste en l'organisation de la profession de banque en Algérie en améliorant les techniques bancaires et de crédits, la stimulation de la concurrence dans le secteur, l'introduction de nouvelles technologies pour la modernisation du secteur, .etc.

3.3.2. La Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique (SATIM) :

Créée en 1995, C'est une filiale de l'ensemble de 08 banques algériennes à savoir : la BADR, la BDL, la BEA, la BNA, La CNEP, Le CPA, La CNMA et AL BARAKA Bank.

Aujourd'hui, la SATIM se compose de 17 adhérents dans son réseau monétique interbancaire : 16 banques et Algérie Poste.

Elle est spécialisée dans le développement et la gestion d'un système monétique interbancaire basé sur l'utilisation d'un réseau de transmission de données et la spécification de cartes interbancaires sécurisées.

3.3.3. Le Groupement d'Intérêt Economique de la Monétique (GIE-monétique) :

Elle a été créée grâce à l'assemblée générale extraordinaire de l'ABEF, le 02 juin 2014.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Par la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement moderne tels que la carte interbancaire de paiement et l'e-paiement, elle permet le pilotage de la stratégie de développement de la monétique en Algérie Ce groupement devra donc réguler le secteur de la monétique en Algérie.

4. Positionnement du secteur bancaire Algérien) :

Nous allons analyser l'évolution du système bancaire algérien en exposant quelques indicatrices chiffrées de l'année 2018 :

4.1. Indicateurs globaux :

Après de fortes baisses en 2015 et 2016, les prix moyens du pétrole ont continué d'augmenter en 2018 (+32,2 %), entraînant une baisse des pertes sur les comptes extérieurs et les finances publiques.

L'augmentation des exportations d'hydrocarbures a entraîné à peu près la même réduction des déficits du compte courant et de la balance des paiements, de près de 22 milliards de dollars en 2017 à près de 16 milliards de dollars en 2018, les importations diminuant légèrement voire se stabilisant largement.

L'activité du secteur des hydrocarbures est passée de 2,4 %, tout en accélérant en sorte que le rythme d'expansion de l'activité totale est passé de 1,3 % en 2017 à 1,4 % en 2018, presque stagné. Cependant, la croissance hors hydrocarbures a augmenté de 1,2 point à 3% et 3% en raison de la reprise de l'activité dans les secteurs de l'agriculture et de la construction.

Dans le secteur monétaire, malgré le déficit global de la balance des paiements, la liquidité bancaire est passée de 482,4 milliards de dinars à fin octobre 2017 à 1 380,6 milliards de dinars à fin décembre 2017 et à 1 557,6 milliards de dinars à fin décembre 2018 Après la mise en œuvre de financements non conventionnels.

D'une part, l'évolution des dépôts et des prêts bancaires a été plus forte en 2018. Semblable à 2017, mais à l'exception des indicateurs de créances douteuses et de liquidité, les indicateurs de santé et de rentabilité des banques se sont améliorés ou sont restés à un bon niveau. Atteindre, atteindre, ou dépasser les critères minimaux pertinents.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Le taux d'inflation annuel moyen a de nouveau ralenti, passant de 5,6% en 2017 à 4,3% en 2018. Bien que le taux de croissance de la masse monétaire (M2) ait augmenté, la croissance de l'indice des prix à la consommation s'est ralentie et est devenue remarquable d'année en année.

4.2. Ressources collectées :

En 2018, l'activité de collecte des dépôts à vue et à terme est passée de 9,8 %, à 13,1 % en 2017. En impliquant les dépôts affectés en garantie des engagements par signature le total des dépôts collectés sera augmenté de 6,7 en 2018 % contre 12,7 % en 2017.

Le tableau ci-dessous représente la répartition des ressources collectées entre banques publiques et les banques privées pendant la période de 2014-2018 en millier de DA et en fin de période.

Tableau N° 2 : Evolution des ressources collectées des banques

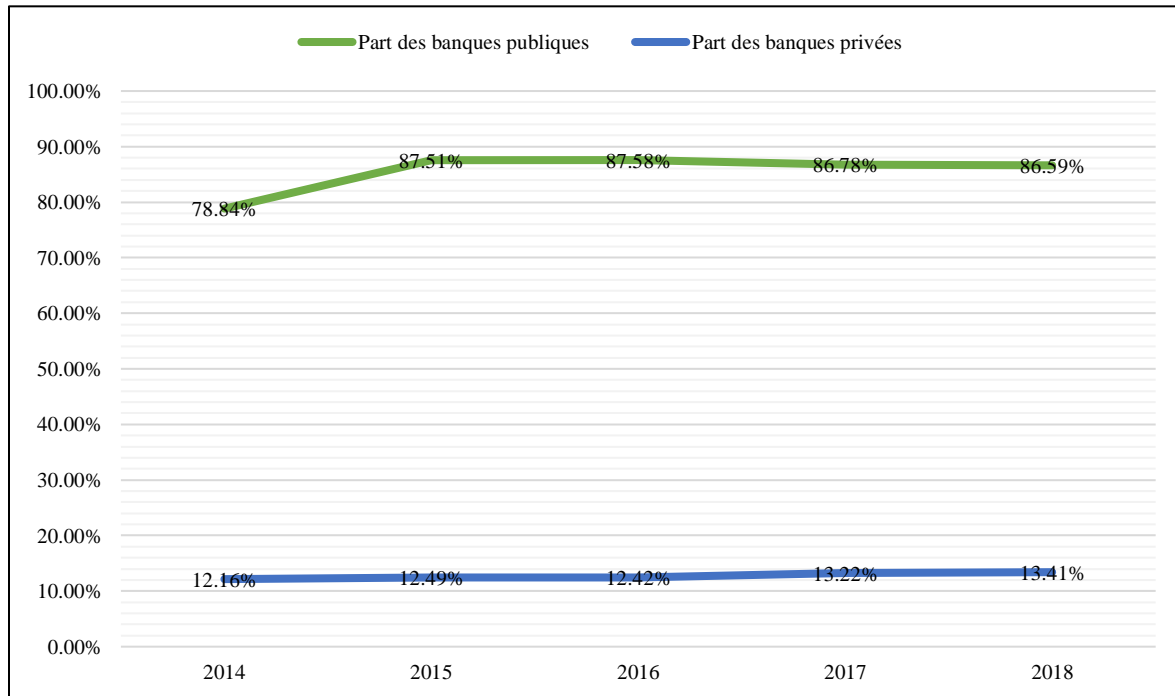
Nature des dépôts	2014	2015	2016	2017	2018
A) Dépôts à vue	4434,8	3891,7	3732,2	4499,0	4880,5
Banques publiques	3712,1	3297,7	3060,5	3765,6	4054,7
Banque Privées	722,7	594,0	671,7	733,5	825,8
A) Dépôts à terme	4083,7	4434,4	4409,3	4708,5	5232,6
Banques publiques	3793,6	4075,8	4010,8	4233,0	4738,3
Dont ; dépôts en devises	348,8	428,8	412,8	456,9	544,1
Banque Privées	290,1	367,6	398,6	475,5	494,3
Dont ; dépôts en devises	56,0	67, 2	66,6	86,5	106,0
C) Dépôts à garanties*	599,0	865,7	938,4	1024,7	809,6
Banques publiques	494,4	751,3	833,7	782,1	626,7
Dont ; dépôts en devises	1,4	8,8	3,9	2,1	2,9
Banque Privées	104,6	1414,4	104,7	242,6	182,9
Dont ; dépôts en devises	1,9	1,8	6,3	4,6	6,2
D) Total des ressources collectes	9117,5	9200,8	9079,9	10232,2	10922,7
Part des banques publiques	87,74%	88,30%	87,06%	85,81%	86,24%
Part des banques privées	12,26%	11,70%	12,94%	14,19%	13,76%

En milliard de dinars ; fin de période

Sources :(BA Rapport annuel, 2018)

Figure N° 1 : Répartition des dépôts collectés

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-



Source : Elaboré par moi-même à partir des données du tableau N°02

Le détail des données exprimé dans le tableau et le graphe indique que les dépôts à vue collectés par les banques privées ont enregistré un accroissement supérieur à celui des dépôts collectés par les banques publiques (12,6 % contre 8,5 %). En ce qui concerne l'évolution des dépôts à terme, leurs encours passent de 4 708,5 milliards de dinars à fin 2017 à 5 232,6 milliards de dinars à fin 2018, soit un accroissement de 11,1 %. Cette hausse des dépôts à terme est plus forte au niveau des banques publiques (11,9 % contre 5,5 % en 2017) qu'au niveau des banques privées (4,0 % contre 19,3 % en 2017). Concernant la répartition des dépôts par secteur institutionnel à fin décembre 2018, les dépôts collectés auprès du secteur public ont augmenté de 7,6 %, soit une progression plus modérée que celle enregistrée à fin décembre 2017 (22,4%). De même, les dépôts collectés auprès du secteur privé, ont connu une hausse appréciable de 11,8 % à fin 2018 contre 4,9 % à fin 2017 et 4,6 % à fin 2016. Cette évolution s'est matérialisée par la hausse de la part des dépôts du secteur 57 privé (entreprises privées, ménages et associations) dans les banques, dans le total des dépôts à vue et à terme.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

4.3. Crédits octroyés

Les crédits bancaires à l'économie, hors rachats de créances par le trésor, s'élèvent à 9 974 milliards de dinars en 2018 contre 8 877,9 milliards de dinars en 2017, soit une augmentation de 12,35 % (12,27 % en 2017).

Le tableau ci-après explique le profil de l'activité de crédit à l'économie des banques (crédits rachetés par le Trésor déduits) :

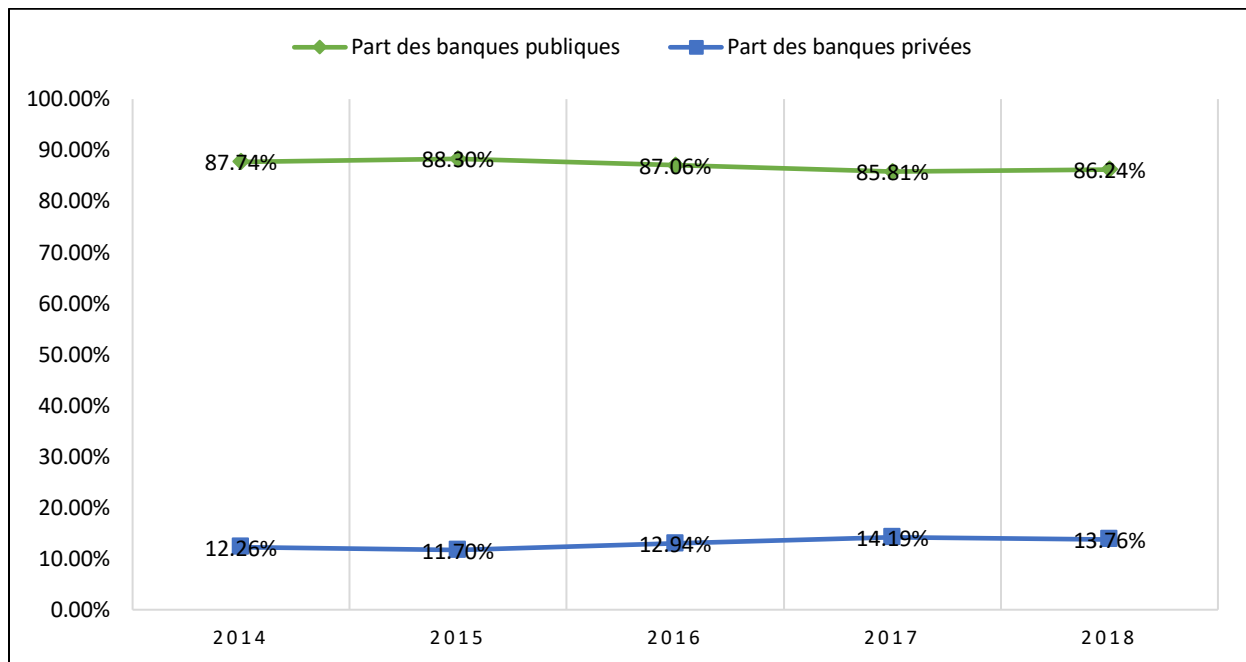
Tableau N° 3 : Répartition des crédits bancaires (y compris CNEP)

Crédits des banques / secteur	2014	2015	2016	2017	2018
Crédits au secteur public	3382,9	3688,9	3952,8	4311,8	4944,2
Banques publiques	3373,4	3679,5	3943,3	4302,3	4934,7
Crédits directs	3210,3	3521,9	3789,5	4154,0	4786,0
Achat d'obligations	163,1	157,6	153,8	148,3	148,7
Banques privées	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Crédits directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Achat d'obligations	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Crédits au secteur Privé	3012,0	3586,6	3955	4566,1	5029,9
Banques publiques	2338,7	2687,1	2982	3401,7	3701,4
Crédits directs	2338,5	2685,4	2982	3401,7	3701,4
Achat d'obligations	0,2	1,7	0,0	0,0	0,0
Banques privées	781,3	899,5	973	1164,4	1328,5
Crédits directs	781,3	899,5	973	1164,4	1328,5
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des crédits distribués nets des crédits rachetés	6502,9	7275,6	7907,8	8877,9	9974,0
Part des banques publiques	78,84%	87,51%	87,58%	86,78%	86,59%
Part des banques privées	12,16%	12,49%	12,42%	13,22%	13,41%

2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires Source : (BA Rapport annuel, 2018)
En milliard de dinars ; fin de période

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Figure N° 2 : Répartitions des crédits octroyés



Source : Elaboré par moi-même à partir des données du tableau N°3

La croissance des crédits à l'économie a concerné aussi bien les crédits au secteur public, qui se sont développés de 14,67%, que les crédits au secteur privé, qui ont augmenté de 10,16 %, contre, respectivement, 9,08% et 15,45% de hausse en 2017. En termes de contribution à la croissance des crédits à l'économie, les crédits au secteur public ont contribué à hauteur de 57,69 % et les crédits au secteur privé à hauteur de 42,31%. Contrairement aux années 2015, 2016 et 2017, la progression plus faible des crédits au secteur privé, s'est traduite par une baisse de leur part dans le total des crédits à l'économie, qui passe de 51,4 % en 2017 à 50,43 % en 2018.

4.4. Liquidité des banques :

Les actifs liquides des banques, dont 80 % sont détenus par les banques publiques, ont connu une baisse pendant ces cinq dernières années, atteignant leur niveau le plus bas en 2018. ce tableau explique l'évolution de la liquidité bancaire en Algérie pour la période de 2014-2018 :

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Tableau N° 4 : Ratios de liquidité des banques*

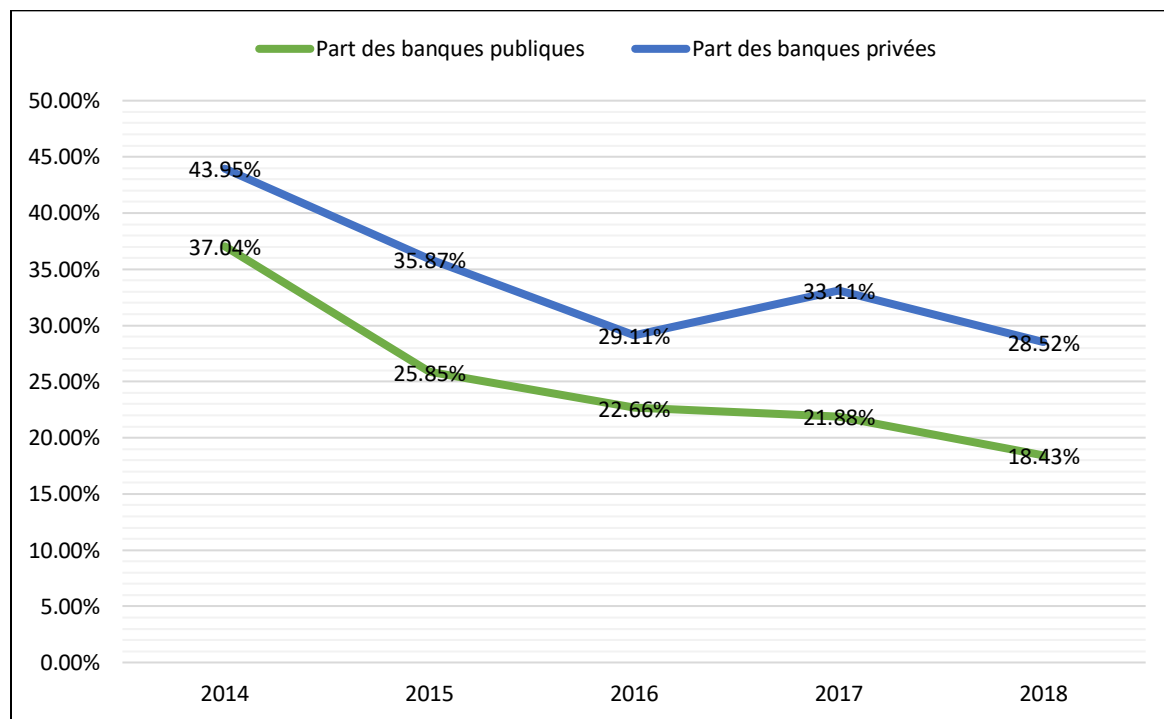
	2014	2015	2016	2017	2018**
Banque publiques					
Actifs liquides/Totale actif	37,04%	25,85%	22,66%	21,88%	18,43%
Actif liquides/Passifs à court terme	83,41%	60,20%	58,84%	52,17%	46,30%
Banques privées					
Actifs liquides/Totale actif	43,95%	35,87%	29,11%	33,11%	28,52%
Actif liquides/Passifs à court terme	75,38%	69,79%	56,25%	60,58%	52,61%
Secteur bancaire					
Actifs liquides/Totale actif	37,96%	27,14%	23,52%	23,51%	19,84%
Actif liquides/Passifs à court terme	82,06%	61,64%	58,39%	53,70%	47,45%

Source : (BA, Rapport annuel, 2018)

(*) : Ratios calculés selon le guide d'établissement des indicateurs de solidité financière FMI.

(**) : Données préliminaires ; Données actualisées (de 2014 à 2017).

Figure N°3 : Ratios de liquidité des banques



Source : Elaboré par moi-même à partir des données du tableau N°03

Les actifs liquides du système bancaire ont baissé de 8,1 % en 2018. Cela a engendré une baisse du ratio « actifs liquides/total actifs », qui est passé de 23,5 % en 2017 à 19,8 % en 2018. Quant au ratio « actifs liquides/passifs à court terme », il passe de 53,7 % en 2017 à 47,5 % en 2018.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Cette baisse est la résultante d'une baisse des actifs liquides (-8,1 %) et d'une hausse modérée des passifs à court terme (+4,1 %).

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Section 2 : Eléments méthodologiques

Dans cette partie nous allons exposer notre échantillon, les sources de données comptables et financières des 20 banques en Algérie, ainsi qu'à la présentation descriptive des variables prises pour notre modèle.

1. Description des données

Les données exploitées dans cette étude se portent sur les 20 banques en Algérie dont 06 étatiques et 14 privées étrangères pour la période allant de 2010 à 2020.

1.1. Présentation de l'échantillon :

L'échantillon de notre étude empirique est constitué des 20 banques exerçant leurs activités en Algérie. Ces banques sont présentées brièvement dans le tableau qui suit :

Tableau N°5 : Les Banques de l'échantillon.

Abréviation	Banque	Propriété
BEA	Banque extérieure d'Algérie	Publique
BNA	Banque nationale d'Algérie	Publique
BADR	Banque de l'agriculture et de développement durable	Publique
BDL	Banque de développement locale	Publique
CPA	Crédit populaire d'Algérie	Publique
CNEP	Caisse nationale d'épargne et de prévoyance	Publique
HOUSING	HOUSING Bank	Privée
BNP	BNP Paribas-EL djazair	Privée
AB PLC	Arabbank PLC Algérie	Privée
AL BARAKA	Banque AL Baraka Algérie	Privée
AL SALAM	Al Salam Algérie	Privée
CALYON	Crédit agricole corporate et investissement Algérie	Privée
FRANSBANK	Fransbank AL-Djazair	Privée
HSBC	H.S.B.C Algérie	Privée
TRUST	Trust bankAlgeria	Privée
ABC	Arabbanking corporation	Privée
AGB	Gulf Bank Algérie	Privée
SGA	Société générale Algérie	Privée
NATIXIS	NATIXIS d'Algérie	Privée
CITIBANK	Citibank N.A Alegria	Privée

Source : établie par l'étudiant

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

1.2. La collecte de données :

Nous avons collecté l'ensemble des données financières et comptables relatives à toutes les banques en Algérie auprès du Centre National du Registre du Commerce, « CNRC », et à partir des états publiés sur les sites internet officiels de ces banques, pour la période allant de l'année 2010 jusqu'à 2020. Cela nous a aidés, de base à calculer les différents ratios utilisés comme variable à expliquer et quelques variables de contrôle.

2. Présentation des variables du modèle :

Nous allons présenter l'ensemble des variables explicatives retenues et à expliquer pour notre étude statistique, ainsi que leurs méthodes de mesure.

2.1. Variable à expliquer :

La variable dépendante : La variable à expliquer de cette étude est la liquidité,

Dans notre modèle, nous avons utilisé la mesure suivante :

2.1.1. Total des liquidités LATA :

Ce ratio indique la proportion d'actifs liquides à l'actif total. Plus ce ratio est élevé, meilleure est la liquidité bancaire car cela signifie que les banques détiennent plus d'actifs liquides sur l'actif total.

$$LATA = \frac{\text{Liquidité}}{\text{totale actif}}$$

Variables explicatives :

Pour mieux expliquer les déterminants de la liquidité des banques en Algérie, on s'est basée sur les études antérieures qui utilisent des déterminants internes de la banque ainsi que les déterminants macroéconomiques qui sont des variables externes. Pour les caractéristiques internes de la banque, on a présenté dans le chapitre deux (14) caractéristiques, cependant, notre étude se limitera seulement sur huit (8) variables internes en raison de difficultés de mesure et disponibilité des données nécessaires. Pour la taille de la banque, on ne peut pas l'intégrer dans notre modèle car cette variable s'avère fortement corrélée dans la matrice de corrélation des variables avec la variable propriété de la banque, ce qui nous conduira à éliminer la variable de la taille de la banque de notre étude. Pour les déterminants macroéconomiques, on va utiliser deux (1) variables explicative parmi cinq (5) présentées dans le chapitre précédent. En revanche, il est difficile de

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

vérifier la validité de ces données, ceci est dû au non disponibilité des sources nécessaires à l'obtention des informations.

2.2. Hypothèses des variables explicatives :

Dans ce qui suit, on va présenter chaque variable explicative et émettre des hypothèses pour chacune sur l'impact de cette dernière sur la liquidité des banques en Algérie.

2.2.1. Le rendement des actifs (ROA) :

Le ROA représente le rendement des actifs qui est mesuré par le rapport entre le résultat net et le total des actifs. On suppose que plus le ratio de rentabilité soit élevé plus la banque octroie des crédits, elle peut investir d'avantage ce qui résulte une liquidité limitée.

H 2.a : il existe une relation négative entre le rendement des actifs et la liquidité des banques en Algérie.

2.2.2. L'adéquation du capital (CAD) :

C'est un ratio qui se calcule en divisant les fonds propres par les actifs pondérés selon le risque. Plus il sera élevé plus la banque sera considérée comme en bonne santé financière.

Il est utilisé pour protéger les déposants et promouvoir la stabilité et l'efficacité des systèmes financiers du monde entier.

Un CAD élevé signifie que les banques ont un grand capital, ce qui signifie que le capital peut être utilisé pour couvrir leurs engagements et la banque aura moins de difficultés et gagne plus la confiance des clients ce qui résulte beaucoup de dépôts et donc la banque sera plus liquide.

H 2.b : on suppose que y'a une relation positive entre le CAD et la liquidité bancaire.

2.2.3. Charges financières de crédit (CFC) :

Représente la part des charges financières dues aux emprunts effectués, plus le ratio est élevé indique que les charges des crédits octroyés sont élevées ce qui diminue la liquidité bancaire.

H.2.c : on suppose que y'a une relation négative entre le CFC et la liquidité bancaire

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

2.2.4. Le taux de prêts (CRE) :

Indique le ratio de la réserve de liquidité sur le total des actifs, Les banques ayant un ratio de réserve de liquidité élevé expliquent que les banques utiliseront ces réserves pour compenser le déficit de liquidité.

H.2.d : on suppose que y'a une relation positive entre le CRE et la liquidité bancaire

2.2.5. La qualité des actifs (AQ) :

Ce ratio représente le rapport entre la créance classée et le Total de crédit à la clientèle. Le ratio élevé indique que le niveau des créances est élevé et par conséquent un risque de crédit élevé ce qui diminuera la confiance des clients, conduisent à un retrait massif et augmentent le problème de liquidité,

H.2.e : on suppose que y'a une relation négative entre le (AQ) et la liquidité bancaire

2.2.6. La croissance de crédit (CGR) :

La croissance du crédit (CGR) est la variation en pourcentage de l'encours total des crédits de cette année (t) par rapport à l'année précédente (t - 1). Plus le ratio est élevé signifie que les crédits octroyés sont élevés ce qui affecte la liquidité bancaire.

H.2.f : on suppose que y'a une relation négative entre le CGR et la liquidité bancaire

2.2.7. Charges d'exploitation d'actif (CEA) :

Elle correspond aux dépenses courantes réalisées par banque pour le bon fonctionnement de ses différents services plus le ratio est élevé plus les dépenses sont élevées et moins la banques est liquides.

H.2.g : on suppose que y'a une relation négative entre le CEA et la liquidité bancaire

2.2.8. Propriété :

Cette variable désigne la propriété de la banque, elle prend la valeur 1 quand il s'agit d'une banque privée et 0 sinon. On suggère que la propriété de la banque a un impact négatif sur la liquidité c'est à-dire que si la propriété de la banque est privée, la banque est moins liquide.

H.2.h : on suppose que y'a une relation négative entre propriété et la liquidité bancaire.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

2.2.9. Taux de croissance PIB (GDP) :

Cette variable représente la variation annuelle relative du volume du PIB en %, Il reflète le niveau de l'activité économique d'un pays. C'est un indicateur de la santé économique. Plus le taux de croissance est élevé plus les banques réduisent leurs réserves de liquidités pour augmenter les prêts, ce qui engendrent un problème de liquidité.

H.3.a : on suppose que y'a une relation négative entre GDP et la liquidité bancaire.

Le tableau ci-dessous est le récapitulative de toutes nos variables explicatives :

Tableau N°6 : Les variables explicatives

Notations	Variables	Mesures	Signe attendu
Les variables microéconomiques			
ROA	Rendement des actifs	ROA = résultat net /Totale actif	Négatif
CAD	L'adéquation de la capitale	CAD= capital / total actif	Positif
CFC	Charges financières lié au crédit	CFC= charges financières /total des crédits	Négatif
CRE	Taux de prêts	CRE = total des prêts / total des actifs	Positif
AQ	Qualité d'actif	AQ= créance classée /Total crédit à la clientèle.	Négatif
CGR	Croissance de crédit	CGR= (crédit (t)-crédit(t-1))/crédit(t-1) x100	Négatif
CEA	Charges d'exploitation d'actif	CEA=charges d'exploitation / total actif	Négatif
PROPT	Propriété	-1 : pour une banque privée -0 : sinon	Négatif
Variables macroéconomique			
GDP	Taux de croissance du PIB	GDP= (PIB(t)-PIB(t-1) /PIB(t-1)) x100	Négatif

Source : établie par l'étudiant

2.3. Spécification du modèle :

Le but de notre modèle est d'étudier les déterminants de la liquidité des banques en Algérie en se basant sur des déterminants microéconomiques et des déterminants macroéconomiques. Notre modèle est spécifié comme suit :

$$LIQ = \alpha_0 + \beta_1 ROA_{it} + \beta_2 CAD_{it} + \beta_3 CFC_{it} + \beta_4 CRE_{it} + \beta_5 AQ_{it} + \beta_6 CGR_{it} + \beta_7 CEA_{it} + \beta_8 PROPT_{it} + \beta_8 GDP_{it} + \mu_{it}$$

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Où LIQ= Ratio de liquidité ; α_0 est un terme constant ; i représente les banques, t : est l'année de l'étude, β est les coefficients estimés est μ est l'erreur dans le modèle. Les mesures de toutes les variables de l'étude sont comme expliquées dans le tableau.

3. Etude descriptive :

Dans ce qui suit, on va élaborer une analyse descriptive des variables qui vont être utilisées dans l'estimation des paramètres du modèle de régression sur données de panel.

3.1. Statistiques descriptives du modèle

Tableau N°7 : Analyse descriptive des variables explicatives

Variable	Mean	SD	Max	Min
LIQ	.2465487	.1557957	.9248755	.0405953
CAD	.2128615	.1435328	.8544943	.0492323
CFC	.0081722	.0053211	.0310664	0
CGR	.1816734	.3623122	3.188092	-.894583
AQ	.1025914	.0953013	.4534574	0
GDP	.0197273	.0245957	.038	-.051
CRE	.5211861	.1357974	.786916	.012563
CEA	.0177128	.00862	.0520356	-.0126506
ROA	.0193354	.0113237	.0658311	-.0082509

Source : Résultats produits via EXCEL et le logiciel STATA 11.0.

Le tableau présente les résultats de l'analyse descriptive de la présente étude pour la période allant de 2010 à 2020. La première colonne montre les 9 variables utilisées dans l'étude comme expliqué dans la liste des abréviations avec la variable à expliquer et la deuxième et la troisième colonne donnent la moyenne et l'écart-type de ces variables, respectivement. Enfin, les deux dernières colonnes donnent les valeurs extrêmes (c'est-à-dire les valeurs minimale et maximale) des variables utilisées dans notre étude.

Le tableau montre que le ratio LIQ moyen de notre échantillon est de 24.65% avec un écart-type de 15.58% et Les valeurs minimum et maximum de la liquidité vont de 4,05% à 92,48%. Ces pourcentages élevés indiquent que les banques conservent des niveaux importants de liquidité afin de faire face à leur risque de liquidité.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Cette analyse descriptive fait également ressortir que le ratio CAD affiche une moyenne de 21.28% et une valeur de déviation de 0.1435 ce qui signifie qu'il est acceptable de faire face aux aléas de l'environnement bancaire.

Les frais financiers (CFC) représentent en moyenne 0,82 % de l'actif total. Donc, il y a une gestion efficace des dépenses financières des banques. Il existe une très faible variation des CFC entre les banques (écart-type =0, 53%). De plus, la variable croissance du crédit (CGR) moyen est de 18,16 %, avec un écart type de 36,23% tandis que la valeur minimale de cette variable est très faible à -89,45%.

Pour le ratio AQ représente en moyenne 10,25% du total crédit avec un écart type de 9,53%, en ce qui concerne la variable macroéconomique, la croissance économique (GDP) représente en moyenne 1 ,97% et elle a peu de variation dans l'échantillon.

Les prêts (CRE) représentent en moyenne 52,12% du total des actifs, Qui montrent l'importance de l'intermédiation des banques. Mais il existe une variation dans les prêts entre les banques (écart-type = 0,1357). Pour Les charges d'exploitation (CEA) représentent 1,77 % de l'actif total moyen. Donc, il y a de l'efficacité dans le secteur bancaire et une légère variation entre les banques.

Le rendement des actifs (ROA) a enregistré une moyenne faible de 1.93% avec une dispersion réduite autour de la moyenne de 1.13%.

3.2. Matrice de corrélation des variables :

Nous allons présenter dans le tableau ci-dessous, les coefficients de corrélation entre les variables. En effet, l'analyse de la matrice de corrélation rend compte de l'importance de la corrélation entre chacune des variables et permet ainsi d'apprécier le problème de multi-colinéarité entre les variables. Nous pouvons considérer qu'il existe un problème de multi-colinéarité lorsque le coefficient de corrélation est supérieur à 80%.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Tableau N°8 : Corrélations entre les variables du modèle

	Liq	cad	Cfc	Cgr	Aq	gdp	Cre	Cea	roa	propt
Liq	1.0000									
cad	0.3550*	1.0000								
Cfc	-0.3443*	-0.4916*	1.0000							
cgr	-0.0929	0.0653	-0.0905	1.0000						
Aq	-0.4041*	-0.3970*	0.2230*	-0.1562*	1.0000					
gdp	0.0704	0.0511	-0.1005	0.1962*	-0.0784	1.0000				
cre	-0.4516*	-0.2097*	0.2166*	0.0162	0.1076	-0.2025*	1.0000			
cea	0.1036	0.4958*	-0.3243*	-0.0047	-0.3535*	0.0991	0.1635*	1.0000		
roa	0.2049*	0.4378*	-0.4393*	0.0433	-0.3652*	0.1625*	-0.0287	0.2360*	1.0000	
propt	0.4737*	0.4934*	-0.5697*	0.0453	-0.5872*	0.0000	-0.1267	0.5880*	0.5559*	1.0000

(*) Significatif au seuil de 5%.

Source : résultats produit via le logiciel STATA 11.0.

Ce tableau nous montre que les charges financières (CFC), la qualité d'actif(AQ), taux de prêts (CRE), ont un impact négatif et significatif sur la liquidité. Une relation positive et significative est également observée entre l'adéquation la capitale (CAD), rendement des actifs (ROA) et la propriété (propt) avec la liquidité. Tandis que, les autres coefficients concernant les autres variables explicatives sont parfois positifs et parfois négatifs mais non significatifs.

Les résultats de la matrice de corrélation ont révélé qu'il n'y a pas d'existence de corrélation entre les variables, c'est-à-dire plus faible que 0,80. Par conséquent, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de problème de multi-colinéarité entre toutes les Variables explicatives, et pour s'assurer de notre résultat précédent nous avons calculé le VIF. Le VIF (variance inflation factor) (Voir annexe N°4).

Le VIF indique si les facteurs sont corrélés les uns aux autres (multi-colinéarité) ce qui pourrait influencer les autres facteurs et réduire la fiabilité du modèle. En cas de VIF supérieur à 10, donc nous avons une multi-colinéarité élevée. Si le VIF est plus proche de 1, alors le modèle est beaucoup plus robuste, car les facteurs ne sont pas influencés par la corrélation avec d'autres facteurs.

Le tableau ci-dessous montre le résultat du test VIF :

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Tableau N°9 : Multi-colinéarité des variables du modèle (VIF)

TEST DE MULTINEARITE		
Variable	VIF	1/VIF
Propt	3.49	0.286441
Cea	2.31	0.433816
Cad	1.99	0.503625
Roa	1.83	0.545228
Cfc	1.81	0.551071
Aq	1.72	0.581396
Cre	1.43	0.699110
Gdp	1.26	0.791946
Cgr	1.10	0.908886
Mean VIF	1.88	

Source : résultats obtenus du logiciel STATA 11.0

Le VIF des variables est inférieur à 10 ; avec une moyenne de 1,88 et un maximum de 3, 49 ce qui signifie l'absence du problème de multi-colinéarité, On peut conclure que chaque variable fournit une certaine information que les autres ne fournissent pas.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Section 3 : Résultats et discussion

Dans le but de comprendre la relation qui existe entre la liquidité et les différents facteurs présentés ci-dessus, qu'ils soient internes ou externes à la banque, nous avons estimé notre modèle à l'aide de logiciel STATA 11.0 en commentant par la suite et en détail les coefficients des différentes variables explicatives de ce modèle et vérifier si les signes obtenus sont conformes aux hypothèses de recherche en ce qui concerne les déterminants qui influencent la liquidité bancaire.

Dans cette section, on va présenter les résultats issus de la régression sur données de panel appliquée sur les 20 banques algériennes.

1. Présentation des tests et résultats de l'étude

Rappelons que dans cette étape des tests, pour notre échantillon de 20 banques algériennes sur une période de dix (10) ans, nous avons dû utiliser la régression sur les données de panel, tout en suivant toutes les étapes nécessaires à l'élaboration de cette méthode particulière. Avant d'entamer ces étapes, il est important de rappeler que le test de multi colinéarité appliqué sur les neufs (9) variables explicatives N'indique pas un problème de corrélation entre les variables, donc aucune variable n'est éliminée. Les tests effectués par le logiciel STATA et leur interprétation sont les suivants :

1.1. Test de spécification de Fisher

Dans les études de données de panel, il apparaît nécessaire de s'assurer de la spécification homogène ou hétérogène du processus générateur des données, (Doucouré, 2008). Cela revient à tester l'égalité des coefficients du modèle étudié dans la dimension individuelle.

Les résultats détaillés des différents tests et régressions sont présentés en annexe n°2. Seule, la synthèse de ces résultats sera mise en exergue dans la suite :

-Likelihood Ratio Test (Test de Fisher):

Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Absences d'effets fixes

H1 : Présence d'effets fixes

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Tableau N°10 : Résultats du test de Fisher

Test de Fisher	
Fixed-effects (within) regression	Number of obs= 220
Group variable : banque01	Number of groups = 20
R-sq. : within = 0.2589	Obs. per group : min= 11
between = 0.4502	avg= 11.0
overall = 0.3664	max=11
F test that all u_i=0: F(19, 192) = 6.76 Prob > F = 0.0000	

Source : Résultats produits à partir des traitements statistiques par logiciel STATA 11.0

La probabilité =0.0000 est inférieure à 5% ce qui signifie l'existence d'un effet individuel (fixe ou aléatoire), on accepte l'hypothèse H1 et on a rejeté H0.

1.2. Test de Hausman :

Il détermine si les effets individuels sont fixes ou aléatoires. Le modèle à effet fixe suppose que l'influence des variables explicatives sur la variable dépendante sont les mêmes pour tous les individus, et que quel que soit le période (Sevestre, 2002), Le modèle à effet aléatoire suppose que la relation entre la variable dépendante et la variable explicative n'est pas fixe, mais aléatoire, l'effet individuel n'est pas un paramètre fixe mais un paramètre aléatoire variable (Bourbonnais, 2009).

Après avoir vérifié l'existence d'un effet individuel, le test de Hausman nous permet de savoir si cet effet est fixe ou aléatoire. Nous pouvons obtenir ce test avec le programme STATA 11 Les résultats obtenus sont les suivants :

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Tableau N°11 : Résultats du test d’Hausman

TEST DE HAUSMAN				
---- Coefficients ----				
	(b)	(B)	(b-B)	sqrt(diag(V_b-V_B))
	fixed	random	Difference	S.E.
Cad	.1239097	.1400483	-.0161386	.0643175
Cfc	-2.624857	-2.580177	-.0446795	1.282559
Cgr	-.0800187	-.0793805	-.0006381	.
Aq	-.6663204	-.5757766	-.0905439	.0401613
Gdp	.1834764	.2550613	-.0715849	.
Cre	-.3019524	-.3069146	.0049622	.0203929
Cea	-.1686221	-1.546335	1.377713	.5939246
Roa	-1.796519	-1.896414	.0998954	.0776794
chi2(8) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)=13,37				
Prob>chi2 = 0.0999				

Source : Résultats produits à partir des traitements statistiques par logiciel STATA 11.0.

Selon le test de Hausman, nous constatons que la probabilité du test est supérieure à 5%, ce qui nous conduit à choisir le modèle à effet aléatoire.

1.3. Test de Breusch-Pagan :

La statistique de Breusch-Pagan est obtenue après l’estimation du modèle à effets aléatoires. Elle permet de tester la significativité du modèle à effets aléatoires. C’est-à dire que si la probabilité de la statistique de Breusch-Pagan est inférieure au seuil fixé, les effets aléatoires seront globalement significatifs. Le test est basé sur les hypothèses ci-après :

H0 : Absence d’effets aléatoires.

H1 : Présence d’effets aléatoires. Le résultat du test est le suivant :

Tableau N°12 : TEST DE BREUSCH-PAGAN

TEST DE BREUSCH-PAGAN
Breusch and Pagan Lagrangian multiplier test for random effects
chi2(1) = 80.07
Prob > chi2 = 0.0000

Source : Résultats produits à partir des traitements statistiques par logiciel STATA 11.0.

Le tableau présenté ci-dessus montre que le résultat de ce test est une statistique de khi deux significative (Prob> chi2=0.000) (voir Annexe N°05). Ce qui nous permet de confirmer l’existence

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

d'effets individuels. On retient ainsi le modèle à effets aléatoires pour l'estimation de notre modèle de régression.

1.4. Test d'autocorrélation :

Pour tester l'autocorrélation des erreurs, on va procéder au test d'autocorrélation de Wooldridge (2002). Les hypothèses sont les suivantes :

H0 : Les erreurs ne sont pas auto corrélées.

H1 : Les erreurs sont auto corrélées. Les résultats de ce test sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 13 : Résultats du test d'Autocorrélation

TESTE D'AUTOCORELATION	
H0: no first-order autocorrelation	
F(1, 19) =	19.527
Prob > F =	0.0003

Source : Résultats produits à partir des traitements statistiques par logiciel STATA 11.0.

D'après ces résultats on constate une présence d'autocorrélation sérielle (Prob> F est inférieure à 0.05) pour notre modèle (voir Annexe N°06). On en conclue l'existence d'un problème d'autocorrélation.

1.5. Test d'hétéroscédasticité :

Enfin, on va tester l'hétéroscédasticité. Pour réaliser ce test on a suivi les étapes nécessaires à l'aide du logiciel STATA 11.0. Les hypothèses sont les suivantes :

H0 : la variance du terme d'erreur est constante.

H1 : la variance du terme d'erreur n'est pas constante. Les résultats de ce test sont les suivants :

Tableau N°14 : Résultats du test d'Autocorrélation

TEST D'HETEROSCEDASTICITE	
Likelihood-ratio test	LR chi2(19) = 136.95
(Assumption: homosk nested in hetero)	Prob > chi2 = 0.0000

Source : Résultats produits à partir des traitements statistiques par logiciel STATA 11.0.

Il ressort de ce test une statistique F de Fisher qui est significative (Prob> chi2 = 0.0000 inférieure à 0.05) (voir Annexe N°07). Cela nous conduit au rejet de H0 et par suite à la confirmation de la présence d'un problème d'hétéroscédasticité pour notre modèle. Dans notre modèle et pour

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

corriger ces deux problèmes, nous avons utilisé la méthode PCSE (Panel-Corrected Standard Errors) pour estimer le modèle. Cette méthode tient compte de la présence des deux problèmes statistiques et permet la correction. Elle fournit des coefficients non biaisés notamment pour les micro-panels (Beck et Katz, 1995, 1996). Ainsi, dans ce qui suit on va interpréter les résultats des estimations du modèle de régression après correction.

2. Présentation des résultats d'estimation :

Sur la base des résultats des tests économétriques ci-dessus, nous analyserons les résultats obtenus à partir des estimations PCSE des modèles de régression ci-dessous pour examiner les effets de différentes variables.

2.1. Correction problèmes avec la méthode PCSE

La méthode d'estimation utilisée dans le PCSE fournit des coefficients non biaisés en corrigeant les problèmes d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité dans le micro panels (Beck et Katz, 1995-1996). En effet, selon les estimations de Monte Carlo, Beck et Kartz montrent que la spécification PSCE fournit une structure d'erreur plus fiable que celle produite par la méthode des moindres carrés généralisés. Les résultats obtenus de la régression du modèle sont présentés dans le tableau suivant :

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Tableau N°15 : Résultats de l'analyse multi-variée pour le modèle

Variables indépendantes	Coef.	P>z
Cad	.1990374**	0.043
Cfc	-1.873667*	0.078
Cgr	-.0718237**	0.017
Aq	-.3240433**	0.013
Gdp	.4853815*	0.068
Cre	-.2984741***	0.000
Cea	-5.007096***	0.001
Roa	-2.541989**	0.007
Propt	.1596044***	0.000
_cons	.4378877***	0.000
Number of obs	220	
Number of groups	20	
R-squared	0,4619	
Wald chi2(9)	557.35	
Prob > chi2	0.0000	

Source : Résultats produits à partir des traitements statistiques par logiciel STATA 11.0.

(*) Significatif au seuil de 10%, (**) Significatif au seuil de 5%, (***) Significatif au seuil de 1%.

2.2. Interprétation des résultats :

Le tableau ci-dessus présente les résultats du modèle qui expose l'effet des déterminants microéconomiques et macroéconomiques choisis. Sur la base de l'analyse statistique des résultats montrés dans ce tableau, on constate que le nombre d'observations utilisées dans le modèle est de 220 observations. On observe un R-squared qui s'élève à 46% pour notre modèle, ce qui signifie que les variables choisies expliquent jusqu'à 46% des variations de la liquidité bancaire représentées par la variable LIQ. Par ailleurs, le test de Wald chi2 de signification globale du modèle montre que le modèle est significatif au seuil de 1% (Prob> chi2=0.0000), ce qui traduit une bonne adéquation d'ensemble, ainsi le pouvoir explicatif du modèle est satisfaisant. D'après les résultats du tableau N°15, on peut expliquer la relation entre les variables indépendantes et la variable cible comme suit :

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

2.2.1. L'adéquation du capital (CAD) :

En ce qui concerne l'adéquation du capital, nous avons constaté une relation statistiquement significative avec la liquidité à 5% du niveau de signification. La valeur du coefficient est positive, c'est-à-dire 0.1990374, ce qui signifie que le capital bancaire augmente de 5%, la liquidité augmente de 19,9%. Plus ce ratio est élevé, moins la banque utilise d'autres sources de financement, réduisant ainsi le coût du capital. Ce qui aide la banque à instaurer la confiance et à attirer les clients dans tous les aspects de ses activités et donc la liquidité sera élevée. Les résultats de cette étude sont conformes à la théorie de l'absorption des risques fournie par Diamand & Dybving, (1983) et Allen et Gale, (2004).

De plus, les résultats de cette étude sont également pertinentes avec les résultats empiriques de G.Alger et I.Alger, (1999) ; Chagwiza, (2014) ; Tseganesh, (2012) ; Aymen Ben Moussa, (2015) ; Bunda et Desqui, (2008) ; Vodova, (2011b) et Cucinelli, (2013).

Repullo (2004) a confirmé ce principe en indiquant que l'augmentation du niveau de capital peut conduire les banques à augmenter leur niveau de liquidité en vue d'absorber leur risque de liquidité (Repullo, 2004). Par conséquent, l'hypothèse de cette étude (Ha.2) disant qu'il y a un impact positif et significatif est accepté.

2.2.2. Charges financières (CFC) :

En ce qui concerne la variable (CFC) charge financières lié aux crédits, indique qu'elle est significative à 1%. Son signe négatif explique que l'augmentation des charges financières engendre une diminution de la liquidité bancaire et cela comme supposé dans notre hypothèse (Ha.3).

2.2.3. Croissance de crédit (CGR) :

La croissance de crédit dans notre modèle est significative et avec un signe négatif, La croissance du crédit avec une importante structure de prêts à moyen et long terme conduira à la différence de durée entre les prêts et les fonds mobilisés, ce qui à son tour affecte négativement la liquidité bancaire.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

2.2.4. Qualité des actifs (AQ) :

Pour la qualité des actifs est également significatif et avec une relation négatif, Grove et al., (2014) ont confirmé cette association entre la liquidité et la qualité des actifs en indiquant que la mauvaise qualité des prêts entraîne une mauvaise qualité des actifs, et la qualité d'actifs médiocres conduit à un faible niveau de liquidité. Pour Bloem et Gorter (2001), l'augmentation du niveau des prêts par rapport au total des prêts (ratio de la qualité des actifs) diminuera la confiance des clients, conduisent à un niveau élevé de retraits et augmentent le problème de liquidité ce qui confirme notre hypothèse.

2.2.5. Taux de croissance du PIB (GDP) :

Le résultat indique que le facteur GDP a un impact significatif et positif, Le *PIB* est l'acronyme de produit intérieur brut. Cet indicateur récapitule et additionne la valeur de la totalité des biens produits et des services payants effectués dans un pays, pour une durée.

Le PIB est donc le reflet de l'activité économique, tous secteurs et agents économiques confondus. Un PIB en augmentation est interprété comme un signe de bonne santé de l'économie. Il contribue à l'augmentation du taux d'intérêt, nombre de client et donc un volume important de dépôts ce qui augmente la liquidité. Les conclusions appuyées par Singh et Sharma (2016) qui ont indiqué que le PIB a un effet sur la liquidité. Il a également été soutenu par Choon et al. (2013), Moussa (2015) et Bunda et Desquilbet (2008) qui ont indiqué que le PIB a un impact positif sur la liquidité des banques.

2.2.6- taux de prêts (CRE) :

Les résultats nous montrent que le ratio de taux de prêts est significatif avec un signe négatif ce qui explique que la variation de ratio de taux de prêt il dépend de taux de prêts par rapport aux totale actifs cela veut dire si le taux de prêts est élevé signifie que le volume de crédit octroyé dépassent son actif ce qui impacte négativement la liquidité bancaire.

2.2.7- Charges d'exploitation d'actifs (CEA) :

Pour charges d'exploitation elle est significative à 5%. Son signe négatif indique qu'une plus grande charges financières cause une diminution de la liquidité bancaire les charges liées à l'activité ne doit pas affecter les actifs de la banque, plus les charges sont élevé moins les actifs diminue, le résultat

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

d'exploitation diminue ce qui influence négativement la liquidité, Donc il est préconisé de bien maîtriser les charges liées à l'activité

2.2.8 Rendement des actifs (ROA) :

Cette relation est statistiquement significative avec un signe négatif ce qui explique. L'augmentation de la rentabilité d'actifs incite les banques à se concentrer davantage sur l'activité de prêt et par conséquent, la part des actifs liquides diminue (Vodova, 2013)

2.2.9 Propriété :

D'après le tableau des résultats de la régression, on constate une relation positivement significative à hauteur de 5% entre la propriété de la banque et la liquidité bancaire en Algérie. Rappelons que les banques se distinguent en banques publiques et banques privées. Les résultats nous montrent que la proportion de la liquidité par rapport au total actif de la banque est plus élevée dans les banques privées que les banques publiques pendant la période allant de 2010 à 2020. Ce résultat peut être expliqué par l'accroissement des banques privées en termes de liquidité à cause de certains facteurs :

- parlons de rythme de croissance dans une banque du secteur public, la situation est assez lente par rapport à une banque du secteur privé.
- les banques privées s'intéressent à la performance dans le recrutement de ses agents ce qui résulte une bonne qualité de service et donc ce qui attire le nombre important de clientèles.
- Les conditions d'octroi de crédit est plus rigoureux dans le privé que le public car il prend moins de risque de crédit pour assurer sa continuité contrairement aux banques publiques, donc moins de crédits plus de liquidité.

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

Conclusion :

La liquidité est nécessaire au bon fonctionnement du système bancaire. C'est utile pour la banque pour s'acquitter de ses obligations envers les créanciers et les déposants et financer les investissements. Il est donc intéressant d'étudier ses déterminants. Dans le cadre de cette recherche, nous avons trouvé après une étude de 20 banques en Algérie sur le période (2010-2020) que tous les déterminants étudiés (CAD, ROA, CEA, CRE, CGR, GDP, propriété, CFC, AQ) ont toutefois un impact significatif sur la liquidité bancaire

Ce chapitre a pour objectif de mettre en évidence les déterminants de la liquidité bancaire. Pour ce faire, nous avons estimé un modèle sur données de panel provenant d'un échantillon composé de l'ensemble des banques opérant en Algérie (20 banques : 14 privées étrangères et 06 publiques) durant la période 2010-2020. La majorité des résultats obtenus semblent en cohérence avec les études antérieures établies auparavant.



Conclusion Générale

Conclusion Générale

L'objectif principal de ce travail est d'appliquer des régressions sur données de panel pour identifier les facteurs qui influencent la liquidité des banques algériennes au cours de la période 2010-2020. La question de recherche a été formulée comme suit :

Quels facteurs déterminent la liquidité des banques algériennes ?

Pour répondre de manière convaincante à cette question, nous avons identifié des variables qui affectent la liquidité des banques commerciales dans de multiples situations. Ensuite, nous avons proposé un modèle économétrique utilisant des données de variables explicatives, analysé l'impact de chaque variable sur la liquidité des banques algériennes, et l'avons expliqué de manière plus appropriée.

D'un point de vue théorique, la liquidité a été estimée comme étant affectée par plusieurs facteurs microéconomiques, notamment : la Propriété des banques, adéquation du capital, les charges financières, les charges d'exploitation, taux de prêts, croissance de crédits, rendements des actifs.

En outre, il a été constaté que la liquidité est affectée par des indicateurs macroéconomiques tels que la croissance économique. Les résultats des études empiriques précédentes sur les déterminants de la liquidité sont divisés en ceux qui ont un impact positif, ceux qui ont un impact négatif et ceux qui n'ont pas d'impact significatif.

En se basant sur les résultats de l'étude descriptive, et suite à l'application d'une régression sur données de panel à l'aide des données relatives aux variables microéconomiques et macroéconomiques aux banques algériennes, on a trouvé que les facteurs micro et macroéconomiques ont un impact significatif sur la liquidité des banques en Algérie. Ce qui confirme l'hypothèse (H2, H3). D'une part, des relations significativement positives entre la liquidité des banques algériennes et la propriété, l'adéquation la capitale et la croissance du PIB. D'autre part, des relations significativement négatives entre la liquidité des banques algériennes et le rendement des actifs, la qualité des actifs, les charges financières, les charges d'exploitations, le taux de prêts, la croissance de crédits et la qualité des actifs.

En revanche, Les résultats de notre recherche confirment nos hypothèses de départ, sauf pour le résultat de la propriété de la banque qui infirme notre hypothèse (H.2.h) selon laquelle l'impact de la propriété de la banque sur la liquidité est significativement négatif. Les résultats indiquent que la propriété privée est en relation positive et significative avec la liquidité par rapport au total actif, ce résultat peut être expliqué par la croissance remarquable de l'activité des banques privées étrangères en Algérie constatée par l'implantation de nouvelles agences bancaires et pour d'autre

Conclusion Générale

raison citée avant. En outre, l'impact du taux de prêts (ratio de réserve de liquidité) sur la liquidité s'avère significatif et négatif ce qui infirme notre hypothèse (H.2.d).

De plus, La relation entre le taux de croissance du PIB et la liquidité est positivement significative, ce qui infirme notre hypothèse (H.3.a) selon laquelle le taux de croissance du PIB a un impact négativement significatif.

Au terme de cette étude, on constate que ce travail de recherche présente des apports sur trois principaux axes :

- L'axe théorique : ce travail permet une bonne compréhension de divers concepts, tels que : la liquidité bancaire, ainsi que l'impact des facteurs internes et externes de la banque sur la liquidité.
- L'axe méthodologique : cette étude aborde la méthode des données de panel, en utilisant simultanément les données des variables microéconomiques et macroéconomiques de plusieurs banques pour expliquer les déterminants qui influencent la liquidité bancaire.
- L'axe empirique : Cette étude devrait intéresser plusieurs parties prenantes, notamment les régulateurs, les superviseurs et les banques. Il donne un aperçu de la situation du secteur bancaire algérien.

Cependant, malgré les apports ci-dessus, les résultats doivent être évalués en tenant compte des obstacles qui limitent l'expansion et la généralisation de l'étude :

- Compte tenu de la faible dynamique du marché interbancaire algérien et du manque d'informations disponibles au sein des banques algériennes, il était peu probable que les données requises soient collectées.
- L'impossibilité d'intégrer toutes les variables mentionnées dans le deuxième chapitre dans notre modèle.
- Le nombre limité de notre échantillon. Bien que notre étude couvre toutes les banques opérant en Algérie, 20 banques reste un petit nombre par rapport aux études des autres pays (jusqu'à 100 banques).

En raison des limitations ci-dessus, nous suggérons de mener d'autres recherches, dont les plus intéressantes sont :

Conclusion Générale

- Utiliser d'autres variables explicatives pour analyser les déterminants de la liquidité et déterminer l'impact de ces décisions sur les résultats.
- Élargir la portée de l'enquête pour inclure la région MENA. Par exemple, préparez un échantillon suffisamment grand pour rendre votre enquête plus intéressante.
- Cette étude ne mentionne que les déterminants de la liquidité des banques algériennes.

Bibliographie

Bibliographie

Article et revue:

- Abdullah, A., and Khan, A.Q. (2012). Liquidity Risk Management: A Comparative Study between Domestic and Foreign Banks in Pakistan. *Journal of Managerial Sciences* 6, 62–72.
- Abbassi, P., Fecht, F., & Weber, P. (2013). How stressed are banks in the interbank market? *Deutsche Bundesbank Discussion Paper*, 40.
- Acharya, V. V., Gale, D., & Yorulmazer, T. (2011). Rollover risk and market freezes. *Journal of Finance*, 66(4), 1177–1209.
- Acharya, V. V., & Merrouche, O. (2012). Precautionary Hoarding of Liquidity and Interbank Markets: Evidence from the Subprime Crisis. *Review of Finance*, 17, 107–160.
- Anam, S., Bin Hassan, S., Huda, H., Uddin, A., and Hossain, M. (2012). Liquidity Risk Management: A Comparative study between conventional and Islamic banks of Bangladesh. *Research Journal of Economics, Business and ICT* 5.
- Aldeen, K. N., Siswahto, E., Herianingrum, S., & Al Agawany, Z. M. W. (2020). Determinants of Bank Liquidity in Syria: A Comparative Study between Islamic and Conventional Banks. *International Journal of Accounting*, 5(26), 33–49.
- Aspachs, O., Nier, E. W., & Tiesset, M. (2005). Liquidity, banking regulation and the macroeconomic. *Available at SSRN* 673883.
- Al-Khouri, R. (2011) «Assessing the risk and performance of the GCC banking sector», *International Research Journal of Finance and Economics*, 65(1), pp. 72–81.
- Al-Khouri, R. (2012), Bank characteristics and liquidity transformation: The case of GCC banks. *International Journal of Economics and Finance*, 4(12), 114-120.
- Argenti J. (1976), *Corporate Collapse: The Causes and Systems*. Me. Grawhill, Boston.
- Akhtar, M.F., Ali, K., and Sadaqat, S. (2011). Liquidity Risk Management: A comparative Study between Conventional and Islamic Banks of Pakistan. *Interdisciplinary Journal of Research in Business* 1, 35–44.
- Allen, F., & Gale, D. (2004). Financial intermediaries and markets. *Econometrica*, 72(4). 1023-1061
- Almaqtari, F. A., Al-Homaidi, E. A., Tabash, M. I., & Farhan, N. H. (2018). The determinants of profitability of Indian commercial banks: A panel data approach. *International Journal of Finance & Economics*.

Bibliographie

- Al-Homaidi, E. A., Tabash, M. I., Farhan, N. H. S., & Almaqtari, F. A. (2018). Bank-specific and macroeconomic determinants of profitability of Indian commercial banks: A panel data approach. *Cogent Economics & Finance*, 6(1), 1–26.
- Al-Harbi, A. (2020). Determinates of Islamic Banks Liquidity. *Journal of Islamic Accounting and Business Research* 11, 1619–1632.
- Alzoubi, T. (2017). Determinants of Liquidity Risk in Islamic Banks. *Banks and Bank Systems* 12, 142–148.
- Aikman, D., Alessandri, P., Eklund, B., Gai, P., Kapadia, S., Martin, E., Willison, M. (2011). Funding liquidity risk in a quantitative model of systemic stability. *Financial Stability, Monetary Policy and Central Banking*, 15(12), 371–410.
- Aspachs, O., Nier, E., & Tiesset, M. (2005). Liquidity, banking regulation and the macroeconomy: Evidence on bank liquidity holdings from a panel of UK-resident banks. Unpublished Manuscript (pp. 1–26).
- Agenor, Pierre-Richard & Aizenman, Joshua & Hoffmaister, Alexander W., 2004. "**The credit crunch in East Asia: what can bank excess liquid assets tell us?**," *Journal of International Money and Finance*, Elsevier, vol. 23(1), pages 27-49, February.
- Ben Jedidia, K., and Hamza, H. (2015). Determinants of Liquidity Risk in Islamic Banks: A Panel Study. *European Journal of Business and Management* 7, 137–146.
- Berger, A. N., & Bouwman, C. H. S. (2009). Bank Liquidity Creation. *Review of Financial Studies*, 22, 3779–3837.
- Bourbonnais (2009) “Econométrie, manuel, et exercices corrigés “
- Boukhatem, J., and Djelassi, M. (2020). Liquidity Risk in the Saudi Banking System: Is There any Islamic Banking Specificity? *Quarterly Review of Economics and Finance* 77, 206–219.
- Boyd, J.H., Runkle, D.E. (1993). Size and Performance of Banking Firms: Testing the Predictions of Theory. *Journal of Monetary Economics* 31, 47-67.
- Bloem, A.M., Gorter, C.N (2001). Treatment of Non-Performing Loans in Macroeconomic Statistics. *International Monetary Fund*, Working Paper 2001-209.
- Bryant, J. (1980). A model of reserves, bank runs, and deposit insurance. *Journal of banking & finance*, 4 (4), 335-344.

Bibliographie

- Bonfim, D., Kim, M. (2011), Liquidity risk in banking: Is there herding? *International Economic Journal*, 22(3), 361-386.
- Bloem, M.A., Gorter, N.C. (2001), Treatment of Non-Performing Loans in Macroeconomic Statistics. International Monetary Fund, Report No. (WP/01/209).
- Brunnermeier, M. K., & Pedersen, L. H. (2009). Market Liquidity and Funding Liquidity. *Review of Financial Studies*, 22(6), 2201–2238.
- Bunda, I., & Desquilbet, J. B. (2008). The bank liquidity smile across exchange rate regimes. *International Economic Journal*, 22(3), 361–386.
- Chowdhury, M.M., Zaman, S., and Alam, M.A. (2019). Liquidity Risk Management of Islamic Banks in Bangladesh. *International Journal of Business and Technopreneurship* 9, 37–48.
- Calomiris, C. W., Heider, F., & Hoerova, M. (2013). A theory of bank liquidity requirements (Columbia Business School Research Paper No. 14-39).
- Cucinelli, D. (2013). The relationship between liquidity risk and probability of default: Evidence from the euro area. *Risk Governance and Control: Financial Markets and Institutions*, 3(1), 42–50.
- Choon, L.K, Hooi, L.Y, Murthi, L, Yi, T.S, Shven, T.Y. (2013) the determinants influencing liquidity of Malaysia commercial banks, and its implication for relevant bodies: evidence from 15 Malaysian commercial banks.
- Cocco, J. F., Gomes, F. J., & Martins, N. C. (2009). Lending relationships in the interbank market. *Journal of Financial Intermediation*, 18, 24–48.
- Cornett, M. M., McNutt, J. J., Strahan, P. E., & Tehranian, H. (2011). Liquidity risk management and credit supply in the financial crisis. *Journal of Financial Economics*, 101, 297–312.
- Craig, B. R., Fecht, F., & Tümer-Alkan, G. (2015). The role of interbank relationships and liquidity needs. *Journal of Banking & Finance*, 53(C), 99–111.
- DeYoung, R., Distinguin, I., & Tarazi, A. (2018). The joint regulation of bank liquidity and bank capital. *Journal of Financial Intermediation*, 34, 32-46.
- Dietrich, A., Hess, K., & Wanzenried, G. (2014). The good and bad news about the new liquidity rules of Basel III in Western European countries. *Journal of Banking and Finance*, 44, 13–25.

Bibliographie

- Deep Akash and Guido Schaefer, 2004, Are Banks Liquidity Transformers?.
- Deléchat, C., Henao, C., Muthoora, P., Vtyurina, S. (2012), the Determinants of Banks' Liquidity Buffers in Central America. America: IMF Working Paper, No. WP/12/301, International Monetary Fund, December 2012.
- Drehmann, M., & Nikolaou, K. (2013). Funding liquidity risk: Definition and measurement. *Journal of Banking & Finance*, 37(7), 2173–2182.
- Duttweiler, R. (2009). *Managing Liquidity in Banks: A Top down Approach*. John Wiley & Sons Ltd.
- Diamond, D. W., & Dybvig, P. H. (1983). Bank runs, deposit insurance, and liquidity. *The journal of political economy*, 401-419.
- Diamond, D., & Rajan, R. G. (2001). Liquidity Risk, Liquidity Creation, and Financial Fragility: A Theory of Banking. *Journal of Political Economy*, 109(2), 287–327.
- El-Chaarani, H. (2019). Determinants of bank liquidity in the Middle East region. *International Review of Management and Marketing*, 9(2), 64.
- El-Khoury, R. (2015). Liquidity in Lebanese commercial banks and its determinants. *Academy of Accounting and Financial Studies Journal*, 19(3), 57.
- Greenwood, J., and Jovanovic, B. (1990). Financial Development, Growth, and the Distribution of Income. *Journal of Political Economy* 98, 1076–1107.
- Gafrej, O., and Boujelbene, M. (2017). Liquidity Determinants of Islamic and Conventional Banks. *Journal of Islamic Banking and Finance* 34, 44–61.
- Ghenimi, A., and Omri, M. (2015). Liquidity Risk Management: A Comparative Study between Islamic and Conventional Banks. *Arabian Journal of Business and Management Review* 3, 25–30.
- Ghenimi, A., and Omri, M. (2018). Les déterminants du risque de liquidité dans les banques islamiques : Cas de la région MENA. *La Revue Gestion et Organisation* 10, 127–136.
- Gardner M.J. & Mills D.L. (1994), *Managing Financial Institutions: An Asset Liability a*.
- Goddard, J., Molyneux, P., & Wilson, J. O. (2004). The profitability of European banks: a crosssectionaland dynamic panel analysis. *The Manchester School*, 72(3), 363-381
- Gil-Diaz, F. (1997). Origin of Mexico's 1994 Financial Crisis, *The. Cato J.*, 17, 303.
- GUY GAUDAMINE ET MONTIER J, « Banque et marche financier », Edition,

Bibliographie

ECONOMICA, PARIS 1999, P 123.

- Growe, G., De Bruine, M., Lee, J.Y., Maldonado, J.F.T. (2014), the profitability and performance measurement of U.S. regional banks using the predictive focus of the fundamental analysis research. *Advances in Management Accounting*, 24, 189-237.
- Gorton, G., & Metrick, A. (2012). Securitized banking and the run on repo. *Journal of Financial Economics*, 104, 425–451.
- Hong, H., Huang, J., & Wu, D. (2014). The Information Content of Basel III Liquidity Risk Measures. *Journal of Financial Stability*, 15(C), 91–111.
- Hong, H., & Wu, D. (2012). The Information Value of Basel III Liquidity Risk Measures. *SSRN Working Paper*.
- Hempel et al (1994). Bank management: text and cases.
- Huybens, E., & Smith, B. D. (1998). Financial market frictions, monetary policy, and capital accumulation in a small open economy. *Journal of Economic Theory*, 81(2), 353-400.
- Hovarth, R., Seidler, J., Weill, L. (2012) Bank capital and liquidity creation: Granger – causality evidence. Working paper, n°1497, November, p.3-30.
- Iqbal, A. (2012). Liquidity Risk Management: A Comparative Study between Conventional and Islamic of Pakistan. *Global Journal of Management and Business Research* 12, 54–64.
- *International Journal of Economics and Financial Issues*, Vol. 5, No. 1, 2015, pp.249-259.
- Jean-Loup SOULA, (2017) , Essais sur la liquidité bancaire : Contributions à la mesure du risque de liquidité et à la gestion de la production de liquidité bancaire, ÉCOLE DOCTORALE AUGUSTIN COURNOT (ED221), 76-91.
- Kamau, N.P, Erick, O.M, Murithi, J.G. (2013) Factors Influencing Liquidity Level Of Commercial Banks In Kisumu City Kenya.Vol 2, May, International Center For Business Research, P.1-13.
- Kosmidou, K., Tanna, S., Pasiouras, F. (2005), Determinants of Profitability of UK Domestic Banks: Panel Evidence from the Period 1995-2002. Rethymno, Greece: Proceedings of the 37th Annual Conference of the Money Macro and Finance (MMF) Research Group.
- Kiyotaki, N., & Moore, J. (2008). *Liquidity, business cycles, and monetary policy*

Bibliographie

- Louzis, D. P., Vouldis, A. T., & Metaxas, V. L. (2012). Macroeconomic and bank-specific determinants of non-performing loans in Greece: A comparative study of mortgage, business and consumer loan portfolios. *Journal of Banking & Finance*, 36(4), 1012-1027.
- Lucchetta, M. (2007). What do data say about monetary policy, bank liquidity and bank risk taking? *Economic Notes: Review of Banking, Finance and Monetary Economics*, 36(2), 189-203.
- Mai, P. T., & Bui, T. D. (2018). Factors affecting liquidity risk of commercial banks in Vietnam. *Finance Magazine*, 2(2018), 63–65.
- Muharam, H., and Kurnia, H.P. (2012). The influence of fundamental factors to liquidity risk on banking industry - Comparative study between Islamic bank and Conventional bank in Indonesia. In *Conference in Business, Accounting and Management (CBAM)*, pp. 359–368.
- Moussa, M.B. (2015), the determinants of bank liquidity: Case of Tunisia. *International Journal of Economics and Financial Issues*, 5(1), 249-259.
- Munteanu, I. (2012). Bank liquidity and its determinants in Romania. *Procedia Economics and Finance*, 3, 993-998.
- Melese, N., Laximikantham, P. (2015), Determinants of banks liquidity: Empirical evidence on Ethiopian commercial banks. *Journal of Economics and Sustainable Development*, 6(15), 36-47.
- Myers, S. C. (1998). *Outside equity financing* (No. w6561). National Bureau of Economic Research.
- Molyneux, P., & Thornton, J. (1992). Determinants of European bank profitability: A note. *Journal of banking & Finance*, 16(6), 1173-1178.
- Mennawi, A.N.A., and Ahmed, A.A. (2020). The Determinants of Liquidity Risk in Islamic Banks: A Case of Sudanese Banking Sector. *International Journal of Islamic Banking and Finance Research* 4, 38–49.
- Menicucci, E., and Paolucci, G. (2016). The Determinants of Bank Profitability: Empirical Evidence from European Banking Sector. *Journal of Financial Reporting and Accounting* 14, P -86–115.
- Mohammad, S., Asutay, M., Dixon, R., and Platonova, E. (2020). Liquidity Risk Exposure and its Determinants in the Banking Sector: A Comparative Analysis between Islamic,

Bibliographie

- Conventional and Hybrid banks. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money* 66. P, 6.
- Muharam, H., and Kurnia, H.P. (2012). The influence of fundamental factors to liquidity risk on banking industry - Comparative study between Islamic bank and Conventional bank in Indonesia. In *Conference in Business, Accounting and Management (CBAM)*, pp. 359–368.
 - M.LACHEB. (2001), « Droit bancaire » IMAG, ALGER, p 01.
 - Mbatchou Ntchabet A.Y. & al (2020) « Les déterminants de la performance financière des banques commerciales au Cameroun : une étude en panel », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 3(3), pp : 818-848.
 - Natacha Valla, Béatrice Saes-Escorbiac, Liquidité bancaire et stabilité financière, *Direction générale des Études et des Relations internationales, Service d'Études et de Recherche sur la politique monétaire, Banque de France, p94.*
 - Nammour Fadi, (2019), Université Libanaise Faculté de Droit et des Sciences politique et administrative Opérations bancaires, 3-30.
 - Nguyen, T. T. N. (2019). Factors affecting liquidity at Vietnamese commercial banks. *Finance Magazine*, July 1, 2019, 86–88.
 - Ongore, V.O, Kusa, G.B. (2013) Determinants of financial performance of commercial banks in Kenya. *International Journal of Economics and Financial Issues*, 3(1), 237-252.
 - Pasiouras, F., Kosmidou, K. (2007), Factors influencing the profitability of domestic and foreign commercial banks in the European Union. *Research in International Business and Finance*, 21(2), 222-237.
 - Pagratis, S., & Stringa, M. (2009). Modeling Bank Senior Unsecured Ratings: A Reasoned Structured Approach to Bank Credit Assessment. *International Journal of Central Banking*, 5(2).
 - Perera, A., & Wickramanayake, J. (2016). Determinants of commercial bank retail interest rate adjustments: Evidence from a panel data model. *Journal of International Financial Markets, Institutions & Money*, 45, 1–20.
 - Perry, P. (1992). Do banks gain or lose from inflation? *Journal of Retail Banking*, 14(2), 25-30.

Bibliographie

- Pham, Q. V., & Nguyen, V. V. (2019). Assessment of factors affecting the liquidity of commercial banks in Vietnam. *Finance Magazine*, May 1, 2019, 110–112.
- Pilbeam, K. (2010). *Finance and financial markets*. Palgrave Macmillan.
- Paineira, J. P. (2010). The Role of Banks in the Korean Financial Crisis of 1997: An Interpretation Based on the Financial Instability Hypothesis. In *Minsky, Crisis and Development* (pp. 302-317). Palgrave Macmillan UK.
- Krishnamurthy Arvind et Annette Vissing-Jorgensen, 2012, The Aggregate Demand for Treasury Debt, *Journal of Political Economy* Vol. 120, No. 2 (April 2012), pp. 233-267.
- Rahman, N.A.A., Saeed, M.H. (2015), an empirical analysis of liquidity risk and performance in Malaysia banks. *Australian Journal of Basic and Applied Sciences*, 9(28), 80-84.
- Ramzan, M., and Zafar, M.I.Z. (2014). Liquidity Risk Management in Islamic Banks: A Study of Islamic Banks of Pakistan. *Interdisciplinary Journal of Contemporary Research in Business* 5, 199–216.
- Rahman, L. and Banna, S. M. H. (2015) «Liquidity Risk Management: A Comparative Study between Conventional and Islamic Banks in Bangladesh», *Liquidity Risk Management*, p. 17.
- Roman, A., Sargu, A.C. (2015), the impact of bank-specific factors on the commercial banks liquidity: Empirical evidence from CEE countries. *Procedia Economics and Finance*, 20, 571-579.
- Repullo, R. (2004). Capital Requirements, Market Power, and Risk Taking in Banking. *Journal of Financial Intermediation* 13, 156–182.
- Rashid, M., Ramachandran, J., & Fawzy, T. S. B. T. M. (2017). Cross-country panel data evidence of the determinants of liquidity risk in Islamic banks: a contingency theory approach. *International Journal of Business and Society*, 18(S1), 3–22.
- Rashid, A., & Jabeen, S. (2016). Analyzing performance determinants: Conventional versus Islamic Banks in Pakistan. *Borsa Istanbul Review*, 16(2), 92–107.
- Roman, A., & Camelia, A. (2015). The impact of bank-specific factors on the commercial banks liquidity: Empirical evidence from CEE countries. *Procedia Economics and Finance*, 20(15), 571–579.
- Shen, C., Chen, Y., Kao, L., Yeh, C. (2009), Bank liquidity risk and performance. *Journal of Banking and Finance*, 30(8), 2131-2161.

Bibliographie

- Schwarz, K. (2017). Mind the Gap: Disentangling Credit and Liquidity in Risk Spreads. *University of Pennsylvania, Wharton School of Business Working Paper*.
- Shen, C. H. Chen, Y. K., Kao, L., & Yeh, C. Y. (2018). Bank liquidity risk and performance. *Review of Pacific Basin Financial Markets and Policies*, 21(1).
- Shafir, Z. and Ashadul, A. (2019) «Liquidity Risk Management of Islamic Banks in Bangladesh», *International Journal of Business and Technopreneurship*, 9(1), pp. 37–48.
- Singh, A., & Sharma, A. K. (2016). An empirical analysis of macroeconomic and bank-specific factors affecting liquidity of Indian banks. *Future Business Journal*, (1), 40–53.
- Shahchera, M. (2012) the impact of liquidity assets on Iranian bank profitability.
- Sopan, J., & Dutta, A. (2018). Determinants of liquidity risk in Indian banks: A panel data analysis. *Asian Journal of Research in Banking and Finance*, 8(6), 47–59.
- Shamas, G.S., Zairani, Z., and Zairy, Z. (2018). The Impact of Bank's Determinants on Liquidity Risk: Evidence from Islamic Banks in Bahrain. *Journal of Business and Management* 6, 1–22.
- Sharma, M. (2005). Problem of NPAs and its impact on strategic banking variables. *Finance India*, 19(3), and 953.
- Thi, N., Diep, N., & Nguyen, T. (2017). Determinants of liquidity of commercial banks in Vietnam in the period. *Determinants of Liquidity of Commercial Banks in Vietnam in the Period 2009-2016*, 5(6), 2009–2016.
- Trenca, I., Petria, N., & Corovei, E. A. (2015). Impact of macroeconomic variables upon the banking system liquidity. *Procedia Economics and Finance*, 32 (15), 1170–1177.
- Umar, M., & Sun, G. (2016). Determinants of different types of bank liquidity: evidence from BRICS countries. *China Finance Review International*, 6(4).
- Vodova, P. (2011). Liquidity of Czech commercial banks and its determinants. *International Journal of mathematical Models and Methods in Applied Sciences*, 5(6), 1060–1067.
- Vodová, P. (2011a), Determinants of Commercial Bank Liquidity in Slovakia, Czech Science Foundation (Project GACR P403/11/P243). Opava: Silesian University in Opava.
- Vodová, P. (2011b), Liquidity of Czech commercial banks and its determinants. *International Journal of Mathematical Models and Methods in Applied Science*, 5(6), 1060-1067.

Bibliographie

- Vodová, P. (2013), Determinants of commercial banks liquidity in Hungary. *Financial Internet Quarterly*, 9(3), 180-188.
- Vu Thi Hong. (2012). Factors affecting the liquidity of the commercial banks in Vietnam. *Development and Integration*, 23(1), 32-49.
- Valla, N., Saes-Escorbiac, B., & Tiesset, M. (2006). Bank liquidity and financial stability. *Financial Stability Review*, 9, 89-104.
- Vodova, P. K. (2011). Liquidity of Czech commercial banks and its determinants. *International Journal of Mathematical Models and Methods in Applied Science*, 5(6), 1060-1067.
- Vodova, P. K. (2012). Liquidity of Slovak Commercial Banks and its Determinants. *Proceedings from the 13th International Conference on Finance and Banking* (pp. 487-494). Karviná: Silesian University.
- Wójcik-Mazur, A., & Szajt, M. (2015). Determinants of liquidity risk in commercial banks in the European Union. *Argumenta Oeconomica*, 2(35), 25–48.
- Wilbert Chagwiza, 2014, Zimbabwean Commercial Banks Liquidity and Its Determinants *International Journal of Empirical Finance*, vol. 2, issue 2, pp. 52-64.
- Waemustafa, W., & Sukri, S. (2016). Systematic and unsystematic risk determinants of liquidity risk between Islamic and conventional banks. *International Journal of Economics and Financial Issues*, 6(4), 1321–1327.
- Yilmaz, A.A. (2013) Profitability of banking system: evidence from emerging market. WEI International Academic Conference, Antalya, Turkey, p105-111.
- Yaacob, S.F., Abdul Rahman, A., and Abdul Karim, Z. (2016). The Determinants of Liquidity Risk: A Panel Study of Islamic Banks in Malaysia. *Journal of Contemporary Issues and Thought* 6, 73–82.
- Zolkifli, N., Hamid, M. and Janor, H. (2015) «Liquidity Risk and Performance: The Case of Bahrain and Malaysian Banks», *Global Economy and Finance Journal*, 8(2), pp. 95–111.
- Approach. The Dryden Press Harcourt Brace College Publishers, Philadelphia
- PIERRE- CHARLS PUPION, « Economie et gestion bancaires », Edition DUNOD, PARIS, 1999, p.16.
- Sevestre, P. (2002) “ Econométrie des données de panel “Dunod.

Bibliographie

- Tseganesh. (2012). Determinants of banks liquidity and their impact on financial performance: Empirical study on commercial banks in Ethiopia Unpublished (Ph.D. dissertation). Addis Ababa: Addis Ababa University.
- Zaghdoudi, K., and Hakimi, A. (2017). The Determinants of Liquidity Risk: Evidence from Tunisian Banks. *Journal of Applied Finance and Banking* 7, 71–81.
- Evolution Economique Et Monétaire En Algérie DECEMBRE 2019 ; p p : 56, 59, 63.

Ouvrage :

- BEZIADE, M. « La monnaie », 2^{ème} édition Masson, 1986. P55.
- BEIONTONE A., CAZORLA, A. DOLLO. C., MARYDRAI A. Dictionnaire de science économique 3^{ème} Edition Armand Colin, paris 2010, p 427.
- CNES, projet de rapport (2005), Regards sur la politique monétaire en Algérie,
- DEMEY, P. « Introduction à la gestion actif-passif », Ed Economica, paris, 2003.
- DEBELS, V. G.DESMULIERS, B.DUBUS, (1992) ; « les risques financiers de l'entreprise : Liquidité, change, taux », ed Economica, p44.FERRANDIER, Vincent KOEN « Marchés de capitaux et techniques financiers », Ed económico. 1991. p100.
- M. BENACHENHOU (1994), La banque et le financement de l'économie en Algérie, Ouvrage collectif, L'Entreprise et la banque, Edition OPU, p12.
- Régis bourbonnais dans économétrie (2018), pages 371 à 387.
- SCIALOM L. « Economie bancaire », 3^{ème} Edition, la découverte, paris, 2007, p 11.

Memories et theses:

- Amira ABOURA 2022, Le système bancaire algérien : Evolution historique, libéralisation du secteur et défis de modernisation **Article** May 2022 ; ResearchGate , Université Djilali Liabes de Sidi Bel-Abbes, Algérie. P, 3-15.
- AMMOUR, B. « pratiques des techniques bancaires », cite par Hamza AFTIS « la surliquidité des banques algériennes », mémoire de magistère FSESGC, UMMTO, 2013.p25.
- BOUMENDJEL. S, Breviaire économique de l'étudiant et du chercheur, publication de l'université Badji Mokhtar Annaba, 2003, p 347.
- BRAKBI IMANE CHERDOUANE SABRINA « La modernisation du système bancaire algérien » mémoire de master en science économique université d'Abderrahmane mira wilaya de Bejaia p.5.

Bibliographie

- Fola, B. (2015). Factors affecting liquidity of selected commercial bank in Ethiopia (Ph.D. Thesis). Addis Ababa University.
- Hamza AFTIS, « la surliquidité des banques algériennes », mémoire de magistère FSESGC, UMMTO, 2013.p25.
- Marouani Albert. (2018). LES CRISES FINANCIERES. Écolethématique. France.2013. P 14.
- SCHIFF Nabila AKOUCHE Lydia, (2018), La contribution des banques et l'Etat au financement des entreprises (cas de la wilaya de TIZI OUZOU), Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 8-12.

Les textes règlementaires :

- Loi n°86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et au crédit.
- Loi n°88-06 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant la loi bancaire du 19 août 1986.
- Loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
- Ordonnance 01-01 du 27 février 2001 modifiant et complétant la loi 90-10 du 14 avril 1990.
- Ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.
- Ordonnance 10-04 du 26 août 2010 modifiant et complétant l'ordonnance bancaire n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.
- Loi N° 17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance N° 03-11 de 26 août 2003 relative à la Monnaie et au Crédit.
- Règlement n°2018-02 du 04 novembre 2018 portant conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance participative par les banques et établissements financiers.
- Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers.
- Principe n°5 des Principes de saine gestion et de surveillance du risque de liquidité, Comité de Bâle, 2008, p.10
- **Sites :**
- Les sites web des banques algériennes.
- www.cnes.org.dz
- www.cnma.dz.
- www.snl.dz.

Bibliographie

➤ **Rapport :**

- Rapport annuel de la Banque d'Algérie 2018.
- - Rapport KPMG 2015.

Annexes

Annexes

Annexe N° 1 : Population de l'étude

N°	Banque	Abréviation
01	Banque extérieure d'Algérie	BEA
02	Banque nationale d'Algérie	BNA
03	Banque de l'agriculture et de développement durable	BADR
04	Banque de développement locale	BDL
05	Crédit populaire d'Algérie	CPA
06	Caisse nationale d'épargne et de prévoyance	CNEP
07	HOUSING Bank	HOUSING
08	BNP Paribas-EL djazair	BNP
09	Arabbank PLC Algérie	AB PLC
10	Banque AL Baraka Algérie	AL BARAKA
11	Al Salam Algérie	AL SALAM
12	Crédit agricole corporate et investissement Algérie	CALYON
13	Fransbank AL-Djazair	FRANSBANK
14	H.S.B.C Algérie	HSBC
15	Trust bank Algeria	TRUST
16	Arabanking corporation	ABC
17	Gulf Bank Algérie	AGB
18	Société générale Algérie	SGA
19	NATIXIS d'Algérie	NATIXIS
20	Citibank N.A Alegria	CITIBANK

Annexes

Annexe N° 2 : Analyse descriptive des variables

```
. tabstat liq cad cfc cgr aq gdp cre cea roa propt, statistics( mean sd max min ) columns(statistics)
```

variable	mean	sd	max	min
liq	.2465487	.1557957	.9248755	.0405953
cad	.2128615	.1435328	.8544943	.0492323
cfc	.0081722	.0053211	.0310664	0
cgr	.1816734	.3623122	3.188092	-.894583
aq	.1025914	.0953013	.4534574	0
gdp	.0197273	.0245957	.038	-.051
cre	.5211861	.1357974	.786916	.012563
cea	.0177128	.00862	.0520356	-.0126506
roa	.0193354	.0113237	.0658311	-.0082509
propt	.7	.4593026	1	0

Source : Logiciel STATA 11.0

Annexe N° 3 : Matrice de corrélation des variables

pwcorr liq cad cfc cgr aq gdp cre cea roa propt, star(5)

	liq	cad	cfc	cgr	aq	gdp	cre
liq	1.0000						
cad	0.3550*	1.0000					
cfc	-0.3443*	-0.4916*	1.0000				
cgr	-0.0929	0.0653	-0.0905	1.0000			
aq	-0.4041*	-0.3970*	0.2230*	-0.1562*	1.0000		
gdp	0.0704	0.0511	-0.1005	0.1962*	-0.0784	1.0000	
cre	-0.4516*	-0.2097*	0.2166*	0.0162	0.1076	-0.2025*	1.0000
cea	0.1036	0.4958*	-0.3243*	-0.0047	-0.3535*	0.0991	0.1635*
roa	0.2049*	0.4378*	-0.4393*	0.0433	-0.3652*	0.1625*	-0.0287
propt	0.4737*	0.4934*	-0.5697*	0.0453	-0.5872*	0.0000	-0.1267
		cea	roa	propt			
cea		1.0000					
roa		0.2360*	1.0000				
propt		0.5880*	0.5559*	1.0000			

Source : Logiciel STATA 11.0

Annexe N° 4 : Matrice de multi-colinéarité des variables

. vif

variable	VIF	1/VIF
propt	3.49	0.286441
cea	2.31	0.433816
cad	1.99	0.503625
roa	1.83	0.545228
cfc	1.81	0.551071
aq	1.72	0.581396
cre	1.43	0.699110
gdp	1.26	0.791946
cgr	1.10	0.908886
Mean VIF	1.88	

Source : Logiciel STATA 11.0

Annexe N° 5 : Résultat du test de Breush-Pagan

```

. xttest0
Breusch and Pagan Lagrangian multiplier test for random effects
liq[banque01,t] = xb + u[banque01] + e[banque01,t]
Estimated results:

```

	Var	sd = sqrt(Var)
liq	.0242723	.1557957
e	.0089233	.0944635
u	.0038528	.062071

```

Test:  var(u) = 0
        chi2(1) = 80.07
        Prob > chi2 = 0.0000

```

Source : Logiciel STATA 11.0

Annexe N° 6 : Résultat du test d'autocorrélation

```
. xtserial liq cad cfc cgr aq gdp cre cea roa propt
wooldridge test for autocorrelation in panel data
H0: no first-order autocorrelation
      F( 1,      19) =      19.527
      Prob > F =      0.0003
```

Source : Logiciel STATA 11.0

Annexe N° 7 : Résultat du test d'hétéroscédasticité

```
. xtgls liq cad cfc cgr aq gdp cre cea roa propt, igls panels(heteroskedastic)
Iteration 1: tolerance = .20396404
Iteration 2: tolerance = .11723541
Iteration 3: tolerance = .07476815
Iteration 4: tolerance = .05135008
Iteration 5: tolerance = .03238701
Iteration 6: tolerance = .01878332
Iteration 7: tolerance = .01029428
Iteration 8: tolerance = .00521615
Iteration 9: tolerance = .00251291
Iteration 10: tolerance = .00117254
Iteration 11: tolerance = .00053573
Iteration 12: tolerance = .00024122
Iteration 13: tolerance = .00010745
Iteration 14: tolerance = .00004746
Iteration 15: tolerance = .00002082
Iteration 16: tolerance = 9.074e-06
Iteration 17: tolerance = 3.931e-06
Iteration 18: tolerance = 1.693e-06
Iteration 19: tolerance = 7.235e-07
Iteration 20: tolerance = 3.066e-07
Iteration 21: tolerance = 1.284e-07
Iteration 22: tolerance = 5.299e-08
```

Cross-sectional time-series FGLS regression

Coefficients: **generalized least squares**
Panels: **heteroskedastic**
Correlation: **no autocorrelation**

Estimated covariances	=	20	Number of obs	=	220
Estimated autocorrelations	=	0	Number of groups	=	20
Estimated coefficients	=	10	Time periods	=	11
			wald chi2(9)	=	319.97
Log likelihood	=	234.0141	Prob > chi2	=	0.0000

liq	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
cad	.0940411	.0548416	1.71	0.086	-.0134464 .2015287
cfc	-4.919634	.7650734	-6.43	0.000	-6.41915 -3.420117
cgr	-.0247799	.0194886	-1.27	0.204	-.0629769 .013417
aq	-.1562778	.0531791	-2.94	0.003	-.2605069 -.0520486
gdp	.5549066	.1814631	3.06	0.002	.1992455 .9105677
cre	-.1059197	.0323607	-3.27	0.001	-.1693455 -.0424939
cea	-1.290382	.9620495	-1.34	0.180	-3.175965 .5952001
roa	-1.198935	.6562198	-1.83	0.068	-2.485102 .087232
propt	.0916866	.0188834	4.86	0.000	.0546759 .1286973
_cons	.2967228	.0260199	11.40	0.000	.2457248 .3477209

Source : Logiciel STATA 11.0

Suite annexe N°07

```
. estimates store hetero
```

```
. xtgls liq cad cfc cgr aq gdp cre cea roa propt
```

```
Cross-sectional time-series FGLS regression
```

```
Coefficients: generalized least squares
```

```
Panels: homoskedastic
```

```
Correlation: no autocorrelation
```

```
Estimated covariances      =      1      Number of obs      =      220
Estimated autocorrelations =      0      Number of groups   =      20
Estimated coefficients     =     10      Time periods      =      11
Log likelihood             = 165.5384    wald chi2(9)     =    188.88
                          Prob > chi2    =     0.0000
```

	liq	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
	cad	.1990374	.0756401	2.63	0.009	.0507856 .3472893
	cfc	-1.873667	1.950533	-0.96	0.337	-5.696642 1.949308
	cgr	-.0718237	.0223059	-3.22	0.001	-.1155424 -.0281049
	aq	-.3240433	.1060284	-3.06	0.002	-.5318551 -.1162315
	gdp	.4853815	.3520061	1.38	0.168	-.2045378 1.175301
	cre	-.2984741	.0678567	-4.40	0.000	-.4314708 -.1654774
	cea	-5.007096	1.357056	-3.69	0.000	-7.666876 -2.347316
	roa	-2.541989	.9214626	-2.76	0.006	-4.348023 -.7359559
	propt	.1596044	.031343	5.09	0.000	.0981733 .2210356
	_cons	.4378877	.0530122	8.26	0.000	.3339856 .5417898

```
. . estimates store homosk
```

```
. local df = e(N_g) - 1
```

```
. lrtest hetero homosk, df (19)
```

```
Likelihood-ratio test      LR chi2(19) =    136.95
(Assumption: homosk nested in hetero) Prob > chi2 =     0.0000
```

Source : Logiciel STATA 11.0

Tables des matières

Sommaire	I
Liste des tableaux	II
Liste des figures	III
Liste des abréviations	IV
Liste des annexes	V
Résumé	VI
Introduction Générale	1

Chapitre 1 : la liquidité et le secteur bancaire Algérien

Introduction :	5
Section 1 : Généralités et concepts sur l'activité bancaire	6
1. Définition de la banque	6
1.1. Le rôle et L'activité de la banque	6
1.2. Les opérations de la banque	6
1.2.1. La collecte des dépôts :	7
1.2.2. Répartition des crédits :	7
1.2.3. Moyens de paiement :	7
1.2.3.1. Ordre de virement :	7
1.2.3.2. Chèque :	7
1.2.3.3. Effets de commerce :	7
1.2.3.4. Avis de prélèvement :	8
1.2.3.5. Titre interbancaire de paiement:	8
1.2.3.6. Cartes de crédit et de paiement :	8
1.2.4. Opérations bancaires connexes :	8
1.3. Les typologies de la banque	9
1.3.1. Banque commerciale	9
1.3.3. Les banque de dépôt	9
1.3.3. Les banques d'affaires	9
1.3.4. Les banques d'investissement	9
1.3.5. Les banques d'épargne ou de prévoyance :	9
1.3.6. Les banques mixtes	10
1.3.7. Les banques centrales	10
1.4. Les ressources de la banque :	10
1.4.1. L'épargne	10
1.4.2. Les fonds propres	10
1.4.3. La trésorerie bancaire	10
1.5. Clients de la Banque	10
1.5.1. Les entreprises :	11
1.5.2. Les particuliers :	11

Section 2 : Notions générales sur la liquidité bancaire	12
1. La liquidité d'une banque	12
1.1. La définition de la liquidité bancaire	12
1.2. Les actifs liquides d'une banque	14
1.2.1. Les actifs liquides propres à la banque	14
1.2.2. Les actifs liquides provenant des opérations avec la clientèle	15
1.2.3. Les actifs liquides provenant de transactions avec d'autres établissements de crédit ---	15
1.2.4. Le recours au réescompte auprès de la banque centrale :	15
1.2.5. Le recours au marché monétaire :	16
2. Le financement de besoin de liquidité bancaire	16
2.1. Les sources de la liquidité bancaire :	16
2.1.1. Les sources prévisionnelles :	16
2.1.1.1. Les Actifs Quasi-Echus	16
2.1.1.2. Les Actifs à Court Terme	16
2.1.2. Sources immédiates ou quasi-immédiates	17
2.1.2.1. L'aptitude à emprunter :	17
2.1.2.3. L'ouverture de ligne de crédits stand-by auprès de la Banque Centrale et d'autres banques	17
2.2. Fonctions de la liquidité	18
2.2.1. Fonction d'engagement :	18
2.2.1.1. Sécuriser les créanciers :	18
2.2.1.2. Rembourser les emprunts	18
2.2.1.3. Garantir les lignes de crédits	18
2.2.2. Fonction de Prévision :	19
2.2.2.1. Éviter la vente forcée d'actifs :	19
2.2.2.2. Prévenir le paiement d'intérêts élevés	19
2.2.2.3. Eviter le recours à la banque centrale	19
2.3. Le besoin de liquidité	20
2.3.1. La logique de la création monétaire	20
 Section 3 : Mesures et ratios de la liquidité	 21
1. Mesures de la liquidité bancaire :	21
1.1 Les mesures bilancielle de liquidité	22
1.1.1. L'indice de liquidité :	21
1.1.1.1. Liquidité de l'actif LATA :	22
1.1.1.2 .Liquidité des actions LADST :	22
1.1.1.3 Indice de rotation des crédits NLTA :	22
1.1.1.4. Indice de crédits sur les dépôts (Total des prêts) NLDST :	22
1.1.2. La stabilité des financements	23
1.1.3. L'impasse de liquidité	23

1.1.4. Les limites des mesures bilancielle : -----	24
1.2. Les mesures des conditions systémiques de liquidité-----	24
2. Ratios prudentiels de liquidité-----	25
2.1. Liquidity Coverage Ratio (LCR) -----	26
2.2. Le Net Stable Funding Ratio (NSFR)-----	27
Conclusion :-----	29

Chapitre 2 : Les déterminants de la liquidité des banques

Introduction :-----	31
---------------------	----

Section 1 : Les déterminants microéconomiques de liquidité -----32

1. La rentabilité : -----	32
1.1. ROA (return on asset) Le rendement des actifs : -----	32
1.2. ROE : -----	33
1.3. La marge nette d'intérêt (NIM)-----	34
2. La taille de la banque :-----	34
3. L'adéquation du capital CAD : -----	36
4. Taux de prêts (CRE) :-----	38
5. Croissance crédit (CGR) :-----	38
6. Qualité d'actif (AQ) :-----	39
7. Dépôt: -----	40
8. Charges financières (CFC) : -----	40
9. Charges d'exploitation d'actif CEA : -----	41
10. Gestion d'actifs (AM) :-----	41
11. NII : Revenus autres que d'intérêts :-----	42
12. La propriété :-----	42

Section 2 : Les déterminants macroéconomiques de liquidité-----43

1. Taux d'intérêt : -----	43
2. Taux d'inflation : -----	43
3. Taux de croissance réelle du PIB (GDP) :-----	44
4. Taux de chômage : -----	45
5. Les crises financières :-----	46

Section 3 : Les déterminants de la liquidité des banques - Revue de la littérature empirique -----47

Conclusion :-----	62
-------------------	----

Chapitre 3 : Les déterminants de la liquidité des banques en Algérie. – étude empirique-

1. Introduction : -----	64
Section 1 : Secteur bancaire Algérien -----	65
1. Historique du secteur bancaire algérien : -----	65
1.1. Système bancaire national : -----	65
1.2. Privatisation du secteur : -----	67
1.3. L'établissement de partenariats : -----	67
2. Cadre réglementaire du secteur bancaire algérien : -----	67
2.1. Les lois de finances de 1970 et 1971, -----	68
2.2. Loi du 12 janvier 1988 : -----	68
2.3. La loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990 : -----	68
2.3.1. Les grands axes de la loi 90-10 sont les suivants. -----	69
2.4. Ordonnance n°01-01 du 27 Février 2001 : -----	69
2.5. Ordonnance n°03-11 du 26 Aout 2003 : -----	69
2.6. Ordonnance n°10-04 du 26 Aout 2010-----	70
2.7. Loi N° 17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance N° 03-11 de 26 août 2003 relative à la Monnaie et au Crédit -----	70
2.8. Règlement n°2018-02 du 04 novembre 2018 portant conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance participative par les banques et établissements financiers -----	71
2.9. Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers -- -----	71
3. La structure du système bancaire algérien : -----	71
3.1. Banque d'Algérie : -----	72
3.2. Les banques et les établissements financiers : -----	72
3.2.1. Les banques publiques : -----	72
3.2.2. Les banques privées : -----	74
3.3. Les établissements financiers : -----	75
3.3.1. L'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) : -----	77
3.3.2. La Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique (SATIM) 77	
3.3.3. Le Groupement d'Intérêt Economique de la Monétique (GIE-monétique) : -----	77
4. Positionnement du secteur bancaire Algérien) : -----	78
4.1. Indicateurs globaux : -----	78
4.2. Ressources collectées : -----	79
4.3. Crédits octroyés -----	81
4.4. Liquidité des banques : -----	82

Section 2 : Eléments méthodologiques-----	85
1. Description des données-----	85
1.1. Présentation de l'échantillon :-----	85
1.2. La collecte de données :-----	86
2. Présentation des variables du modèle :-----	86
2.1. Variable à expliquer :-----	86
2.1.1. Total des liquidités LATA :-----	86
2.2. Variables explicatives :-----	86
2.3. Hypothèses des variables explicatives :-----	87
2.3.1. Le rendement des actifs (ROA) :-----	87
2.3.2. L'adéquation du capital (CAD) :-----	87
2.3.3. Charges financières de crédit (CFC) :-----	87
2.3.4. Le taux de prêts (CRE) :-----	88
2.3.5. La qualité des actifs (AQ) :-----	88
2.3.6. La croissance de crédit (CGR) :-----	88
2.3.7. Charges d'exploitation d'actif (CEA) :-----	88
2.3.8. Propriété :-----	88
2.3.9. Taux de croissance PIB (GDP) :-----	89
2.4. Spécification du modèle :-----	89
3. Etude descriptive :-----	90
3.1. Statistiques descriptives du modèle-----	90
3.2. Matrice de corrélation des variables :-----	91
 Section 3 : Résultats et discussion-----	 94
1. Présentation des tests et résultats de l'étude-----	94
1.1. Test de spécification de Fisher-----	94
1.2. Test de Hausman :-----	95
1.3. Test de Breusch-Pagan :-----	96
1.4. Test d'autocorrélation :-----	97
1.5. Test d'hétéroscédasticité :-----	97
2. Présentation des résultats d'estimation :-----	98
2.1. Correction problèmes avec la méthode PCSE-----	98
2.2. Interprétation des résultats :-----	99
2.2.1. L'adéquation du capital (CAD) :-----	100
2.2.2. Charges financières (CFC) :-----	100
2.2.3. Croissance de crédit (CGR) :-----	100
2.2.4. Qualité des actifs (AQ) :-----	101
2.2.5. Taux de croissance du PIB (GDP) :-----	101
2.2.7- Charges d'exploitation d'actifs (CEA) :-----	101
2.2.8 Rendement des actifs (ROA) :-----	102

2.2.9	Propriété :-----	102
	Conclusion :-----	103
	Conclusion Générale-----	104
	Bibliographie-----	106
	Annexes-----	122